

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

Préludant à un grand combat aérien

## MOYEN-ORIENT: ISRAËL FRAPPE PRÈS DE SUEZ

Tel-Aviv révèle que son aviation a survolé le Caire le 17 juin dernier

TEL-AVIV (AP). — Un commando israélien a attaqué pendant la nuit de mardi à mercredi des positions égyptiennes sur le golfe de Suez, tuant treize Égyptiens et faisant un prisonnier.

Ce nouveau raid en territoire égyptien — le deuxième en trois jours par un combat aérien entre chasseurs israéliens et « Mig » égyptiens. Selon les Israéliens, quatre « Mig 21 » ont été abattus. Enfin, un nouveau duel d'artillerie est venu ajouter à la tension sur le canal.

Les Israéliens revendiquent maintenant 25 avions égyptiens abattus depuis la guerre de juin 1967, contre un avion de reconnaissance israélien et deux avions de combat abattus par les Égyptiens. Ce duel aérien est considéré comme le plus important depuis la guerre de Six Jours.

Le commando qui a opéré pendant la nuit a attaqué trois installations égyptiennes. Mais, selon le Caire, le bilan serait de trois garde-côtes égyptiens tués, quatre blessés et un disparu. Un porte-parole égyptien a précisé que le commando avait attaqué avec la protection d'hélicoptères et qu'un « violent combat » s'était déroulé. De même, à propos du combat aérien, le Caire affirme que deux « Mirage » israéliens ont été abattus et ne mentionne pas de pertes de « Mig ».

LA NUIT DU 17  
A Tel-Aviv, on précise que le combat

a duré 20 minutes et que deux pilotes égyptiens ont sauté en parachute. Israël aurait, au cours des dix derniers jours, abattu sept « Mig » égyptiens selon le bilan de Tel-Aviv. D'autre part, les Israéliens ont confirmé que leurs avions avaient survolé le Caire le 17 juin au cours d'une opération audacieuse, qui a été suivie du limogeage du chef de l'armée égyptienne.

**PALABRES**  
Le porte-parole officiel égyptien, M. Zayyat, a déclaré après le combat aérien de mercredi, qu'il s'agissait d'un nouveau pas dans « la guerre d'intimidation israélienne ».

« Les Israéliens essaient manifestement de créer un « sentiment de désespoir » chez les Arabes », a dit M. Zayyat.

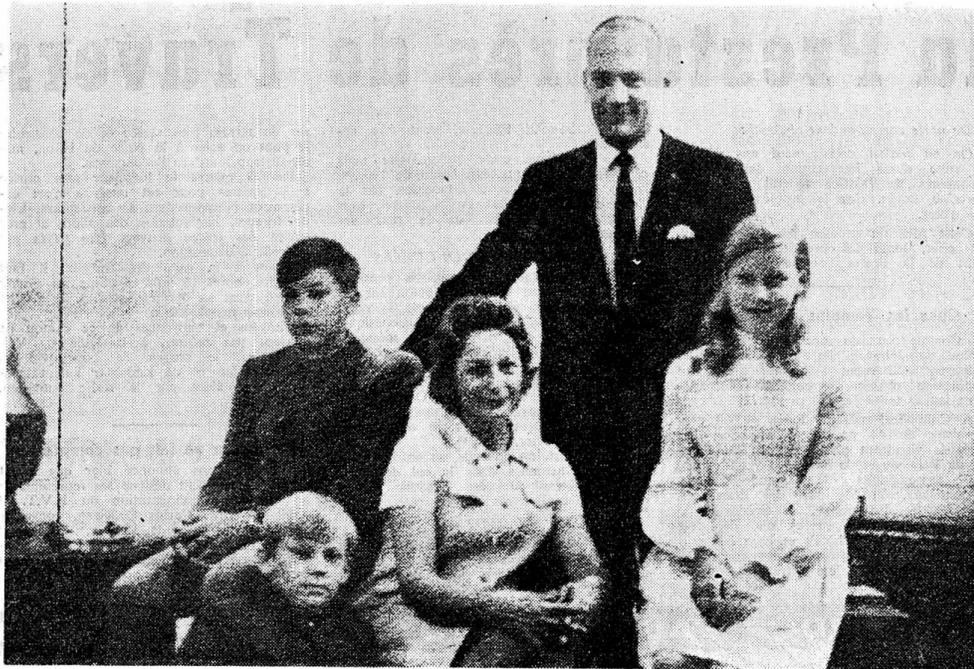
« Mais l'Égypte ne désespère pas... Au contraire, nous aurons plus de détermination, moins de désespoir. Nous remercions

l'ennemi de nous rendre plus facile de ne pas désespérer. »

M. Zayyat a étudié la question de savoir si des avions israéliens avaient bien survolé le Caire le 17 juin et notamment la résidence du président Nasser. Il a déclaré qu'Israël utilisait des « rumeurs » comme les « balles et les bombes » pour saper le moral égyptien.

**TIRS**  
Toute la nuit, l'artillerie égyptienne et israélienne avaient échangé des tirs sur le canal de Suez. Deux soldats israéliens ont été blessés. Un porte-parole militaire israélien a déclaré qu'un gros incendie avait été observé près de Suez, où l'Égypte a d'importants dépôts de pétrole et d'autres installations industrielles.

(Lire la suite en dernière page)



Si Armstrong fera le premier pas sur notre satellite, Aldrin fera le second. Le voici donc entouré de sa femme Joan et de ses trois enfants Michel assis à terre, Janice (à droite) et Andrew

(Telephoto AP)

APRÈS DEUX ÉCHECS ENCORE INAVOUÉS

## ENGIN RUSSE SUR LA LUNE LE 10 JUILLET?

Il en ramènerait quelques échantillons du sol lunaire

(AP). — Les Russes lanceraient un engin robot le 10 juillet du cosmodrome de Baïkonour à destination de la lune pour ramener sur terre un échantillon du sol lunaire, apprend-on de source bien informée.

Cette expérience, si elle est couronnée de succès six jours avant le lancement d'Apollo-XI serait une demi-consolation pour les spécialistes spatiaux soviétiques, qui, paraît-il, sont très affectés par l'avance prise par les Américains avec leur programme « Apollo » dans la course à la lune.

Deux tentatives de lancement d'une fusée lunaire, d'après les mêmes sources ont échoué. La première explosa sur la plateforme de lancement au début avril, et une seconde se désintégra en vol, lors de la mise à feu de son deuxième étage. Aucun de ces essais n'a été annoncé par les autorités soviétiques.

L'engin-robot serait porteur d'un module lunaire qui ferait la navette entre la lune et lui, à la façon du LEM américain, toutes les manœuvres étant commandées de la terre par télécommande.

## Dans un monde livré à la contestation La paix du travail maintenue en Suisse

De notre correspondant de Berne :

A la mi-avril, on se demandait si la convention dite de la « paix du travail » conclue il y a plus de trente ans entre les grandes associations patronales d'une part, ouvrières d'autre part, de la métallurgie et dont les effets favorables se sont révélés « contagieux », allait vers sa fin.

En effet, des négociations engagées pour sa reconduction se révélèrent laborieuses et des voix pessimistes se faisaient entendre, du côté syndical surtout.

Ces craintes étaient vainces — elles relevaient d'ailleurs d'un souci tactique, pour une part tout au moins — et hier, on apprenait qu'une fois encore, la raison avait triomphé.

Certes, dans un monde où la « contestation » fait plus de bruit qu'elle ne représente de valeur positive réelle, la « paix du travail » n'a pas partout bonne presse. A côté des politiciens qui voient dans la dégradation des rapports sociaux et de la situation matérielle des travailleurs le meilleur aliment de leur propagande démagogique, une certaine jeunesse semble regretter de trouver une situation qui ne lui permet guère de donner carrière à son ardeur combattive. On l'a vue défilé, dans

des cortèges sous le slogan « Guerre à la paix du travail ». G. P.

(Lire la suite en avant-dernière page)

(Lire la suite en dernière page)

Après la cérémonie d'investiture

## LE PRINCE DE GALLES ÉCHAPPE À UN ATTENTAT

Il a commencé une tournée de 4 jours dans sa principauté

CAERNARVON (ATS-AFP). — Le prince Charles l'a échappé belle mardi en fin d'après-midi. Une valise piégée avait en effet été découverte sur le bord de la route qu'il devait emprunter pour se rendre à Holyhead, le port situé à une vingtaine de kilomètres de Caernarvon où était ancré le yacht royal « Britannia ».

(Lire la suite en dernière page)



Comme on le voit, rien ne respire pourtant la tragédie alors que le prince de Galles faisait halte, mercredi, dans le village de Denbighshire.

(Téléphoto AP)

## BOMBES À GOGO



Ce document assez exceptionnel nous est parvenu hier la soirée. Il représente tout ce qu'il reste d'un convoi de munitions qui a sauté dans l'Etat du Nevada. Il transportait des bombes de 350 kg à destination du Viet-nam. Les enquêteurs estiment que l'explosion a été occasionnée par une étincelle qui aurait jailli d'un wagon transportant du minerai

(Téléphoto AP)

### Lire aujourd'hui

**Zone bleue à Neuchâtel: quatre-vingts nouvelles cases**

(Pages neuchâteloises)

**Champmartin : bambin grièvement blessé**  
(Page Val-de-Travers - Vaud)

**Valais : chute mortelle d'une fillette**  
(Page 23)

**L'ACTUALITÉ RÉGIONALE: pages 2, 3, 6, 7, 8 et 9**  
**CHRONIQUE DES ARTS, DES LETTRES ET DES SPECTACLES: page 13**  
**LES SPORTS: pages 16 et 18**  
**LE CARNET DU JOUR — LES PROGRAMMES RADIO-TV — LES BOURSES: page 21**  
**L'ACTUALITÉ NATIONALE: page 23**

### LES IDÉES ET LES FAITS

## LA DANGEREUSE INITIATIVE

REN de plus dangereux que cette initiative xénophobe lancée par le conseiller national zuricois Schwarzenbach, qui vient de recueillir un peu plus de 70,000 signatures et qui vise à réduire à 10 % le nombre des travailleurs étrangers en Suisse proportionnellement au chiffre global de la population, et cela dans tous les cantons (1), indistinctement, quel que soit leur potentiel industriel. Comme l'écrit un de nos confrères, « elle est moralement inadmissible, humainement cruelle, psychologiquement malsadroite, économiquement absurde ».

Elle traduit un état d'esprit qui est tout le contraire de notre mentalité helvétique et de nos meilleures traditions. Elle affecterait gravement, si elle devait être acceptée par le peuple et les États, toute la production du pays dans ses secteurs les plus importants. Elle nous placerait hors du circuit européen où l'on facilite aujourd'hui la libre circulation de la main-d'œuvre et ce qu'on appelle l'échange des cerveaux. Bref, elle a une pointe de racisme évident.

Aussi n'est-il pas trop tôt pour alerter l'opinion publique. On ne saurait assez insister pour que, dès maintenant, l'autorité fédérale, les partis, les cantons, les corps constitués, associations professionnelles patronales et syndicales, prennent une position nette et entament une campagne vigoureuse pour démontrer à nos concitoyens à quelle véritable catastrophe conduirait un exode massif des travailleurs étrangers. A aucun prix, il ne faut que se renouvelle l'erreur commise lors de la votation sur les Ecoles polytechniques fédérales où l'on assista à la grande dérobade de nos dirigeants responsables.

Les chiffres sont éloquentes. Il y a actuellement dans notre pays 933,000 travailleurs étrangers, sans compter les saisonniers. On a calculé que c'est 485,000 d'entre eux qui seraient mis sans vergogne à la porte. Par quoi comblerait-on les vides ainsi créés dans les entreprises? La statistique par canton n'est pas moins significative. Les taux de réduction sont exorbitants: 69 % pour Vaud, 62 % pour Neuchâtel, 61 % pour Zurich, 57 % pour Schaffhouse, 54 % pour Bâle-Campagne, 53 % pour Argovie, 50 % pour Bâle-Ville, 48 % pour Glaris, Thurgovie et Genève. Ce sont bel et bien les régions industrialisées qui seraient péripleusement frappées.

René BRAICHER

(Lire la suite en dernière page)

(1) à l'exception de Genève qui, en raison de son caractère international, ne subirait qu'une diminution de 25 %.

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115<sup>me</sup> ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

## LA MODERNISATION DU R.V.T.

# Premiers travaux au pont de la Presta près de Travers

De notre correspondant régional :

On en parlait depuis neuf ans déjà à la suite d'une intervention des services techniques de l'Office fédéral des transports, à Berne. Car le problème ne date pas d'hier.

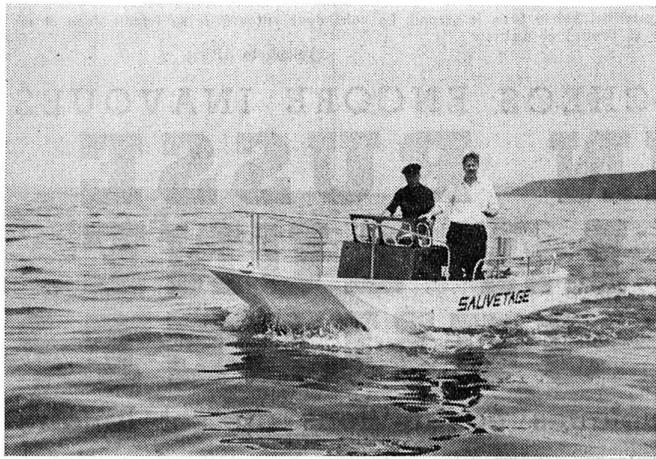
Cette fois, un premier pas va être fait. En effet, lundi les premiers travaux au pont de la Presta près de Travers, où

### Chez les Témoins de Jéhovah

(c) Comme ceux du monde entier, les Témoins de Jéhovah du Val-de-Travers se préparent activement à assister à la plus importante chaîne de congrès internationaux jamais tenue jusqu'à ce jour.

A Colombes, près de Paris, 40,000 congressistes de 44 pays sont attendus. Les délégués viendront principalement de France, de Belgique et de Suisse. Il y aura aussi des représentants de Grande-Bretagne, d'Allemagne, du Mexique, des Etats-Unis, du Canada, d'Argentine, de Suède et du Japon. Vingt mille places ont déjà été retenues dans mille hôtels et chez des particuliers. Pour le transport des congressistes, des avions ont été affrétés.

## VAUD - VAUD - VAUD



## « Le Mathurin » est fin prêt

(c) Le bateau de sauvetage de l'organisme « Les Iris », à Yverdon, sera inauguré samedi. Baptisé « Le Mathurin », il remplacera l'ancien, qui ne correspondait plus à ce que l'on attend d'un bateau de sauvetage moderne. Il ne fait nullement concurrence à celui de la brigade du lac; ils sont au contraire complémentaires l'un de l'autre pour les cas de sauvetage. Quant au bateau de la brigade du lac en plus, il s'occupe spécialement de la police du lac.

(Avipress - Leuba)

## Bambin happé par une auto : IL EST GRIÈVEMENT BLESSÉ

(c) Hier, vers 14 h 30, un grave accident de la circulation s'est produit sur la route cantonale, entre Chabrey et Champmartin, dans le Vully. Le petit Bernard Gümamm, âgé de trois ans, fils de M. Rodolphe Gümamm, agriculteur à Champmartin, se trouvait au bord de la route avec sa sœur, alors que les parents s'occupaient d'un char d'herbe accouplé à un tracteur, qui était arrêté. Soudain, le garçonnet s'élança à travers la chaussée, au moment où arrivait de la direction de Chabrey une auto portant plaques françaises. Il fut happé par le véhicule et projeté en l'air avant de re-

## Les causes de l'incident de Lucens

La direction de la S.A. l'Energie de l'Ouest suisse et la Société nationale pour l'encouragement de la technique atomique industrielle communiquent :

Le 1er juillet, l'équipe de travail chargée de l'investigation des causes de l'incident survenu au réacteur de Lucens a pu observer, à l'aide d'appareils optiques spéciaux et manipulés à distance, l'élément de combustible étant à l'origine des dégâts.

Il s'agit d'un élément périphérique. Son tube de force a éclaté au tiers supérieur de sa longueur, entraînant par voie de conséquence la détérioration de la cuve du modérateur.

La localisation de la rupture constitue une étape importante dans le déroulement des travaux d'investigation. La recherche des causes primaires de l'incident nécessitera encore plusieurs mois d'efforts intensifs.

## Arrestation d'un voleur

(c) Récemment, la police municipale de Lausanne a arrêté un jeune Lausannois qui a reconnu toute une série de délits commis dans le canton. Notamment, il est établi qu'il est l'auteur du cambriolage de la chapelle des Tuileries de Grandson. Pour l'instant, il est toujours incarcéré à Lausanne.

YVERDON

## Ils ont eu chaud

(c) Hier, à 11 heures, un car étranger qui venait d'Yverdon et circulait en direction de Neuchâtel s'est trouvé « pris » au passage à niveau du Bey, les barrières de celui-ci se trouvant à cheval sur le toit du car. Fort heureusement, le conducteur put reculer et les barrières retombèrent à leur place normale. Peu après, le train passait...

## Derniers honneurs

(c) Aujourd'hui, les derniers honneurs seront rendus à Mlle Marie Moullet, 75 ans. Subitement à Yverdon à l'âge de 75 ans. Pendant de longues années, la défunte avait été tenancière du Café des travailleurs et était membre honoraire de la section d'Yverdon de la Société vaudoise des cafetiers et restaurateurs.

le RVT franchit l'Areuse, vont être entrepris.

Il s'agit d'une étape préliminaire mais cependant importante. Un crédit de 140,000 francs avait été mis à disposition par la Confédération et l'Etat de Neuchâtel, sans sollicitations financières de la part des communes.

### ENFONCEMENT DES CULÉES

L'Office fédéral des transports préconisait la pose d'un tablier en béton sur les culées existantes. La direction de la compagnie fit établir une étude géodésique, ne voulant pas être victime d'une mésaventure pareille à celle du viaduc au Crêt-de-l'Anneau.

Des « carottes » furent enfoncées à soixante mètres de profondeur. On se trouvait sur un mauvais terrain marneux. Sauf à quarante mètres sous terre où il y a un banc de gravier.

D'autre part, on constata un enfouissement des culées actuelles dans le sol de 10 à 15 centimètres du côté Travers et de quelque 35 centimètres côté Couvet.

### LA SOLUTION

La solution retenue est de poser huit pilotis à une profondeur de 40 mètres, de reculer les culées pour les appuyer

sur du terrain plus stable et de construire le pont en acier à la place du béton, matériau trop lourd en l'occurrence.

De 28 mètres la longueur sera portée à 34 mètres pour cet ouvrage d'art entièrement nouveau dans sa conception. Etude, forages, implantation des pilotis et gros œuvre des culées peuvent être payés par le crédit à disposition.

Quant à la suite des travaux, il faut attendre, après le vote unanime du Grand conseil dans sa dernière session, le verdict du peuple neuchâtelois.

Citoyens et citoyennes de ce canton ne peuvent pas refuser, à la ligne du Val-de-Travers, le moyen de poursuivre sa modernisation et de s'adapter aux exigences commandées par le trafic quotidien.

G. D.

### Erreur ne fait pas compte

(c) Nous avons annoncé hier que l'Etat de Neuchâtel avait désigné ses représentants au conseil d'administration du R.V.T. Il s'agit de MM. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat et Jean-Claude Landry, de Couvet d'autre part, et non pas de M. Emery comme une erreur de composition nous l'a fait écrire.

## DEUX INSTITUTEURS COVASSONS AU CAMEROUN

(c) Sous l'égide de la fondation Pro Pestalozzi et au titre de l'aide suisse aux pays en voie de développement, une équipe d'enseignants de notre pays, s'envolera demain vendredi de Genève-Cointrin, pour un stage de 6 semaines au Cameroun. Le « Team Cameroun 1969 » est composé de 10 institutrices et instituteurs dont 3 sont des Neuchâtelois, Mlle Marie-Louise Lambelet de Saint-Blaise et MM. Fred Siegenthaler et Georges Muller, tous deux de Couvet. Il est dirigé par M. Henri Cornamusaz, instituteur à Pompaples (VD).

Les enseignants suisses résideront 3 semaines à Douala et 3 semaines à Yaoundé, capitale du Cameroun.

Ils fonctionneront comme maîtres de stage en vue du recyclage des maîtres de cette région de l'Afrique. A Douala, les maîtres de stage s'occuperont de la formation pédagogique de 190 instituteurs camerounais et à Yaoundé de 120 enseignants et 40 directeurs d'école. Le travail et les occupations ne leur manqueront donc pas pendant cette prochaine période de 6 semaines. Le stage se terminera le 17 août et les deux instituteurs covassons penseront profiter de deux semaines de vacances qu'ils auront encore avant de reprendre leur enseignement à Couvet, pour visiter d'autres pays que le Cameroun. Bon voyage et fructueuse activité au « Team Cameroun 69 ».

## Discussion sur les matches au loto

(c) Le Conseil communal de Couvet a eu, mardi soir à l'hôtel communal, une entrevue avec deux membres du comité de l'Union des sociétés locales, le président Frédy Juvet et le caissier Francis Fivaz. La discussion a porté sur la question de l'organisation des matches au loto à Couvet. Au cours de la dernière assemblée de l'Union des sociétés locales, les délégués avaient mandaté les membres du comité pour que ceux-ci obtiennent l'autorisation communale de fixer les matches au loto sur une période plus longue que celle actuellement en vigueur soit du 15 octobre au 31 décembre. L'échange de vues de mar-

di soir a été fructueux et les deux parties ont examiné dans les détails, les incidences qu'aurait la modification du règlement de commune sur ce sujet.

L'autorité exécutive communale examinera le projet de l'USL avant de présenter un arrêté qui sera soumis à l'approbation du Conseil général. Par cette modification du règlement concernant les matches au loto, le comité de l'USL espère éviter les fâcheuses coïncidences de dates qui se produisent avec des soirées organisées à la salle de spectacles par quelques sociétés locales de Couvet.

## TRAVERS - TRAVERS

# Abattoir intercommunal: le Conseil général proteste contre la politique du fait accompli

De notre correspondant régional :

Le Conseil général de Travers a siégé hier soir au château sous la présidence de M. Paul Delachaux (lib). 27 membres étaient présents. L'assemblée s'est levée pour honorer la mémoire de M. Roland Montandon, décédé.

**Nominations.** — En remplacement de M. Roland Montandon, M. Emile Wolhauser (soc) a été nommé membre de la commission d'agriculture et de la commission des naturalisations.

Pour succéder à M. Henri Hirt, démissionnaire, M. Charles Veillard, fils, a été élu à la commission scolaire.

**Octroi d'un crédit.** — En vue de l'achat de mobilier scolaire un crédit complémentaire de 3500 fr. a été accordé. Cette dépense sera portée au chapitre de l'instruction publique.

**Abattoir intercommunal.** — Avec les commentaires que nous avons publiés hier, le Conseil communal proposait que soit accordé au syndicat intercommunal du Val-de-Travers, l'autorisation de contracter un emprunt supplémentaire de 150,000 francs pour couvrir le dépassement des dépenses du compte de construction.

D'autre part un second crédit en faveur du même syndicat était demandé pour une somme de 30,000 francs destinée à la trésorerie d'exploitation courante.

Les arrêtés ont été votés par 16 et 21 voix, non sans qu'apparaissent la commission financière et tous les groupes aient fait part de vives critiques et d'un mécontentement unanime d'être mis devant un fait accompli et la carte forcée.

**Ordures ménagères.** — Le Conseil général a approuvé le règlement du syndicat intercommunal d'incinération des ordures ménagères du Val-de-Travers. Il a autorisé ce syndicat à conclure un emprunt jusqu'à concurrence de 500,000 francs et l'a autorisé à procéder aux transactions immobilières découlant de son activité.

Collège régional. — Il a été pris acte

du rapport final — publié dans nos colonnes — de la commission de construction du collège régional à Fleurier, rapport qui relève sur le crédit initial de 3,800,000 francs, le bouclage des comptes s'est terminé par un boni de 25,000 francs. Le Conseil général a remercié la commission de construction de sa bonne gestion.

**Construction de logements.** — Nous avons eu l'occasion de publier la semaine dernière le rapport intégral sur les pourparlers engagés entre le Conseil communal et le département cantonal des travaux publics, pourparlers qui n'ont pas abouti à l'octroi d'une participation financière du canton dans le cadre de la sixième action en faveur d'immeubles à loyers modérés. Il a été pris acte de ce rapport et le Conseil communal serait prêt à aider une

société coopérative qui construirait un immeuble.

**Commission financière.** — Pour le prochain exercice législatif, la commission du budget et des comptes se compose ainsi : Mlle Bertha Vaucher, MM. Jacques Baehler, Marcel Jaccard (radicaux); Pierre Bourquin, Claude Zybach (socialistes), André Krugel et Jean-Adrien Perrinquet (libéraux).

**Bureau du Conseil.** — Le bureau du Conseil général a été formé de la manière suivante : présidente, Mlle Bertha Vaucher (rad); vice-président, M. Claude Zybach (soc); premier secrétaire M. Francis Tuler (lib), deuxième secrétaire, M. Paul Banderet (rad); questeurs J.-A. Perrinquet (lib) et André Jacot (soc).

G. D.

# AUX PLÂNES SUR COUVET Judo : jeunes mais combattifs

De notre correspondant :

La 1re fête champêtre du Judo-club du Val-de-Travers qui s'est déroulée par un temps splendide et en présence de très nombreux spectateurs, a été un succès complet. Les clubs de Neuchâtel, Saint-Blaise, la Chaux-de-Fonds, Delémont et Tramelan du côté suisse, et de Besançon et de Baume-les-Dames, du côté français, plus le club organisateur, cela va de soi, avaient envoyé leurs juniors pour prendre part à des combats qui ont eu lieu sur des ronds de sciure. Ce sont au total 162 filles et garçons, âgés de 8 à 16 ans, et qui, répartis par catégorie ont lutté pour gagner les magnifiques médailles offertes aux meilleurs d'entre eux

par le Judo-club du Val-de-Travers. Les organisateurs ayant à leur tête M. Giuseppe Ronzi, président de la société, et M. Charles Bœrner, chef technique de la manifestation, peuvent être félicités de leur initiative : elle a pleinement réussi et elle a été une excellente propagande pour le sport du judo. En fin d'après-midi, un match « international » Suisse - France a été disputé par les juniors des deux pays; il s'est terminé par la victoire de l'équipe française par 9-7. M. Gallecier, de Besançon, a présenté des démonstrations de judo et de « self-défense » qui ont vivement intéressé les spectateurs. Voici les noms des participants à cette compétition qui se sont vu attribuer la distinction :



Les plus petits d'entre les judokas ne sont pas les moins combattifs; ici une fille de Baume-les-Dames (à gauche) aux prises avec un Bisontin, sous les yeux intéressés de leurs camarades

(Avipress Fyj)

## MÔTIERS - MÔTIERS

### Contemporains contre vétérans !

(sp) Les vétérans du Football-Club de Môtiers ont joué, mardi soir par un temps orageux, une rencontre amicale, contre l'équipe des contemporains 31 du Val-de-Travers, formation mise sur pied par le « 31 » Olivo Pressello de Couvet. Le match s'est disputé sur le terrain du FC Môtiers dans une ambiance des plus amicales et dans le plus pur esprit sportif. Il s'est terminé sur le score de 3 à 1 en faveur des vétérans môtiers alors qu'à la mi-temps, le résultat était nul, 1-1. La résistance physique a fait défaut à plusieurs joueurs des contemporains 31 contre des footballeurs qui, malgré l'âge, pratiquent encore leur sport favori.

### Fête des familles de la Paternelle

(sp) La Paternelle, section du Val-de-Travers, organise dimanche prochain 6 juillet, sa journée des familles à Riaux sur Môtiers. Les organisateurs se sont assurés le concours de la fanfare l'Harmonie de Môtiers et le club d'accordéonistes « L'Echo de Riaux » de Môtiers également, pour divertir tous ceux qui prendront part au pique-nique de cette journée. La soupe sera offerte à midi aux participants et des jeux seront organisés à l'intention des enfants et des adultes. La fête sera annoncée par une oriflamme flottant sur les rochers de la Cascade; en cas de mauvais temps, la journée des familles de la Paternelle sera annulée pour cette année.

## COUVET

### Succès

## des courses d'école

(c) Nos écoliers sont rentrés, enchantés de leur promenade 1969. Pour la plupart d'entre eux, le beau temps les a accompagnés une bonne partie de la journée, quelques courses ayant été surprises par un orage ou des averses en fin d'après-midi. Le voyage au Rothorn de Brienz des 1re MP et 2me P a été, lui, le plus arrosé de tous. Les courses des 2mes années primaires (au Mont-Vully) et des 3mes années primaires (le Vaud-sur-Nyon) n'ont connu la pluie qu'à leur arrivée à Couvet. Aucun incident ni aucun accident n'a troublé le déroulement des sorties des élèves covassons et de leurs maîtres et maîtresses.

La course des grands élèves du nouveau collège au Saentis est prévue quant à elle, pour les premiers jours de la semaine prochaine.

### La course du jardin d'enfants

Les 35 enfants de la classe de Mme Dorrette Krebs ont vécu leur course annuelle, également mardi. En car, ils sont allés jusqu'à Sauvablin en dessus de Lausanne, visiter le parc aux biches. Après le pique-nique, ils sont descendus à Vidy où ils ont fait connaissance avec le train miniature installé depuis l'exposition nationale de 1964. Au cours du voyage de retour, nos tout-petits ont goûté à Yvonand. Ils sont rentrés à Couvet à 18 h 45 où, sur la place des collèges, les attendaient leurs parents.

## FLEURIER

### Le prochain « ragouillon »

(sp) Particulièrement important puisqu'il est le temps et le lieu de la remise des diplômes de bacheliers aux élèves parvenus au terme de leurs études gymnasiales, le prochain « ragouillon » du collège régional de Fleurier (séance de clôture) aura lieu vendredi 11 juillet dès 14 h 30 à la salle Fleurisia.

## ST-SULPICE

### Levier remporte le tournoi de Saint-Sulpice

(c) Le football-club Saint-Sulpice a organisé dimanche passé un important tournoi. Cette manifestation a réuni treize équipes neuchâteloises, vaudoises et françaises.

A l'heure des résultats, les sociétés ayant pris part à ce tournoi ont reçu chacune une coupe, variant d'importance selon leur rang; et les équipes les mieux classées, des challenges offerts par des commerçants de Saint-Sulpice et de la région. Les spectateurs ont suivi avec intérêt les nombreux matches de qualification et les finales. Voici le classement du tournoi qui s'est déroulé par un temps magnifique :

1. Levier (Fr); 2. Rossmont; 3. Nancy; 4. Blancassi; 5. Travers 1; 6. Dombresson; 7. Gorgier; 8. Saint-Sulpice; 9. L'Auberson-Sainte-Croix; 10. Travers II; 11. Les Verrières; 12. Omens; 13. Noiraigue.

Le challenge « bonne tenue » a été attribué à l'équipe du F.-C. Gorgier.

### Catégorie 6-8 ans :

1. Marguerite Roche, Besançon, 29,50 points; 2. Philippe Charon, Bes, 28,7; 3. Michel Bartoli, Bes, 28,4; 4. Michel Stephani, Saint-Blaise, 28,4; 5. Emmanuel Puv, Bes., 27,8; 6. Philippe Tschanz, Couvet, 27,5; 7. Jean Bœrner, Ct, 27,4; 8. Anne-Marie Décorneau, Bes., 26,5.

**Catégorie 8-10 ans :** 1. Maurice Freschi, Ct, 39,3; 2. José Cordoba, Bes., 38,8; 3. Gilles Christen, Ch-de-Fonds, 38,3; 4. Pierre Grand, Bes., 37,8; 5. François Miot, Bes., 37,7; 6. Alain Sinplot, Bes., 37,5; 7. Louis Bruno, Baume-les-Dames, 37,3; 8. Eric Remillet, Bes., 36,5.

**Catégorie 10-12 ans :** 1. Philippe Gozel, Ch-de-F., 39,5; 2. Philippe Ecabert, Ch-de-F., 38,5; 3. Michel Sandoz, Ch-de-F., 38,2; 4. Charly Bœgli, St-Blaise, 38,2; 5. Olivier Galland, Bes., 36,7; 6. Luc Papéta, Bes., 36,3; 7. Christian Farine St-Bl., 36,3; 8. Sergio Freschi, Ct, 36,3; 9. Eric Chert, Bes., 36,2; 10. Marc-O. Ruffi, Tramelan, 36,1.

**Catégorie 12-14 ans :** 1. Laurent Vuille, Ch-de-F., 39,8; 2. Patrick Bataillon, Bes., 39; 3. Jacques Grossperrin, Bes., 38,8; 4. Claude Beyerler, Neuchâtel, 38,5; 5. P.-Yves Droz, Ch-de-F., 38,3; 6. P.-André Chopard, Tramelan, 38,1; 7. François Matthys, Ch-de-F., 38; 8. Roland Schoor St-Bl., 38; 9. Dominic Vigliotta, Ct, 37,5; 10. Didier Chambon, Bes., 36,8; 11. Yves Thiébaud, Bes., 36,3; 12. Bernard Demenay, Bes., 36,3.

**Catégorie 14-16 ans :** 1. Gérard Benone, Bôle, 39,2; 2. Jean-François Perret, Niel, 39; 3. Pascal Hocard, Bes., 38,3; 4. Claude Metzling, Baume-les-D., 38,1; 5. Jean-C. Gerlis, Bes., 37,7; 6. Dominique Bataillon, Bes., 37,5; 7. Alain Mangot, Bes., 37,4; 8. Jean-G. Borel, Ct, 37,3; 9. Eric Claude, Ch-de-F., 37,1; 10. Ghislaine Perrot, Bes., 37; 11. Claude Matthey, Ch-de-F., 36,8; 12. José Farine, Niel, 36,5.

## CARNET DU JOUR

EXPOSITIONS. — Pontarlier (Annonciades), Robert Fernier. Musée d'Ornans: Gustave Courbet.

PHARMACIE DE SERVICE. — Perrin (Fleurier).

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — Votre médecin habituel.

## AVIS DIVERS

**Vaucher-Bognar**  
FLEURIER ☎ 9 10 37

le chausseur de confiance

FLORAISON DE LA MI-ÉTÉ POUR LA COMMODITÉ DES AUTOMOBILISTES

**Zone bleue: 80 NOUVELLES PLACES**

**A** Neuchâtel, on ne saurait se bercer d'illusions plus longtemps. Dans cinq ou six ans environ, la circulation, au centre de la cité, sera pratiquement impossible. Dans cette boucle, très pittoresque certes, mais nullement faite pour absorber le trafic motorisé, qui ne fait qu'augmenter de mois en mois, viendra une fois le temps de l'interdiction générale de circuler. Seuls y auront accès avec leur véhicule les commerçants, les livreurs et transporteurs, les services publics, les taxis, les médecins et, évidemment, les habitants des quartiers englobés dans cette zone interdite. Ces priorités devront pouvoir faire état de leur droit sous la forme d'un laissez-passer dûment signé de la direction de police. Le centre de la ville, privé des automobiles qui l'encombrent, et certains jours l'étouffent, sera tout entier livré aux passants et aux privilégiés précités.

Nous n'en sommes pas encore là, direz-vous! Autant se faire à cette idée dès maintenant, répondrons-nous! Afin que nul ne soit surpris, scandalisé, outré le moment venu...

**Etendre la zone bleue**

Contentons-nous, pour le moment, de savoir que le Conseil communal a décidé d'élargir la zone bleue dans le centre de la ville.

Cette nouvelle sera accueillie avec satisfaction, par ceux surtout qui regrettaient de voir disparaître certaines cases dans la zone bleue sans être remplacées par d'autres!

Depuis l'an dernier, une dizaine de cases ont cessé d'exister dans les rues les plus fréquentées du centre. Ce n'est pas beaucoup, d'accord; c'est trop tout de même dans une ville où le parking est aussi difficile.

Quatre-vingts nouveaux emplacements, ce la correspond approximativement à la capacité de parking de la place Alexis-Marie-Piaget.

L'emplacement de ces nouvelles cases a été choisi par la direction de police en fonction d'une part des besoins, d'autre part des impératifs de la fluidité du trafic. Le voici:

**Ecluse:** de la rue des Moulins à celle de Prébarreau, sur le côté sud de la chaussée.

**Boine:** de la rue des Terreaux à la rue du Tertre, côté est.

**Avenue de la Gare:** du passage Max-Meuron à la rue de la Serre, des deux côtés.

**Faubourg de l'Hôpital:** du parc de l'hôtel de ville à la rue du Port, des deux côtés.

Ces cases bleues seront aménagées prochainement, dès que la sanction du gouvernement cantonal aura été transmise à l'autorité communale du chef-lieu, ce qui ne saurait tarder.

**Vers des cases réservées aux cycles et cyclomoteurs**

Compte tenu de la population, Neuchâtel est l'une des villes de Suisse romande où il y a le plus de cyclistes et de cyclomoteuristes.

La police a délivré à ce jour quatre mille plaques de vélo et en délivrera encore mille plaques de vélo et en délivrera encore mille plaques de vélomoteurs. S'ajoutent ceux dont les conducteurs se rendent quotidiennement à Neuchâtel des communes environnantes.

La police étudie donc la possibilité de créer un certain nombre d'emplacements structurellement réservés à ces moyens de locomotion. Les propriétaires de ceux-ci se-

raient tenus de les utiliser, tout comme les automobilistes doivent parquer leur véhicule dans des cases ad hoc.

**Quatre sortes de stationnement**

Pourquoi ne pas créer une zone de stationnement à 45 minutes dans les quelques rues du centre souvent surencombrées? se demandent certains.

A moins d'erreur, c'est ce qui se faisait jadis, mais si la police s'en tient au principe de la zone bleue, c'est qu'elle a de bonnes raisons: cette zone bleue, où que vous soyez, est d'une heure et demie. Son principe est généralisé sur le plan européen et, dans l'esprit des automobilistes, cette couleur représente un symbole, le même partout.

Neuchâtel dispose actuellement de quatre sortes de stationnement: 15 minutes près de l'hôtel des Postes (à l'ouest), 45 minutes à la gare, une heure et demie dans la zone bleue et 48 heures à l'est de la gare pour les clients des CFF.

C'est, aux yeux de la direction de police, bien suffisant. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'il faille une fois songer à une zone rouge, encore que le contrôle, là, ne serait pas aisé.

**Excellentes expériences**

En décembre, le samedi et les veilles de Noël et des fêtes de fin d'année la circulation est interdite au centre, à certaines exceptions près.

Il faut honnêtement reconnaître, font remarquer le cap. René Habersaat, commandant de la police locale, et son adjoint, le plit H.-L. Perrin, spécialement chargé de la circulation urbaine, que cette expérience est, à maints égards, positive.

Depuis trois ou quatre ans, elle est entrée dans les mœurs et, finalement, chacun en bénéficie. Les commerçants ne comptent pas un client de moins, parce que les véhicules doivent stationner ailleurs qu'au centre de la cité!

Il faut avoir vu la rue de l'Hôpital le samedi matin, la rue de la Treille presque tous les jours et d'autres encore, pour comprendre qu'une telle situation ne peut plus se perpétuer.

On ne s'étonnera donc pas que l'autorité communale songe à prendre certaines mesures qui pourraient paraître impopulaires à certains mais qui, avec le temps, donneront raison à ceux qui ont osé faire ce choix. D'ailleurs, ces mesures ne seront décidées — par exemple l'interdiction de circuler au centre le samedi et, peut-être, le vendredi déjà, et cela durant toute l'année — qu'au terme d'une consultation des principaux intéressés.



La rue de l'Hôpital ressemble plus souvent à une corrida de véhicules qu'à l'arrière d'une paisible cité. (Avipress - J.-P. Baillod)

**L'abus de l'automobile condamnera celle-ci**

Un jour peut-être, pas si lointain, il faudra bien en arriver à l'interdiction générale de circuler au cœur de la cité. Pour la simple raison que bon nombre de personnes n'ont pas compris que l'abus de l'automobile condamnera cet utile moyen de déplacement, tout au moins sur le plan urbain.

Malgré toutes les recommandations, trop de citadins s'entêtent à venir travailler avec leur véhicule, alors qu'ils pourraient faire autrement et à parquer dans la zone bleue plutôt que d'avoir recours aux transports publics — que les TN doivent adapter sans cesse aux exigences nouvelles d'un horaire commode.

Mais si le simple citadin veut quand même utiliser sa voiture, il devra alors apprendre à la parquer en dehors du centre,

dans la zone blanche, par exemple immédiatement à l'est de l'hôtel Beaulac, où a été aménagé un parc équivalent en capacité à celui de la place du Port. A quelques minutes du centre, à pied!

**Un lourd passé d'habitudes**

A Neuchâtel, rappelait le cap. Habersaat, il y a de vieilles habitudes à oublier. Chaque automobiliste doit faire sa petite révolution interne pour accéder au rang de citadin moderne.

A Zurich, à Lausanne, à Genève, la distance moyenne du parc à voitures au lieu de travail est de 800 mètres. Chacun, par la force des choses, s'y est fait. Le Neuchâtelois y viendra. Mieux vaut tôt que tard!

Car le centre de la ville est condamné à plus ou moins brève échéance!

G. Mt

**À LA SALLE DES CONFÉRENCES**

**Brillante séance de clôture au Conservatoire**

Un nombreux public a assisté mardi soir à cette audition de clôture, donnée par quelques élèves avancés des classes de E. Brero, H. Dattner, R. Bauer et R. Boss, avec le concours de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel. A vrai dire, le talent de ces jeunes musiciens, la très haute qualité des exécutions nous ont valu, plutôt qu'une audition, un véritable concert...

La première partie était réservée à deux violonistes, tous deux membres de l'OCN. Nous avons apprécié la sensible et délicate interprétation de Danièle Othenin-Girard (Allegro du Concerto en ré de Mozart). Quant à Jan Dobrzewski, il remporta un éclatant succès dans le Concerto de Mendelssohn (premier mouvement) où il sut s'imposer par un ensemble de qualités qu'on ne rencontre guère que chez les professionnels: autorité, sûreté technique, charme de la sonorité, parfaite mise en place de chaque élément du discours musical.

Les quatre pianistes de la seconde partie ont également dépassé, et souvent de fort loin, le stade de l'exécution correcte. Très beau toucher, et déjà un sens étonnant du style mozartien, chez Christine Theurillat (Con-

certo en la K. 488). Jeu clair, vivant et vigoureusement rythmé de Françoise Kissling et de Virginia Wykoff, qui se partageaient les trois mouvements du Concerto en si bémol de Beethoven. Surtout, magnifique prestation d'une pianiste genevoise, Brigitte Scheu, qui sut mettre en valeur le climat poétique, la richesse de teintes d'une œuvre trop peu jouée chez nous: la Ballade, pour piano et orchestre, de Fauré.

Quant à l'OCN, dument renforcé par quelques souffleurs et dirigé par E. Brero, il s'est distingué, d'un bout à l'autre, par l'excellence de ses accompagnements.

**L'AGRANDISSEMENT DU CONSERVATOIRE**

Le traditionnel rapport annuel du Conservatoire, présenté successivement par MM. F. Humbert-Droz, président, et R. Boss, directeur, mettait l'accent sur l'agrandissement en cours: la construction d'un étage supplémentaire qui permettra au Conservatoire de disposer, dès cet automne, de treize voire quatorze salles (au lieu des sept dont il avait bien fallu, vingt années durant, se contenter)...

M. Humbert-Droz — auquel on doit dans une large mesure, la réalisation de



Le plit Perrin et le cpl. J. Robert, de la police locale, chef de la signalisation routière sur le plan communal, prennent des dispositions en vue de créer, à la rue de l'Hôpital, une case supplémentaire pour le chargement et le déchargement des marchandises destinées aux commerçants de l'endroit. (Avipress - J.-P. Baillod)



**Avant le Conseil général**

Un point supplémentaire figure à l'ordre du jour de la séance du Conseil général de lundi prochain: la nomination d'un membre de la commission scolaire de Neuchâtel, en remplacement de M. Max Laborn, démissionnaire.

**Motocycle contre auto**

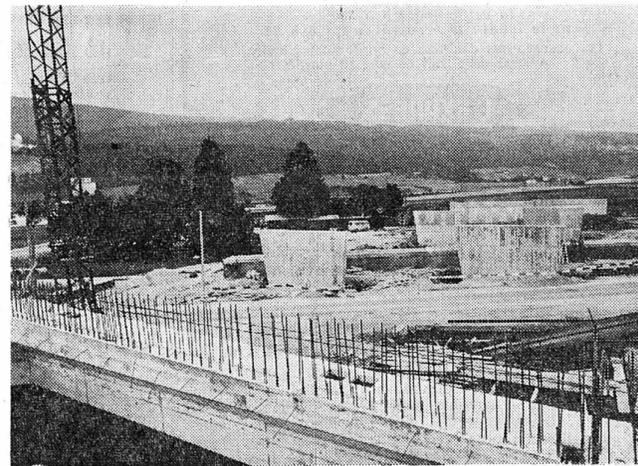
Un accrochage s'est produit hier, à 19 h 25, à l'intersection du faubourg de la Gare et de l'avenue de la Gare entre une voiture conduite par M. G. P., domicilié à Neuchâtel, et un motocycle léger que pilotait M. R. F., de Neuchâtel également. M. G. P., qui descendait le faubourg de la Gare en direction nord-sud, voulait se rendre à la gare. En obliquant à gauche, il coupa la route de M. R. F., qui montait l'avenue de la Gare pour se rendre au faubourg de la Gare. Le cyclomotoriste heurta la voiture de P. Il refusa d'être conduit chez un médecin, déclarant qu'il s'y rendrait demain s'il en éprouvait la nécessité. Dégâts aux deux véhicules.

**Accrochage**

Hier peu avant midi, un automobiliste de nationalité suisse mais domicilié en Espagne, M.A.G., circulait avenue du 1er-Mars, en direction de Saint-Blaise. Peu après les feux lumineux de la poste, circulant sur la piste de gauche, il se rabattit trop vite à droite et son véhicule accrocha la voiture de M.C.P., de Boudry, qui roulait à la même hauteur, mais sur la piste de droite. Légers dégâts.

L. de Mv.

**VIGNOBLE**



**A Cornaux, le pont de la RN 5 encerclera tout le cimetière**

(c) On ne peut pas dire que les agriculteurs et les entreprises de construction ont été avantagés ces dernières semaines par le beau temps, les premiers ont dû à plusieurs reprises réduire faucheuses et faneuses dans les hangars et les secondes revêtir les contremaitres, les maçons et manoeuvres du complet imperméable jaune indispensable et en plus installer des pompes pour vider les fouilles de l'eau envahissante. Près du cimetière de Cornaux, un vaste

chantier a été établi ces derniers mois pour construire les culées du pont qui recouvrira la route nationale 5, laquelle enjambrera celle qui dessert la raffinerie de Cressier ainsi que la fabrique de ciment «Juracime». Lorsque tous les travaux seront terminés, le cimetière sera encerclé dans l'échangeur de circulation, le silence de ce champ du repos, sera, on doit l'avouer, singulièrement troublé. (Avipress - J.-P. Baillod)

**Démission du Dr Jean-Pierre Crosetti, chef du service de chirurgie des Cadolles**

Les Services sociaux de la ville de Neuchâtel nous communiquent:

Depuis plus de 18 ans, le service de chirurgie de l'hôpital de la ville aux Cadolles, est dirigé par le Dr Jean-Pierre Crosetti. Ce dernier a décidé de cesser cette fonction et vient d'écrire au Conseil communal en donnant sa démission. Dans sa lettre, il précise que dorénavant, il entend se consacrer entièrement à la chirurgie et motive sa détermination qui est d'ordre personnel, par le fait d'une part que ses intentions professionnelles ne lui permettent que difficilement d'assumer les lourdes tâches administratives imposées par la position qu'il occupe. D'autre part, il serait heureux de pouvoir s'adonner à certaines ambitions scientifiques, qu'il lui a été impossible de satisfaire jusqu'à présent. Sa démission prend effet à fin septembre 1969 mais le Dr Crosetti ajoute que, dans l'intérêt de l'hôpital, il restera volontiers à sa disposition pour le cas où un successeur n'aurait pas été trouvé à cette date.

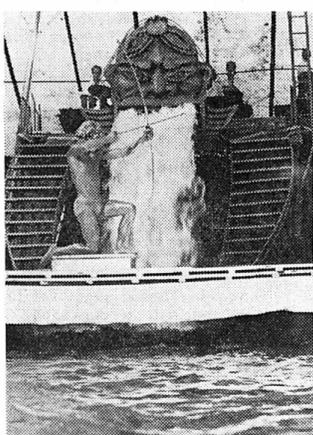
Le Conseil communal a pris acte avec regret et compréhension de cette décision, non sans remercier le Dr Crosetti du travail important qu'il a accompli à l'hôpital des Cadolles depuis 1951 et de l'intérêt qu'il a porté tant aux malades qu'à l'évolution de la chirurgie. D'ailleurs en reconnaissance des services rendus par ce chirurgien, des lits de cet établissement seront mis à sa disposition, afin qu'il puisse y soigner de ses malades et poursuivre son activité opératoire sur la place.

Cette démission a pour conséquence que le poste de chef du service de chirurgie de l'hôpital de la ville sera prochainement mis au concours et qu'un nouveau médecin sera appelé à prendre cette fonction.



Le Dr Crosetti: 18 ans au service de chirurgie de l'hôpital de la ville (Archives)

**Une piscine? Ça se construit en dix minutes!**



Une piscine? Non, une arène! (Avipress J.-P. Baillod)

Au cours de sa tournée 1969, le Cirque national suisse s'arrête dans une soixantaine de villes. Il se trouve actuellement à Neuchâtel.

Ce petit monde qu'est le cirque déplace ses cent roulottes par le train. Parmi elles, on trouve une cuisine, une installation mobile de douches et même une école ambulante.

Les éléphants, les chevaux et les animaux exotiques voyagent à bord de wagons particuliers. Pendant toute la saison, les CFF mettent à disposition deux trains spéciaux et le trajet parcouru lors de chaque tournée est d'environ 4000 kilomètres. Une partie des employés et des artistes, représentant quinze nations, se déplacent de ville en ville par route, à bord de quelque soixante caravanes.

Cette année, le programme est placé sur le thème de «Cirque sous l'eau». A cet effet, l'arène est transformée en piscine, autour et dans laquelle évoluent hommes et animaux.

Le montage de cette piscine n'a pas été facile. Pendant plusieurs mois, il a fallu construire, dans les propres ateliers du cirque Knie, à Rapperswil ou dans des entreprises suisses, les installations techniques. Pour être en mesure

de transformer le manège en bassin, en quelques minutes seulement, l'assemblage de soixante-deux éléments métalliques a été nécessaire. L'intérieur du bassin est recouvert d'un tapis synthétique imperméable. L'eau est portée à vingt-cinq degrés dans un réservoir situé à l'extérieur de la tente, ce chauffage nécessite quelque 500,000 kilocalories.

Les conduites, avec leur treble éléments, ont une longueur totale de 60 mètres. Deux pompes sont utilisées pour faire monter l'eau jusqu'à la hauteur du podium sur lequel est juché l'orchestre. L'eau retombe ensuite en cascade dans l'arène. Le principal ornement, la fontaine géante, pèse 1800 kilos et elle est composée d'éléments assemblés. Des feux de lumière la mettent en valeur, jeux commandés électroniquement.

Cinq véhicules spéciaux ont été construits pour le transport de tout le matériel nécessaire à «Cirque sous l'eau».

Quant au montage de l'ensemble du bassin, qui contient un quart de millions de litres d'eau il exige vingt hommes qui exécutent ce travail pendant l'extracte, soit en dix minutes. Un véritable record!

Cette piscine ferait l'affaire de bien des villes et le bonheur de bien des gosses...

**au Jour le jour**

**Les emballages de cigarettes**

La chronique que nous avons réservée dernièrement au ramassage d'emballages de sucre ou de paquets de cigarettes nous a valu plusieurs lettres. Des adresses nous ont été données, adresses où pouvaient être envoyés les fameux emballages convertis par la suite en chaises pour infirmes ou chiens pour aveugles. Nemo a pris contact avec lesdites personnes: celles-ci, commerçants ou personnes privées, ont en effet recueilli des milliers d'emballages... inutilement. Les renseignements donnés au départ étaient partis on ne sait d'où, lancés par on ne sait qui.

Nemo a également demandé l'avis d'une raffinerie. Très souvent, la direction reçoit des cartons entiers remplis d'emballages vides ayant contenu les trois morceaux de sucre, traditionnellement servis dans les établissements publics. Ces envois sont détruits, ne pouvant être utilisés d'une manière ou d'une autre.

Il est tout à fait impossible, comme le suggère une lectrice, de récol-

ter ces emballages, de les faire compter par des infirmes et de les expédier ensuite dans les fabriques ou des usines. Ces dernières, nous l'avons déjà dit, aident régulièrement et très souvent généreusement plusieurs associations ou œuvres sociales. Ces maisons ne peuvent envisager de compliquer les choses en tenant une comptabilité d'emballages vides pour effectuer leurs dons... et on les comprend.

Nous l'avons dit également, il existe cent manières d'aider les personnes désignées. Un gosse peut remplacer le ramassage d'emballages par un geste pour aider un aveugle ou un infirme à traverser la rue ou descendre le trottoir, en faisant un bout de chemin avec lui en discutant de tout et de rien.

Il faut souvent si peu de chose pour faire naître un sourire chez une personne malheureuse!

NEMO

**Affaires cantonales**

**Nominations au Conseil d'Etat**

La chancellerie d'Etat communique:

Dans sa séance du 27 juin 1969, le Conseil d'Etat a admis au rôle officiel du barreau, Mlle Dominique-Edith-Elisabeth Bengerel-dit-Perroud, licenciée en droit, domiciliée à Cormondrèche.

Il a procédé à diverses nominations, dont quelques-unes présentent un intérêt général pour le public.

Ont été nommés: M. Michel Soldini, ingénieur, aux fonctions d'ingénieur cantonal adjoint au service des ponts et chaussées; MM. Claude Bugnon et Frédéric Douillot aux fonctions d'administrateurs-adjoints à l'administration cantonale des contributions; M. Jacques Ruedin, aux fonctions d'inspecteur à l'administration cantonale des contributions, et M. Pierre Chuat aux fonctions d'inspecteur-adjoint à ce même bureau; M. Francis Matthey aux fonctions d'économiste au service des améliorations foncières, section de l'aménagement du territoire, et M. Jean-Michel Kohler, domicilié à la Chaux-de-Fonds, en qualité de maître adjoint de pédagogie pratique à l'Ecole normale cantonale.

**FAN**

**Réception centrale:**

Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel  
Téléphone (038) 5 65 01  
Compte de chèques postaux 20-178

**Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi**

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

**Délai de réception de la publicité:**

**Annonces**

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces le vendredi également, avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

**Avis de naissance et avis mortuaires**

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

**Réclames et avis tardifs**

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

**Tarif de la publicité**

ANNONCES: 40 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 30 c. min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.—, Réclames Fr. 1.35. Mortuaires, naissances 60 c. Petites annonces non commerciales à tarif réduit 25 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

**Tarif des abonnements**

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
56.—	28.50	14.50	5.50
ÉTRANGER			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50
Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

**Délais pour les changements d'adresse (minimum une semaine)**

la veille avant 8 h 30.  
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30.  
Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

**L'EXPRESS**

**AVIS OFFICIELS**

**VILLE DE NEUCHÂTEL**

**JARDINS D'ENFANTS**

Un nouveau jardin d'enfants s'ouvrira à la rue Louis-d'Orléans 11, dès le 1er septembre 1969. Les inscriptions d'enfants de 5 ans révolus sont prises au jardin d'enfants des Valangines (rue Louis-d'Orléans 36) jusqu'à samedi 5 juillet au plus tard.

Direction des jardins d'enfants

**TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL**

**EXTRAIT DE JUGEMENT**

Par jugement du 12 juin 1969, le tribunal de police du district de Neuchâtel a condamné SCHORRO Henri, né le 10 juin 1932, technicien, domicilié rue Louis-Chollet 6, à Fribourg, à la peine de 6 jours d'emprisonnement sans sursis, à 80 fr. et aux frais par 200 fr., pour ivresse au volant et infractions à la LCR (art. 31, 90, 91, 102 LCR, 89 CPPN).

La publication dudit jugement en extrait a de plus été ordonnée (art. 61 CPS) aux frais du condamné, dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel».

Au nom du tribunal de police:  
Le greffier: M. Steininger, cg  
Le président: J. Ruedin, suppl.

Neuchâtel, le 1er juillet 1969.  
Le greffier du tribunal de district: W. Bianchi.

**VILLE DE NEUCHÂTEL**

**RECRUTEMENT D'AGENTS DE POLICE**

Quelques postes d'agents de police sont mis au concours pour l'année 1970. Conditions à remplir: être apte au service militaire et jouir d'une bonne santé. Limite d'âge: 29 ans. Entrée en service: janvier 1970.

Les jeunes gens qui aiment les responsabilités et qui s'intéressent à une activité variée et indépendante peuvent, à l'aide du coupon ci-dessous, demander notre documentation et la formule d'inscription pour l'école de recrues.

A LA POLICE DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL  
2001 Neuchâtel

Veillez me faire parvenir votre documentation et la formule d'inscription pour l'école de recrues de 1970 à Neuchâtel.

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_ Profession: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Lieu: \_\_\_\_\_

Département des Travaux publics  
Service des monuments et des sites

**AVIS**

Aux propriétaires de bateaux et de coffres entreposés à bien plaire sur la grève de l'Etat, cadastre de Colombier, délimitée au nord par la station d'épuration et au sud par la plage du camping.

Les travaux de la route nationale 5, secteur Auvonnier - Colombier, vont reprendre incessamment.

En conséquence et pour éviter toute déprédation à vos biens, nous vous prions de libérer cette zone jusqu'au 31 juillet 1969.

Le conservateur cantonal  
Roger VIONNET

**VILLE DE NEUCHÂTEL**

**ENGAGEMENT D'OUVRIERS**

La direction des Travaux publics de la ville de Neuchâtel engagerait des

**OUVRIERS**

pour son service de la voirie. Places stables. Caisse de retraite et caisse-maladie.

Entrée immédiatement ou pour date à convenir.

Se présenter au secrétariat de la direction des Travaux publics, hôtel communal, 2me étage, bureau No 42.

**COMMUNE DE CORNAUX**

L'administration communale engagerait, pour date à convenir,

**une employée de bureau**

Adresser les offres au Conseil communal jusqu'au 11 juillet 1969.

Conseil communal

**IMMEUBLES**

A vendre à Faoug (lac de Morat)

**VILLA**

très bien située, vue magnifique, confort moderne, comprenant deux appartements (4 et 2 pièces). Grand garage. Construction 1965. Terrain 645 m<sup>2</sup>. Fr. 180,000.—

Adresser offres sous chiffres S 302228 à Publicitas, 3001 Berne.

NIUC-SIERRE (VS)

A vendre

**CHALET**

neuf 4 1/2 pièces sur 2 étages; terrain 600 m<sup>2</sup> environ.

Fr. 65,000.—

Tél. (027) 5 00 98.

**A vendre à Peseux**

immeuble bien situé, 2 appartements 3 pièces; 1 appartement 2 1/2 pièces. Garage et jardin. Faire offres sous chiffres KI 1720 au bureau du journal.

**VILLA**

à vendre ou à louer pour cause de départ; 4 à 5 pièces, vue, tranquillité, à 1 km d'Yverdon, tout confort, bain, douche, mazout, construction neuve, 1968. 901 m<sup>2</sup> de terrain. Prix 135,000 fr. ou à louer 575 fr. Ecrire sous chiffres P 42-471,516 à Publicitas, 1401 Yverdon.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**MAISON**

A vendre, au Val-de-Ruz, maison de 3 appartements de 5, 4 et 2 pièces. Tout confort. Garage chauffé pour 2 voitures. Dégagement de 3000 m<sup>2</sup>. Vue panoramique sur le lac et les Alpes.

S'adresser à Samuel Matile, agence immobilière, Fontainemelon. Tél. (038) 7 00 45.

**Maison familiale**

A vendre, au Val-de-Ruz, grande maison familiale de 7 pièces. Tout confort. Garage, jardin-verger de 1400 m. Situation tranquille, ensoleillée. Vue étendue.

S'adresser à Samuel Matile, agence immobilière, Fontainemelon. Tél. (038) 7 00 45.

**Terrain pour chalets**

A vendre, à 8 km à l'est de la Chaux-de-Fonds, belles parcelles de terrain au prix de 6 fr., 7 fr. et 8 fr. le m<sup>2</sup>.

S'adresser à Samuel Matile, agence immobilière, Fontainemelon. Tél. (038) 7 00 45.

**IMMEUBLES LOCATIFS**

A vendre, dans différentes régions du canton de Neuchâtel, immeubles locatifs neufs ou de construction très récente, ou sur plans, de 15, 20, 25 et 30 appartements. Excellente construction. Rendement intéressant.

S'adresser à Samuel Matile, agence immobilière, Fontainemelon. Tél. (038) 7 00 45.



**NEUCHÂTEL**

**Maison ancienne de 4 pièces**

mitoyenne, chauffage par fourneaux, jardin, quartier des Draizes. Prix intéressant.

Tél. (038) 5 13 13

**Neuchâtel**

Epancheurs 4  
**offre à vendre**

**Café - restaurant avec bar**

bien agencé, mobilier soigné, machines et appareils modernes, appartement de 4 pièces à disposition.

**A vendre, entre Morat et Avenches**

parcelles de terrain pour villas, week-end et caravanes, 6500 fr. la parcelle de 500 m<sup>2</sup>. Pour traiter, 3000 fr. Téléphonez dès 20 h 30 au (037) 63 13 12.

A vendre

**VILLA**

6 pièces, terrasse, avec cheminée, construction moderne. Situation exceptionnelle; vue sur le lac; ouest de Neuchâtel. Adresser offres écrites à 37-1069 au bureau du journal.



Terreaux 9-NEUCHÂTEL  
Tél (038) 54833-54834

**A louer**

NEUCHÂTEL, Cassardes  
**BELLE GRANDE CAVE**  
loyer mensuel 60 fr.

PESEUX, Deurres avec accès direct sur rue

**BEL ATELIER**

de 70 m<sup>2</sup>, pour mécanique, horlogerie ou autre destination. Loyer 400 fr.

**LOCAL - BUREAU**

de 30 m<sup>2</sup>. Loyer 150 fr.  
NEUCHÂTEL, Vy-d'Etra 33 et 35,  
2 boîtes de garage, loyer 40 fr.

**A vendre**

CORTAILLOD, route de Boudry  
**BEAU TERRAIN A BATIR**

de 2800 m<sup>2</sup>, zone industrielle, 60,000 francs.

CORTAILLOD, au village, pour raison de santé, bonne

**PETITE ÉPICERIE**

avec jolie clientèle. Chiffre d'affaires 140,000 fr. Agencement 9000 fr. plus inventaire marchandises. Loyer du magasin 150 fr. par mois.

**Demande à louer**

NEUCHÂTEL ou environs immédiats pour industrie horlogère

**LOCAUX DE FABRIQUE**

d'environ 300 m<sup>2</sup> avec installations sanitaires et chauffage général.

**MAISON - VILLA**

de 5 à 8 chambres, de préférence maison ancienne. Long bail désiré.

**MAGASIN**

avec arrière-magasin de 50 à 60 m<sup>2</sup>, pour BOUTIQUE, au centre de Neuchâtel.

**CAFÉ - RESTAURANT**

à Neuchâtel ou aux environs immédiats.

**DEMANDES À LOUER**

**URGENT**

Je cherche appartement de 3 pièces, même ancien, remise en état à ma charge. Obligé de libérer le mien le 20 juillet. Famille de 3 personnes, tranquilles et solvables. Deux cents francs de récompense. Cette demande s'adresse à particulier ainsi qu'à toute gérance. Tél. 4 24 15 de 12 h à 14 h 30 ou de 18 h 45 à 22 heures.

**CHAMBRES**

On cherche, pour étudiantes américaines,  
du 1er septembre 1969 au 15 juillet 1970. Faire offres à: ADEN, pl. Numa-Droz 1, Neuchâtel. Téléphone 5 42 42.

**URGENT, LOGEMENT**

de 3 1/2 ou 4 pièces, région Neuchâtel - Marin. Loyer 385 fr., charges comprises, pour le 1er août 1969. Adresser offres écrites à DB 1713 au bureau du journal.

**OFFRES D'EMPLOIS**

On cherche, pour le kiosque Neuchâtel-Lipo (gare CFF, passage sous-voies), une

**remplaçante vendeuse**

Des connaissances particulières de la branche ne sont pas exigées, car nous pouvons prévoir une période de mise au courant.

Les intéressées sont priées de s'annoncer directement au kiosque précité, chez Mme Seeberger.

**SAGITER S.A.**

engage (éventuellement à la demi-journée)

**EMPLOYÉE DE FABRICATION**

Les personnes intéressées, suisses ou étrangères au bénéfice du permis C, sont priées de prendre contact avec la direction au (038) 4 22 66.

**cojo** NEUCHÂTEL engage pour son service des combustibles

**PERSONNEL**

pour travaux de chantier, portage. (Étrangers hors contingent acceptés).

Éventuellement possesseur du permis de conduire pour livraisons avec camionnette.

Téléphoner au département combustibles 5 15 45.

**cojo**

**A LOUER**

Pour cause imprévue, à louer à l'année au Grand-CHAUMONT

**CHALET MEUBLÉ**

comprenant 3 pièces, cuisine, 1000 m<sup>2</sup> de terrain, 6 ou 7 lits. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à LJ 1721 au bureau du journal.

A louer à Sainte-Croix

**petit appartement de vacances**

4 lits, libre août et septembre.  
Tél. (039) 3 44 50.

A louer à Gals

**appartement**

de 2 pièces, tout confort, cuisine entièrement équipée, 240 fr. par mois, charges comprises.  
Tél. (032) 83 24 56.

**Joli CHALET**

en Gruyère, confort 5 ou 6 personnes, libre juillet et août prix 550 fr. par mois  
Tél. (022) 45 34 56 ou 45 48 57. Éventuellement à vendre.

**Locaux industriels**

A louer à la Chaux-de-Fonds, rue A.-M.-Piaget, beaux locaux industriels de 320 m<sup>2</sup>. A la même adresse, locaux pour bureaux et archives.

S'adresser à Samuel Matile, agence immobilière, Fontainemelon. Tél. (038) 7 00 45.

**A louer à Fleurier**

appartement de 3 chambres et dépendances, dans maison tranquille. La préférence sera donnée à couple sans enfants, ou à personne seule. Pour tous renseignements, s'adresser à: Etude des notaires Vaucher et Sutter, à Fleurier. Tél. 9 13 12.

**appartement de 4 pièces**

tout confort, vue imprenable. Loyer mensuel 492 fr. plus charges. Fiduciaire Lauba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel. Téléphone 5 76 72.

Qui veut bien, occasionnellement, revoir et corriger, contre rémunération,

**l'orthographe de textes français**

De préférence personne pouvant aussi se charger de dactylographie. Gain accessoire. Faire offres sous chiffres A S 6886 J, aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2501 Bienne.

On cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

**cuisinière**

ou personne sachant cuire. Place stable et bien rémunérée. Congés réguliers. S'adresser à la direction de la pension des dames âgées «La Sombaille», 2300 la Chaux-de-Fonds, Sombaille 4 a. Téléphone (039) 2 46 60.

Salon de coiffure G. Hausmann, Neuchâtel, Moulins 27, téléphone (038) 5 37 06, cherche

**1er coiffeur messieurs**

connaissant la coupe au rasoir. Excellent salaire. Logement avec confort à disposition; étranger accepté.

**Manufacture de montres «NATIONAL» S.A. La Chaux-de-Fonds**

A.-M.-Piaget 71

Tél. (039) 3 48 06

cherche pour sa direction

**une secrétaire habile sténodactylo**

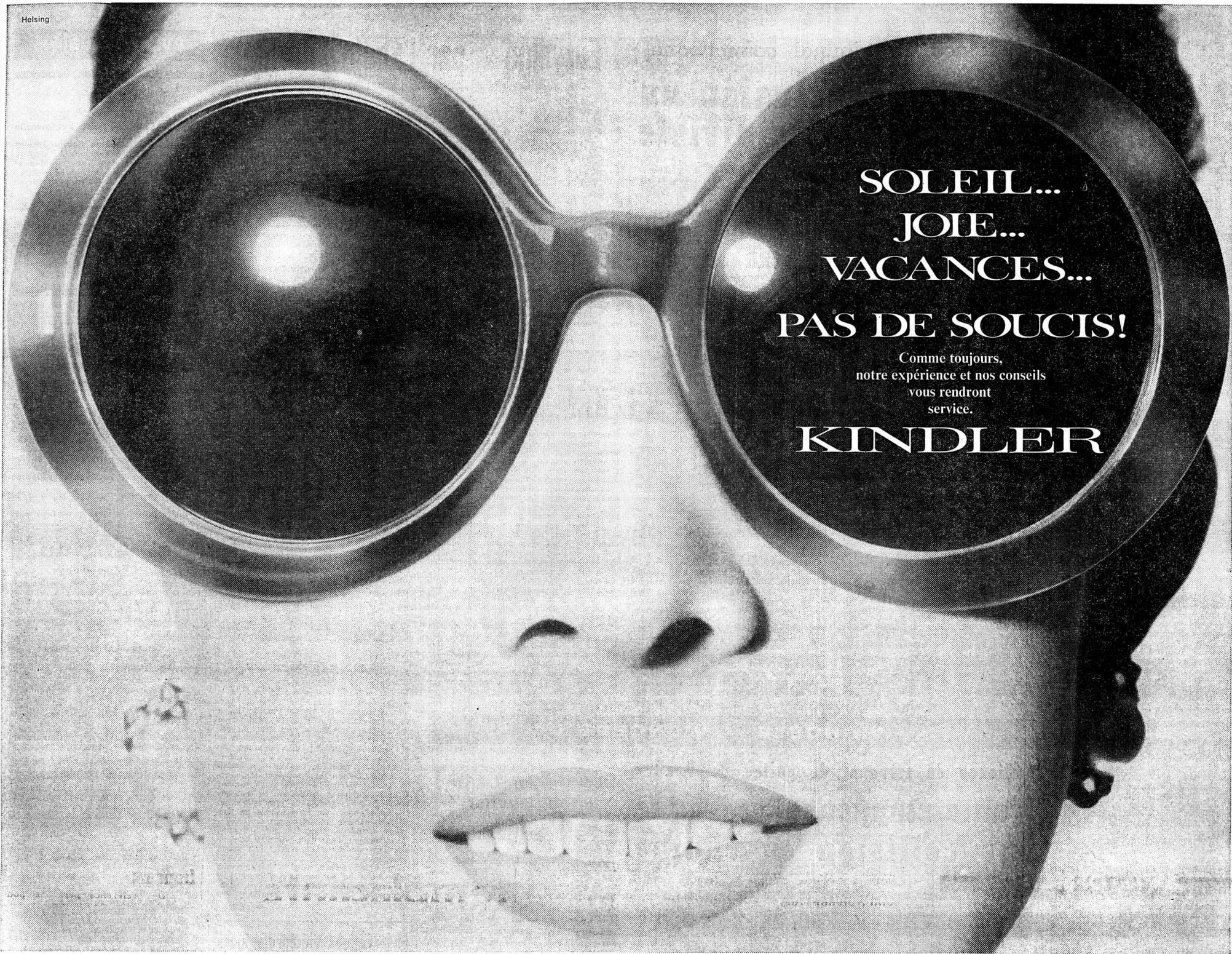
Langues: français, anglais, allemand. Travail varié dans petite équipe. Rétribution selon capacités. Entrée désirée: 4 août 1969.

**DSR ORGANISATION ET EXPLOITATION DE RESTAURANTS DE COLLECTIVITÉS**

Nous cherchons, pour le 15 juillet ou date à convenir,

**jeune fille de maison ou dame de maison**

Nourrie, logée, blanchie. Congé le samedi et le dimanche. Faire offres à FOYER DUBIED DSR, MARIN. Tél. (038) 3 23 39.



SOLEIL...  
 JOIE...  
 VACANCES...  
 PAS DE SOUCIS!  
 Comme toujours,  
 notre expérience et nos conseils  
 vous rendront  
 service.  
**KINDLER**

**co|o DISCOUNT Portes-Rouges 20**

**SUCHARD EXPRESS**

boîte géante  
 1 kg  
**640**  
 au lieu 775

**MOSQUITO**  
 spray corporel  
 éloigne les insectes

la bombe  
**270**  
 au lieu 350

**TAO** plage

le flacon  
 au lieu 530  
**390**



Beau choix  
 de cartes de visite  
 à l'imprimerie  
 de ce journal

MENUISERIE  
**DECOPPET et Cie**  
 Evole 69 - Tél. 5 12 67

La  
**couleur**  
 chez vous  
 par le spécialiste

Système PAL  
 et Suisse-France  
 à partir de **1950.-**  
**PHILIPS - MEDIATOR - NOVAK**  
 Démonstration permanente

**Jeanneret & Cie**  
 Au Confort Ménagier  
 Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 5 45 24

**Profitez! PRIX SENSATIONNELS**

**COMPLETS MESSIEURS Fr. 120.-**

**HÂTEZ-VOUS, C'EST LE MOMENT DES BONNES AFFAIRES...**





## En attendant un plus bel écrin le musée d'horlogerie enrichit ses collections

Une ou deux fois par année, c'est maintenant devenu une tradition, les actifs dirigeants du Musée d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds organisent une petite manifestation pour la présentation de nouvelles pièces, provenant soit de dons soit d'achats, mais qui servent toutes à enrichir des collections déjà somptueuses.

Hélas, en attendant d'avoir un écrin de valeur, les nouvelles acquisitions rejoignent pour la plupart les caves du Technicum. Vivement le nouveau Musée d'horlogerie!

Mardi donc, le préfet, J.-A. Halldimann, les conseillers communaux Moser et Ramseier, le président du Conseil général Thomi et divers représentants d'associations patronales et industrielles ont assisté à la présentation d'une montre de poche extra-plate à répétitions minutes, don du groupement des fabricants de montres qui tenait à marquer de sa sympathie l'occasion du 40ème anniversaire de sa fondation.

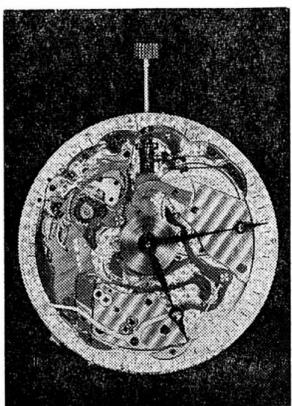
Parmi les achats les plus importants, le président de la commission du musée, M. Imhof, et son conservateur, M. Curtin, ont présenté une pendule hollandaise de parquet qui, après de multiples péripéties, a rejoint la Chaux-de-Fonds. Elle pos-

sède en particulier un carillon à 12 airs. Son mouvement indique l'heure, la minute et la seconde, les phases et l'âge de la lune, le quantième avec les jours, les mois et les astres correspondants.

Autre achat de valeur, une montre Lépine or, ayant appartenu à l'imprésario Eugénie.

Après que M. Moser eut souligné tout l'attachement que les autorités communales portaient au musée et qu'il eut félicité les responsables pour leur dynamisme, M. Imhof donna quelques indications complémentaires sur les activités du Musée d'horlogerie. C'est ainsi qu'un guide vient d'être créé à l'intention des visiteurs afin qu'au gré des visites, ils puissent découvrir les pièces les plus importantes. Ce guide sera distribué gratuitement et sera sous peu disponible en allemand.

Une exposition avait été prévue pour cet automne. Toutefois, elle ne se fera pas concurrencer celle du Locle, elle a été remise à l'an prochain. Elle aura pour thème les émaux du XVIIIe et du XIXe siècle. La plupart des pièces viendront des réserves du Louvre. Pour animer cette exposition, il a en outre été prévu



de présenter les plus belles poupées automatiques d'un collectionneur de Sainte-Croix. Afin de bien prouver que les deux musées sont complémentaires, une exposition à la même période a été prévue dans les deux musées du Locle et de la Chaux-de-Fonds. Un agréable circuit.

## AU TRIBUNAL DE POLICE DE LA CHAUX-DE-FONDS Le droit des CFF ou une singulière façon de faire respecter la loi

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a tenu une audience mercredi, sous la présidence de M. Daniel Blaser, assisté de Mlle Marie-José Fivaz, greffier. A la suite d'une plainte des époux B. pour voies de fait et injures, le prévenu J.-P. R. conteste les faits. Les époux B. se montrent d'accord de retirer leur plainte si J.-P. R. verse la somme de 40 fr. représentant les frais médicaux de Mme B. Le prévenu accepte immédiatement cet arrangement.

### UNE AFFAIRE EMBROUILLÉE

Une affaire un peu embrouillée dans laquelle R. I. est prévenu de faux témoignage revient l'attention du tribunal. Le plaignant A. F. a retiré sa plainte. Après l'audition d'un témoin, le tribunal libère R. I., estimant que la procédure n'a pu établir la culpabilité sur la base des déclarations de son ex-femme. On ne peut en effet, affirmer un faux témoignage de sa part. Les frais sont mis à la charge de l'Etat.

### FAUX TÉMOIGNAGE

S. R. est prévenu de faux témoignage et de faux dans les titres pour avoir no-

## AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

### • A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — Corso: «L'Adorable corps de Deborah». Eden: «Drôles de drames». Plaza: «Le Jour des Apaches». Ritz: «M. 15 demande protection». Scala: «Syndicat du meurtre». VARIÉTÉS. — Cabaret 55: nouveau programme de variétés internationales. EXPOSITION. — Musée des beaux-arts: l'œuvre écrite et gravée du Corbusier. PHARMACIES D'OFFICE. — Pharmacie Burki, Charles-Naine 2A. PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — Le 21017 renseignera.

### • AU LOCLE

CINÉMAS. — Lux, 20 h 30: Les cracks. Casino, 20 h 30: Pas de roses pour OSS 117. EXPOSITION. — Château des Monts: Horloges gothiques. Pharmacie d'office. — Mariotti. Permanences médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

amment déclaré qu'elle n'a pas entretenu de relations intimes avec R. G. avant le mois de décembre 1967. La prévenue maintient ses affirmations. Le tribunal entend trois témoins qui constatent que les rapports qu'entretenaient S. R. et R. G. ne présentaient rien d'anormal. L'avocat de la prévenue fait valoir que sa cliente ne s'est jamais rendu compte de l'importance de ses déclarations et que tous les témoignages en sa faveur prouvent qu'elle a dit la vérité. Le tribunal rendra son jugement ultérieurement.

### UNE DENONCIATION

Le 15 octobre 1968, sur dénonciation du chef de la gare aux marchandises CFF M. L., né en 1917, directeur, C. V., né en 1916, industriel, et J. G., né en 1921, industriel, ont été condamnés à une amende de 20 francs. Pour avoir malgré les signaux d'interdiction de circuler, complétés par la mention route CFF, bien en évidence, stationné leur véhicule sur le gazon à l'extrémité du quai de chargement sous le signal. Les prévenus ont fait opposition au mandat de répression du procureur général en faisant valoir qu'ils estimaient n'avoir pas commis de fautes, la signalisation routière ne correspondant pas aux prescriptions et les CFF n'ayant pas le droit de réserver des places de stationnement à leur personnel. Le tribunal donne connaissance de son jugement qui estime que les prévenus méritent une sanction et les condamne chacun à une amende de 20 fr. et à 20 fr. de frais.

Réd. — Ce jugement très intéressant confirme le droit des CFF de dénoncer les automobilistes fort nombreux qui rangent

## Beau succès des joutes sportives

(c) Les éliminatoires des sports collectifs sont terminés. Rien n'est cependant joué dans ces joutes sportives scolaires qu'organise chaque année les écoles secondaires de la Chaux-de-Fonds. Il s'en faut car vendredi soir auront lieu les grandes finales. En attendant bravo à tous ceux qui, par leur enthousiasme et leur sportivité, ont su attirer la sympathie unanime.

Cet après-midi auront lieu, au centre sportif de la Charrière, les éliminatoires des relais d'athlétisme au terme desquelles seront désignés les demi-finalistes qui se mesureront dès 16 h, vendredi après-midi. Après la tension due aux sports collectifs, une nouvelle fièvre s'empare des équipes de nouvelles épreuves attendent les jeunes sportifs et, comme toujours au début d'une compétition, les plus grandes espérances sont permis. En outre, toutes les classes pré-18 h 15, somptueux écrivain qui met en valeur ces purs jouteurs qui sont les finales. Nous pouvons faire confiance aux jeunes orfèvres qui cisèlent avec art un spectacle de choix qu'aucun habitant de la ville ne voudra manquer.

## Une nouvelle entente pour la fabrication du chronographe

Les maisons Breitling de Genève, Gorgat de la Chaux-de-Fonds et de Heuer-Léonidas de Bienne, spécialistes dans la fabrication de chronographes, ont créé, le 2 juillet 1969, avec Ebauches S.A. de Neuchâtel, la Société d'assemblage de chronographes Sachro S.A.

Cette société dont le siège social est à Morges, utilisera les moyens techniques les plus avancés pour l'assemblage rationnel de chronographes dont l'ébauche est fabriquée par une maison affiliée à Ebauches S.A.: Valjoux S.A. les Biaux.

Son activité sera à la disposition des fabricants d'horlogerie désirant utiliser ses services.

La demande de chronographes ne cesse de croître en raison du développement technologique et sportif d'aujourd'hui. Ainsi la création de Sachro S.A. favorisera l'extension rapide de la production de chronographes, ce qui répond aux besoins des marchés horlogers mondiaux. La création de cette société témoigne d'un esprit novateur. Il s'agit en effet de la première entreprise commune entre Ebauches S.A. et des fabricants du produit terminé. Elle satisfait un vœu souvent exprimé dans les milieux horlogers suisses.

## M. Gil Baillod nommé rédacteur en chef de l'«Impartial»

Nous apprenons que M. Gil Baillod, domicilié à Neuchâtel, actuellement rédacteur neuchâtelois de la Tribune de Lansanne, a été nommé rédacteur en chef de notre confrère «L'Impartial», en remplacement de M. Pierre Champion.

## Trois accidents : trois blessés

(c) La journée d'hier à la Chaux-de-Fonds a été marquée par trois accidents qui ont tous trois fait un blessé.

A 7 h 25, tout d'abord au carrefour des rues Numa-Droz-Docteur-Coullery, un Français de Luneville M. M. est reparti trop tôt du «stop» avec son véhicule, Mme Giselle Gagnebin qui descendait la

rue Coullery sur son cyclomoteur n'a pu s'arrêter à temps et est entré en collision avec le véhicule fauif. Souffrant d'une fracture du nez, la blessée a été conduite à l'hôpital par une voiture de la police.

A 11 h 30, une autre cycliste, la jeune Catherine Tissot, qui circulait rue Numa Droz a été blessée par la faute d'une automobiliste M. F. Cette dernière, en effet, qui venait de dépasser la cycliste a brusquement obliqué à droite pour prendre la rue Pouillerel. Ce faisant, elle a accroché et fait tomber Catherine Tissot. Souffrant de légères contusions, la cycliste a été conduite chez un médecin.

Enfin, à 13 h 20, une automobiliste imprudente A. B. qui circulait sur l'artere sud de l'avenue Léopold Robert a dépassé une voiture qui s'était arrêtée devant un passage de sécurité pour laisser passer des piétons. L'automobile a alors renversé Mlle Lopez et cette dernière, souffrant de contusions à la hanche gauche, a dû être conduite à l'hôpital.

## LE LOCLE - LE LOCLE

# Le foyer des jeunes est en pleine transformation

(c) Depuis peu, le Foyer des jeunes du Locle possède un comité élu démocratiquement par plus de 150 filles et garçons qui fréquentent régulièrement cet établissement. La campagne électorale a été placée sous le signe de l'amitié et de la courtoisie. Finalement, à l'issue du dépouillement des bulletins, c'est Jean-Yves Simoni (63 voix, maire du Foyer des jeunes), Marie-Louise Thiébaud (60), Bernard Jayet (55), Jean-Jacques Curchod (53), et Pierre-André Nanchen (45) qui ont été élus.

### Etat civil du Locle du 30 juin

NAISSANCE. — 30 juin. Jeanneret, Laurent, fils de Claude-Arthur, plâtrier-peintre et de Suzanne-Hélène, née Santschi. PROMESSE DE MARIAGE. — 30 juin. Ducommun, Michel-Richard, chauffeur PTT et Chervet, Gabrielle.

DECES. — 30 juin. Chenal, Emile-Fernand, horloger retraité, né le 31 mai 1896, époux de Alice née Duvallet (Monts 90), et de Suzanne-Hélène, née Santschi. Zutter, Fritz-Ulysse, entrepreneur de transports, né le 7 mars 1904, époux de Berthe-Edith, née Béguin (D.-J.-Richard 31).

### Etat civil du Locle, 2 juillet 1969

NAISSANCES: Lisi, Simonetta-Giorgia, fille d'Augusto, plaqueur, et d'Angela née Loss; Girardet, Sandrine, fille d'Ernest, employé CFF, et d'Emely née Mosimann; Da Pare, Silvio, fils de Da Pare Giovanni, graatteur, et de Raymond-Andrée née Bonny.

## LES BRENETS

### Innovation au culte

(c) D'anciens catéchumènes de la paroisse réformée avaient exprimé le désir de voir le culte plus vivant par une participation plus active de l'assemblée. Le pasteur Perregaux leur a donné dimanche la possibilité de s'exprimer. Ce fut un essai concluant d'autant plus que le culte se déroulait devant une très belle assistance.

### La foule

(c) Malgré la course de côté de la Tourne, le Doubs a attiré dimanche la grande foule. Les bateaux furent pris d'assaut. Les piétons profitèrent de l'abri contre la bise qu'offre le chemin goudronné entre le virage de la Crète et le Saut du Doubs. Cette belle journée avait favorisé une circulation automobile intensive.

Ce comité est complété par l'équipe des responsables des différentes activités du Foyer des jeunes: Henri Aerni (animateur), Michel Pfister (animateur), Michel Liechti (bandes magnétiques), Yves Haesler (musique), Fanel Piccini (débat-causeries-conférences), Marc-Antoine Duvoisin (problèmes électriques), Judith Humbert (émaux et responsable jeunes filles), Pascal Macquat (laboratoire photos) et Jean Delcou (théâtre).

Rappelons que l'animateur du Foyer des jeunes est M. Roland Haussener qui assumera cette tâche à plein temps à partir du 1er septembre prochain et que la haute surveillance de l'établissement sera assurée par le Conseil communal.

L'élargissement de locaux commencera prochainement puisque le magasin situé au rez-de-chaussée de l'immeuble M.A.-Calame 15 a déjà démenagé. Ainsi, dans moins de 2 mois, la jeunesse locale disposera d'un équipement qui lui permettra d'occuper sainement ses loisirs.

## «La Sociale» à Monthey

(c) Invitée par la musique ouvrière «L'Aurore», qui inaugurerait ses nouveaux uniformes, la fanfare «La Sociale» s'est rendue récemment à Monthey. Au cours de ces deux journées, elle a participé à deux cortèges et a offert deux concerts. Grâce à sa cohésion, à l'excellente tenue de ses membres et au dynamisme de son directeur, elle a remporté un succès mérité et a reçu un accueil chaleureux de la population.

Un incident qui s'est heureusement bien terminé a marqué cette course. Un groupe de participants s'était rendu dimanche matin aux Marécottes. Comme le temps était au beau fixe, quelques-uns d'entre eux décidèrent de monter à la Creuzat. A peine venaient-ils de s'embarquer dans la télécabine que l'installation tomba en panne. Ce n'est qu'après une heure et demie qu'un moteur auxiliaire put être mis en marche. Les douze «victimes» furent alors tirés de leur position inconfortable (90 minutes dans le vide), mais il fallut mettre les bouchées doubles pour arriver à l'heure du cortège.

A part cette petite aventure, tout s'est bien passé et chacun garde un excellent souvenir de l'hospitalité valaisanne. Une fois de plus, «La Sociale» a fait honneur à sa réputation. Avant les vacances, elle se produira encore jeudi soir (concert public à la Résidence et à l'hôpital) et samedi matin (cortège des Promotions).

## Avec le Ski-club de Tête-de-Ran

(c) Les membres du Ski-club de Tête-de-Ran se sont retrouvés récemment à leur chalet de Tête-de-Ran pour leur traditionnelle soirée «poulets». Le temps magnifique qui régnait en ce week-end a permis aux participants de fraterniser dans une sympathique ambiance et de passer une soirée qui s'est terminée par un bal champêtre.

## Cinquième marche de Tête-de-Ran

Les amateurs de tourisme pédestre auront l'occasion de participer, les 27 et 28 septembre 1969, à la 5ème marche de Tête-de-Ran organisée par le Ski-club Tête-de-Ran. En effet, un comité d'organisation dynamique s'est constitué sous la présidence de M. Gaston Cucho et œuvre avec enthousiasme à cette sympathique manifestation, dont la nouvelle édition sera améliorée et ouverte à tous ceux qui ont envie d'effectuer une belle randonnée le long de nos crêtes neuchâteloises. Les organisateurs souhaitent qu'un grand nombre de marcheurs participent à cette marche populaire, jeunes et moins jeunes, d'ici et d'ailleurs; tous les moyens utiles seront mis en action pour la réussite de celle-ci. Une médaille récompensera les participants.

Quoi de plus beau et de plus vivifiant que de se promener dans la nature, selon son rythme ou son goût, le long des crêtes de Tête-de-Ran et de Mont Racine et de découvrir les merveilles qui s'offrent au regard, d'un côté ou de l'autre, sur le lac et les Alpes, sur la vallée de la Sagne et de la France. Au travers des pâturages et des bosquets de sapins, un parcours de 15 km environ y sera balisé. On peut obtenir tous renseignements auprès de M. J.-M. Blandernier, Bois-du-Pâquier 11, Cernier.

## SAVAGNIER

### Course d'école

(c) Les enfants des deux classes de Savagnier se sont rendus, mardi, au Niederhorn, après une visite à la fosse aux ours de Berne. La brume dissimulant le paysage, au but la réception peu cordiale et comble de malchance la pluie dès 15 heures, escortant le bateau de Spiez à Thounne, empêchèrent cette course d'être une réussite.

# VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

## DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE

# Quelques résultats du recensement partiel du bétail réalisé en Suisse le 21 avril dernier

Le bureau fédéral de statistiques vient de communiquer les résultats du recensement partiel du bétail réalisé en Suisse le 21 avril dernier. Les chevaux, le bétail bovin, les porcs, les moutons et la volaille ont été dénombrés dans toutes les communes d'Obwald,

Nidwald, Glaris, Appenzell et Argovie. Dans un certain nombre (217) de communes représentatives des autres cantons; par correspondance dans des «grandes exploitations» situées en dehors de ces communes.

53,500 pièces à celui de 1968. On estime qu'il y avait à l'engrais 1,55 million de sujets de tout âge. L'augmentation par rapport à 1968 est de 107,400 pièces et de 7,4 %.

J. de la H.

### RÉSULTATS GÉNÉRAUX

Possesseurs d'animaux de rente	Chevaux	Bétail bovin, total	Vaches	Porcs	Moutons	Poules
cantons à recensement intégral	18,599	4 252	204,607	101,658	231,870	15,995
Grandes exploitations	3 669	7,213	118,998	45,383	498,879	65,326
Résultats calculés d'après ceux des communes représentatives	148,070	44,272	1,545,739	760,819	1,068,575	208,834
TOTAL	170,338	55,737	1,869,344	907,860	1,799,324	290,155

### ESPECE BOVINE

Le nombre de possesseurs de bovins s'établit à 115,000. Il a diminué de 2800 (2,4 %) par rapport à l'année précédente. La diminution annuelle semble s'atténuer. Quant à l'effectif de l'espèce bovine, il se chiffre à 1,87 million soit à 14,300 têtes (0,8 %) de plus qu'au printemps 1968.

Le nombre des vaches a diminué de 21,600 (2,3 %) et s'établit à 907,900 têtes. L'élimination de bétail bovin, favorisée par les autorités fédérales pour diminuer la production laitière y a certainement contribué. Puisque le nombre des génisses est resté stable, on peut s'attendre à ce que la diminu-

tion de l'effectif des vaches continue, si l'approvisionnement en fourrage brut est normal.

On estime à 285,000 le nombre des jeunes bovins d'un an ou plus. L'insémination artificielle qui continue à se développer ne paraît pas influer beaucoup sur l'effectif des taureaux reproducteurs. Le nombre des veaux de sexe masculin destinés à la reproduction a diminué de 1300 et s'établit à 23,700 têtes.

### DE MOINS EN MOINS DE CHEVAUX

D'après les résultats obtenus on a estimé à 35,100 le nombre de possesseurs de chevaux. La régression annuelle, qui était d'environ 5 % entre 1961 et 1966, est plus importante entre 1966 et 1969 puisqu'elle est de l'ordre de 6 %. Quant au total des chevaux, il se montait à 55,740 têtes. Depuis 1968 il a diminué de 3430 têtes soit de 5,8 %.

### UN PEU MOINS DE PORCS...

Les résultats d'avril 1969 fixent à 80,700 le nombre des possesseurs de porcs. Par rapport à l'année passée, la réduction est donc de 6800 soit 7,8 %. L'effectif total de l'espèce porcine se monte à 1,8 million de têtes. Ainsi, depuis l'année dernière, il a diminué de 49,700 ou de 2,7 %. A ce sujet, il convient de se rappeler qu'entre 1966 et 1968, cet effectif s'était accru de 22 %.

### ... ET DE MOUTONS

Le nombre des possesseurs de moutons s'élevait à 22,800. Il dépassait donc d'environ 100 celui de 1968. L'effectif de l'espèce ovine comprenait 290,100 pièces. Depuis 1968 il a diminué de 7700 têtes ou de 2,6 %.

### MOINS DE POULES PONDEUSES

Par rapport à 1968, le nombre des propriétaires de poules a diminué de 6900 ou de 5,9 % pour atteindre 110,000. L'effectif de poules ponduses et des sujets d'élevage se chiffrait à 3,37 millions. Il était inférieur de

## DOMBRESSON

### Séance extraordinaire du Conseil général

(c) A la demande de onze de ses membres et conformément à l'article 17 du règlement général, le Conseil général de Dombresson est convoqué pour une séance extraordinaire le mardi 8 juillet au collège avec à l'ordre du jour les points principaux suivants:

a) Etude du problème du Centre secondaire régional et rapport des participants à l'entrevue du 3 juillet avec M. Jeanneret, conseiller d'Etat, chef du département de l'instruction publique. MM. Vuilleumier et Huglin chefs du service de l'enseignement secondaire et primaire, Pellaton, Loup et Maurer représentant le comité du centre scolaire assisteront à la séance pour donner tous les renseignements qui pourraient leur être demandés.

b) Nouvel examen de la ratification de l'emprunt de 8,800,000 fr. prévu par l'arrêté du Conseil intercommunal du centre scolaire du 23 octobre 1968 pour la construction et l'aménagement du centre. On sait que Dombresson est la dernière commune du syndicat qui n'a pas encore ratifié cet emprunt.

### Au bureau communal

(c) Dès le 8 juillet prochain, le bureau communal sera ouvert du lundi au jeudi de 7 h 15 à 9 h et de 16 h à 18 h 15; le vendredi de 7 h 15 à 9 h et de 16 h à 17 h 45.

### Bientôt les vacances

(c) Par suite du temps incertain dont nous avons été gratifiés ces dernières semaines, les courses d'école ont été renvoyées après les vacances. Celles-ci débuteront samedi et l'école recommencera le 18 août.

## VALANGIN

### Une quarantaine de cas...

(c) L'épidémie de rougeole qui sévit au village depuis plus d'un mois occasionne de nombreux ravages chez les enfants et l'on dénombre une quarantaine de cas au moins. La classe primaire inférieure a été tout particulièrement atteinte.

### Culte spécial

(c) L'ancien pasteur intérimaire de la paroisse, M. Robert Jequier, du Locle, a célébré dimanche en la collégiale de Valangin, et après le culte habituel, une cérémonie religieuse réservée à un ancien habitant de la localité. M. Henri Girard, entouré de toute sa famille, l'hébreux jubilaire fêtait ses quatre-vingts ans. Il a profité de cette occasion pour faire un don à la paroisse.

## OFFRES D'EMPLOIS

**Huber & Co**  
2068 HAUTERIVE-NEUCHÂTEL TEL.038/313 72

cherche  
**PERSONNEL FÉMININ**  
pour travaux fins et délicats. Mise au courant pour débutantes. Travail propre et intéressant. Bon salaire.  
Faire offres ou se présenter, sur rendez-vous exclusivement, à Rouges-Terres 23, Hauterive (arrêt trolleybus 1, Rouges-Terres).

Pour compléter l'effectif du personnel de nos trains routiers nous désirons engager au plus tôt un

**AIDE-CHAUFFEUR**  
de nationalité suisse âgé de 23 à 28 ans et en bonne santé. Il devra accompagner un de nos chauffeurs dans ses tournées régulières en Suisse.  
Ambiance de travail agréable, place stable, caisse de retraite.  
Faire offres détaillées avec prétentions de salaire, sous chiffres AS 35.048 N, aux Annonces Suisses S.A., «ASSA», 2001 Neuchâtel.

## MONTMOLLIN

### Début d'incendie

(c) Hier à 16 h 30 éclatait à la porcherie du président de commune, M. Fritz Imhof, un violent feu de paille. Un employé de la maison, occupé à souder près de ce tas de paille, est à l'origine du début de ce sinistre. Cet employé voyant la paille prendre feu, essaya de circonscrire le sinistre. Malheureusement, son extincteur ne fonctionna pas. Au même moment, M. Jean-Louis Jeanneret, sous-officier de la compagnie des pompiers, remarqua l'extension du feu. Il alerta les pompiers qui intervinrent extrêmement rapidement sous les ordres du sergent Stubi et ensuite sous les ordres du capitaine Gerber. Les pompiers se rendirent maîtres du sinistre en trois quarts d'heure environ mais la charpente de l'annexe de la porcherie a subi des dégâts pour une valeur de dix mille francs environ. Grâce à l'intervention extrêmement rapide des sapeurs-pompiers de Montmollin, la porcherie n'a pratiquement pas subi de dégâts. A signaler que cette porcherie contenait environ 400 porcs. La gendarmerie a ouvert une enquête.

# Conseil fédéral : accord avec le rapport des « quatre sages »

La chancellerie fédérale communique: Le Conseil fédéral a eu, le 1er juillet 1965, un entretien avec la commission confédérée de bons offices pour le Jura. Au cours de cet entretien ont été examinées les questions relatives à la situation dans le Jura et intéressant la Confédération. Un échange de vues a eu lieu sur le rapport de la commission du 13 mai

1969. A cette occasion, le Conseil fédéral a confirmé qu'en faisant appel aux membres de la commission en juillet 1968, il entendait bien que leur mission s'accomplirait de la manière dont ils l'ont définie dans leur rapport. Relevons que dans leur rapport, les quatre sages préconisent un plébiscite dans le Jura mais désirent voir cette consultation précédée de la mise en place d'un statut d'autonomie.

# La jeunesse ne tolère pas l'injustice... Les étudiants bernois ne veulent pas abandonner

De notre correspondant: Mardi, peu avant midi, les étudiants en sciences économiques de la faculté de droit et des sciences économiques de l'université de Berne, décidèrent de manifester leur mécontentement à la suite du refus du collège professoral de leur faculté d'accepter de leur octroyer un droit de participation qu'ils réclament sans cesse depuis deux ans. Ils venaient ainsi d'essayer un deuxième refus. Le premier a eu lieu en février 1968. Au cours de la session du Grand conseil, on apprenait de la bouche de M. Simon Kohler, directeur de l'Instruction publique du canton de Berne, qu'une commission dénommée « Commission des 24 », extra-parlementaire, avait été mise sur pied. Elle a pour tâche l'élaboration d'un avant-projet de révision de la loi sur l'université. Plusieurs étudiants en font partie et, par conséquent suivent ses travaux de près.

C'est ainsi que les étudiants en sciences économiques ont appris que les facultés avaient été invitées à introduire, à titre expérimental, le droit de participation. Trois facultés ont suivi ce conseil, démontrant ainsi la volonté, d'une part, d'apporter leur concours à l'élaboration de la nouvelle loi, et, d'autre part d'abandonner les vieux chemins de l'université de grand-père. Quant à la faculté de droit et de sciences économiques, elle ne donne pas l'impression de vouloir changer quoi que ce

soit dans son organisation. Un certain conservatisme se manifeste surtout du côté des professeurs qui soulignent vouloir s'en tenir à la législation actuelle. Cependant, en suivant cette voie, ils commettent une injustice comparativement aux autres facultés. Hier à midi, à la clôture des cours, les mécontents ont organisé une importante discussion afin de rallier à leur cause le plus grand nombre d'étudiants des autres facultés. Durant la nuit de mardi à mercredi, ils ont abandonné les corridors de

l'université dans lesquels ils étaient assis depuis la fin de l'après-midi. N'allons pas croire qu'il s'agisse là d'un geste de faiblesse. Bien au contraire, ils ont compris la situation dans laquelle se trouvait le recteur qui soutient leur cause et n'ont pas voulu lui causer d'ennuis. Aussi, afin de marquer la volonté d'arriver au but qu'ils se sont assigné, ils se rendirent au foyer, vis-à-vis de l'université. Là, ils mirent au point le programme de la journée d'hier et écrivirent des tracts destinés à être distribués aux habitants de la ville fédérale.

A chaque début de cours, les étudiants en sciences commerciales demandèrent la discussion pendant 5 à 10 minutes sur le thème de la réorganisation de l'université. Les étudiants qui n'avaient pas de bureau demeuraient dans le corridor face au bureau du doyen et ceci jusqu'à la fin de l'après-midi.

C'est, en effet, ce qui fut précisé lors de la conférence de presse donnée hier après-midi. Aujourd'hui, à 19 heures, ils organisent une discussion publique dans l'aula, discussion qui marquera le terme de cette manifestation.

Néanmoins, les étudiants n'en resteront pas là. Ils ont décidé de poursuivre le mouvement à la reprise du semestre d'hiver si le décanat n'avait pas accepté le principe de la participation étudiante. Ils se sentent d'autant plus forts qu'ils ont d'une part l'appui du recteur et d'autre part, celui du gouvernement bernois qui, par l'intermédiaire du conseiller d'Etat Simon Kohler, a déclaré que le principe de la participation était admis. Les assistants de l'Institut de sociologie de l'université de Berne se sont déclarés solidaires des futurs économistes. Dans cette situation, comment le corps professoral de la faculté de droit et de sciences économiques pourrait-il maintenir sa position actuelle sans attirer sur lui la responsabilité du mécontentement étudiant.

M.-G. Chelnieux

## FRIBOURG - FRIBOURG

### AUTOROUTE: DÉMENTI

(c) A la suite des informations publiées dans divers journaux, et dont nous nous sommes fait l'écho, au sujet d'irrégularités qui auraient été commises au bureau des autoroutes, la direction des travaux publics du canton de Fribourg a publié hier un communiqué qui dit notamment ceci:

« Ces informations sont dénuées de tout fondement. Le rapport de l'inspecteur financier de l'Etat de Fribourg du 20 mai 1969 conclut à une parfaite correction de tous les comptes du bureau des autoroutes, et en propose l'approbation au Conseil d'Etat avec décharge aux organes responsables pour leur gestion. Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'Etat. Aucune accusation, qui émanerait d'autre source, n'a été portée contre le chef du bureau des autoroutes, qui a toute la confiance du directeur des travaux publics et du Conseil d'Etat. »

« Des accusations, portées sans preuves, ni justifications, contre un collaborateur du bureau des autoroutes, font actuellement l'objet d'une enquête qui établira si elles sont fondées ou non. »

### Constitution fédérale: l'avis de Fribourg

(c) La commission fédérale de travail pour la révision de la Constitution fédérale a reçu le rapport du Conseil d'Etat fribourgeois. Il s'agit d'un important document de 31 pages, élaboré par une commission de travail constituée par le Conseil d'Etat et présidée par M. Emile Zehnder, conseil d'Etat. Cette commission était composée politiquement, les milieux économiques et les universités étant appelé à prendre position de leur côté.

M. Zehnder précise d'emblée que le rapport fribourgeois n'aboutit pas à des conclusions révolutionnaires.

### Un piéton se jette contre une voiture

(c) Hier vers 13 h 50, une conductrice domiciliée à Fribourg circulait du carrefour de Richemont en direction de l'avenue de Beauregard. A la hauteur du No 37 de cette avenue, elle happa un piéton qui s'était lancé inopinément sur la chaussée, de droite à gauche. Il s'agit de M. Jacques Folly, 37 ans, domicilié à l'avenue du Général-Guisan, à Fribourg. Souffrant d'une fracture du crâne et aux deux jambes, il a été transporté à l'hôpital cantonal. Son état est grave.

### TAVANNES

#### Un camion dans une impasse!

(c) Un lourd camion avec remorque venait de traverser Tavannes en direction de Tramelan. Soudain son chauffeur s'aperçut qu'il s'était trompé de route. Il demanda son itinéraire à un passant. Est-ce avec une mauvaise intention évidente ou par ignorance, on se sait? Mais le passant lui indiqua le chemin de Beau-Site qui est bien un des plus étroits de la localité. Accrochant une barrière d'un côté, en renversant une autre de l'autre côté de ce chemin étroit, le camion avec remorque fut bientôt dans l'impossibilité d'avancer d'un seul mètre. Par hasard, un collègue du camionneur habitait dans le quartier et vint à son secours. Il ne fallut pas moins d'un trax emprunté à un entrepreneur voisin, de trois heures d'effort pour tirer ce train routier de son étroite position.

## Protestation de la Fédération suisse des étudiants en droit

A la suite de la notification aux étudiants du rejet de leurs revendications décidées par le doyen et les professeurs de la faculté de droit et de sciences économiques de l'université de Berne et des manifestations qui s'en suivent, la Fédération suisse des étudiants en droit (FSED) se doit de faire la présente déclaration.

Les représentants des étudiants en droit de Suisse déplorent la décision malheureuse des autorités de la faculté de Berne. Ils regrettent particulièrement que le corps professoral n'ait pas répondu à l'espoir que les étudiants en droit fondaient en lui en l'invitant solennellement, il y a quelques mois à associer directement les étudiants à toutes les affaires jusqu'ici du seul ressort des enseignants. L'appel de la FSED demandait notamment une participation effective à part entière des étudiants aux

séances plénières des facultés. La FSED rappelle qu'elle est convaincue que l'apport des étudiants peut être utile, voire indispensable aux professeurs et souhaite que ces derniers ne tardent pas davantage à les associer à l'effort de modernisation actuellement en cours.

C'est pourquoi la fédération se félicite de l'accord intervenu récemment à Neuchâtel où les étudiants en droit se sont vus reconnaître avec voix délibérative un quart des sièges au Conseil de faculté. Il s'agit là d'une véritable co-gestion, les étudiants ayant désormais les mêmes pouvoirs et devoirs que les professeurs.

La FSED confirme son soutien à la position modérée adoptée par ses membres bernois et à son appui à de nouvelles démarches en vue de la reconnaissance dans les actes du droit de participation des étudiants.

## BIENNE - BIENNE - BIENNE

### LIBRES OPINIONS

# UN RAPPORT QUI FAIT DU BRUIT: «TOUT UN HOPITAL A REFAIRE!»

A la dernière séance du Conseil de ville, un conseiller indépendant, M. P. Bögli, avait posé une « petite question ». « Quand, demandait-il, le rapport d'expertise sur l'hôpital de district sera-t-il porté à la connaissance des intéressés? »

Le Conseil municipal a répondu avec une réjouissante célérité, la veille même de la conférence de presse du 30 juin, qui coïncidait avec la cérémonie organisée à l'occasion de la retraite de M. Kerlerhals, qui administra l'hôpital pendant 19 ans, et l'entrée en fonction de son successeur. Quant au fameux rapport, il est maintenant en mains des conseillers de ville et sera distribué à toute la population.

Il s'agit, en fait, de deux rapports, demandés par le Conseil exécutif, l'un sur les conditions d'exploitation, rédigé par les experts du « Deutsches Krankenhausinstitut » de Dusseldorf, l'autre sur la situation financière, élaboré par la « Fiduciaire générale S. A » de Berne.

Sous leur forme originale, nous apprenons le Conseil municipal, ces rapports ne pouvaient être remis au public. Il s'agit donc, en fait, d'un résumé, sans doute « ad usum delphini ».

Deux mots seulement sur sa première partie: Les experts constatent que, sur un total de 435 lits disponibles, 250 seulement sont occupés en moyenne, d'où les grosses difficultés financières que l'on connaît. Actuellement, 320 lits seraient amplement suffisants.

Raisons de ce recul: lors de l'élaboration des projets d'agrandissement, en 1963, on n'avait pas tenu compte de la stagnation démographique qui s'amorçait. D'autre part, si la résiliation des conventions avec les caisses-maladie permet de majorer les prix, cette augmentation incite plus d'un malade à chercher un hôpital moins cher. On le voit, c'est un cercle vicieux.

Du moment que l'offre excède la demande, les experts proposent, soit de réduire le nombre des lits en fermant provisoirement les stations vétustes, soit d'installer de nouveaux services (urologie, gériatrie), soit d'étendre la région dépendant de l'hôpital de Bienne.

Quant à l'organisation, les experts estiment qu'il faudrait y apporter des modifications profondes par l'élaboration de nouveaux statuts rendant possible une nette séparation des pouvoirs. L'autorité exécutive devrait être confiée à une direction composée de l'administrateur et des chefs des services médicaux, ces derniers subordonnés à un « directeur médical ». D'autre part, la division des services d'infirmerie en trois cliniques indépendantes rend malaisées toute coordination et toute rationalisa-

tion. Là aussi, il devrait y avoir une seule supérieure. La rentabilité des divers bâtiments devrait également être examinée. Bref, malgré leur ton réservé, on a bien l'impression que les experts préconiseraient un bouleversement total d'un établissement dont l'organisation est archaïque et inefficace.

#### Hâtons-nous lentement et helvétiquement

On s'étonne que, dans sa réponse à la « petite question », le Conseil municipal semble se méfier quelque peu des propositions du « Deutsches Krankenhausinstitut », les estimant en partie « étrangères à nos services hospitaliers suisses ». Elles doivent être « repensées » en fonction des conditions existant chez nous. On sait bien que nous avons tendance à nous juger supérieurs au reste du monde, et que nous ne sommes guère empressés de nous inspirer des exemples de l'étranger. Le fameux « Y en a point comme nous » — à quoi

vient s'ajouter le fatal handicap d'un fédéralisme désuet qui n'est souvent qu'esprit de clocher — nous a placés dans un état d'infériorité évident à plus d'un égard: autoroutes, écoles, droits civiques, etc. Quant à notre organisation hospitalière, c'est un véritable chaos comparée à celle de nos voisins d'outre-Rhin, sans doute l'une des meilleures du monde.

On nous dit que la commission de l'hôpital a « formé de nombreux comités qui prennent position au sujet des questions soulevées ». Ce ton n'est pas particulièrement encourageant. On ne voit pas encore poindre, même dans le lointain, la réforme radicale qui serait nécessaire. Il faudrait pourtant que l'on prit une bonne fois le taureau par les cornes — même s'il fallait suivre les exemples et les conseils des Allemands, bien agaçants avec leur manie de tout faire mieux que nous.

R. WALTER

## A l'assemblée générale des délégués de la Mura

De notre correspondant: Hier, en fin d'après-midi, a eu lieu l'assemblée générale des délégués de la Mura. Précédant ces assises et le souper, les délégués des communes intéressées visitèrent le chantier. Il ressort de cette visite que les travaux suivent leur cours normal, suivant le programme établi.

Du sommet du digesteur qui servira à la putréfaction de la boue, les participants ont pu constater que le bâtiment administratif, celui de la thermique et de l'énergie, du contrôle, des commandes, de la maison des cribles, étaient en bonne voie, comme d'ailleurs les quatre bassins pour le traitement biologique, soit un bassin primaire de décantation, un bassin d'aération et deux bassins secondaires de décantation. Il fut évidemment question de la fameuse canalisation d'amenée des eaux qui doit être construite par la ville de Bienne. On sait qu'un projet meilleur mar-

ché a été lancé par l'ingénieur M. Schmid. Ce nouveau projet demandera une année d'étude et occasionnera de gros frais. La Mura risque bien d'être terminée bien avant que la canalisation ne soit construite. Après le souper, M. Ernest Renz, président des assemblées, qui comptait vingt-quatre délégués, mena le débat. Il ressort des rapports présentés que tout marche pour le mieux dans la construction de la Mura. Quelques corrections sont apportées au règlement d'administration. Un crédit supplémentaire de deux cent mille francs est voté, crédit destiné aux ateliers, aux garde-robes, aux bureaux et aux installations sanitaires. Le caissier général a reçu un dédommagement de trois mille francs pour son travail et a vu son salaire aussi légèrement augmenté. M. Walter Loosli, décédé, sera remplacé au conseil d'administration par M. Hans Kuffler, conseiller municipal à Nidau.

## AUDIENCE DU TRIBUNAL DE DISTRICT 3 jeunes gens condamnés

(c) Mercredi le tribunal de district dans sa séance hebdomadaire s'est occupé de trois cas.

● Un jeune Italien G. H., né en 1946, a abusé d'une jeune fille n'ayant pas atteint 16 ans. Il a été condamné pour ce délit à 6 mois de prison dont à déduire 4 jours de préventive avec sursis pendant deux ans. Il est expulsé pour 5 ans du pays avec sursis pendant 3 ans et devra payer les frais de la cause, soit 300 francs. Ce jugement a été donné par contumace.

● P. A., né en 1948, est accusé de vols répétés d'argent et de bijoux au préjudice d'une parente. Une partie de l'argent et des bijoux a pu être récupérée. Sur les 3600 francs de bijoux et les 2300 francs

d'argent liquide, il ne reste plus qu'une somme de 1500 francs à rembourser à raison de 150 francs par mois. P. A. a été condamné à 8 mois de prison avec sursis pendant 3 ans et au paiement des frais de la cause.

● Y. S., né en 1942, garçon de cuisine, est accusé de vol. C'est à un ami qui l'avait hébergé un certain soir qu'Y. S. en l'absence de ce dernier fouilla son mobilier et s'empara d'une somme de 700 francs. Il a été condamné pour ce délit à 8 mois de prison dont à déduire un jour de préventive. Il paiera 200 francs de frais de justice. Il est libéré par contre de l'accusation portée contre lui pour vol d'un vélomoteur.

### L'auteur du coup manqué identifié

La police de Bienne communique: La police cantonale a identifié l'auteur de la tentative de brigandage commis le 30 juin à la centrale des taxis Urania. Le coupable a passé aux aveux et a été déferé au juge d'instruction. Il s'agit d'un jeune homme domicilié à Bienne.

La police cantonale remercie la population de sa collaboration.

### Un cycliste renversé

Hier soir à 18 h 50, un cycliste, M. L. Aufranc, a été renversé par une voiture à la place de la Croix. Il souffre de blessures à la tête et a été transporté à l'hôpital de Beaumont.

Achetez un pot à fleurs

# Floribel

avec réserve d'eau pour 2 à 3 semaines.

Aération parfaite des racines



Un produit suisse

Le meilleur pot pour toutes vos plantes

Chez votre grainetier, quincaillier, fleuriste.

# BRADERIE HIT NO

Chaque article offert par nous vaut le double de son prix si ce n'est davantage

Chemises-blouses	5.-
Pulls d'été	10.-
Lumbers collège pour garçons	12.-
Pulls ban-lon pour garçons	7 <sup>50</sup>
Chemises polo pour garçons	2.-
Shorts pour dames	1.-

Nous bradons devant et à l'intérieur du magasin mais seulement samedi

ehbar AG Bief Aarbergstrasse 121

# ehbar ehbar ehbar

**BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE**

**PAS DE CORSO FLEURI A LA BRADERIE BIENNOISE 1969**

**C'EST LA FAUTE DES BIENNOIS EUX-MÊMES QUI BOUDENT CETTE MANIFESTATION**

De notre rédaction biennoise :  
Depuis 1936 — avec une interruption durant la guerre — Bienne organise chaque été la fête de la Braderie.

Si Genève a sa Fête des fleurs, Neuchâtel sa Fête des vendanges, Saignelégier son marché-concours national, à l'heure où d'autres villes ont des festivités aussi nombreuses que variées, nous Biennois nous avons notre Braderie, notre Carnaval et notre Kermesse de la Vieille-Ville qui auront encore et toujours la part belle chez nous, car Bienne est une ville vivante, remuante, qui a le goût de l'élégance, de la joie, de la beauté et des fêtes, disons-le franchement, puisque chaque fin de semaine de l'année, de nombreux congrès et manifestations s'y tiennent, surtout depuis l'ouverture du Palais. Avec le Carnaval, la Braderie est une manifestation de toute la région.

Il est bon pour l'homme de s'arrêter de temps en temps dans la fuite quelques jours, de se détendre et de vivre quelques heures de sain amusement.

**SIGNIFICATION ET SYMBOLE**

Si la Braderie biennoise ne fête que son 33<sup>ème</sup> anniversaire, il faut toutefois en rechercher les origines dans les âges les plus reculés de l'histoire de l'Occident.

Dérivé du vieux français, « Brader » qui signifie « vendre à bon marché » dans les provinces du nord de la France, il s'agit bien de ce genre de commerce. D'autres prétendent que brader doit son origine au vieux mot flamand « Braderij » qui veut dire rôtisserie. Il désignerait alors les grandes foires aux victuailles.

Pour les Biennois, la Braderie a une tout autre signification. Dès sa première édition, commerçants, restaurateurs ont compris que cette manifestation du négoce devait revêtir un cachet original, voire élégant.

**PUBLICITE ORIGINALE**

Grâce à la diversité de ses stands, à l'éloquence des bonimenteurs, au vestis des vendeuses et des vendeurs, à leur sourire, à la joie et à l'entrain qu'ils mettent à vanter leurs articles, ils considèrent leur participation à la Braderie comme une publicité sous une forme originale. C'est aussi la fête de toute une population laborieuse, qui pour participer à des batailles de confetti, à des attractions variées, à des concerts, s'adonner à la danse et très souvent admirer un grand corso fleuri qui, cette année, pour des raisons que nous analyserons plus loin, n'aura pas lieu.

La Braderie, c'est, en plus, des saucisses grillées sur la braise, les poulets, le jambon à l'os dont l'odeur se mêle aux pains d'épice.

La Braderie, ce sont toutes les friandises qu'offrent les pâtisseries et les confiseries.

La Braderie, c'est encore les chevaux de bois, les manèges pour grands et petits, les tir-pipes.

La Braderie, c'est enfin tout ce mélange de clameurs, d'appels, de rires, de chants, de boniments, de bruits de fanfare et de tambours.

La Braderie, c'est la jovialité l'exubérance, toute la joie du Biennois bon enfant, frondeur, rieur, c'est toute la bonne humeur d'une population qui, après avoir bien travaillé, tient à s'accorder quelques heures de délassement.

La Braderie, c'est aussi et surtout les bancs des marchands installés sur les trottoirs, ces bancs où l'on peut acheter

peu que ce dimanche, le temps soit à la pluie, c'est un déficit de 50,000 francs.

Or, en deux ans, le fonds de roulement sera liquidé et la Braderie fondra avec lui. Ça, c'est la sagesse même. Cependant dans le grand public, on pense que le comité d'organisation manque de courage. On rappelle qu'il fut un temps où on ne possédait que 15,000 francs en caisse et qu'on organisait tout de même un cortège!

Ce qui déplaît aussi aux bradeurs, aux restaurateurs, c'est que même sans corso fleuri le prix du mètre carré de location du terrain et les subsides demandés n'ont pas baissé. On estime que le fait de ne pas pouvoir assister aux

magasins que nos commerçants offrent, mais de la belle et bonne marchandise moderne et non des « rossignols ».

Tout ce trafic, toutes ces transactions sont arrosés de musique entraînante diffusée par haut-parleurs.

Puis, après plusieurs tours de pistes arrive l'heure de l'apéro, du dîner. La deuxième manche de ce marathon se situe à environ 14 heures. En attendant la première bataille de confetti et l'ouverture des six ponts de danse animés par 8 orchestres.

Cette première journée se terminera comme de bien entendu avec le lever du jour et dimanche matin, ça recommencera, avec en plus plusieurs concerts par les fanfares biennoises. La Marche à l'étoile verra tous nos ensembles arrivant des différentes rues enrobant la place Centrale se retrouver au centre de la ville et y exécuter une marche d'ensemble. Rebataille de confetti, redanse et re-nuit écourtée. Avec un tel programme on ne devrait pas s'ennuyer à la 33<sup>ème</sup> Braderie biennoise.

Mais il y a un mais dans toute cette histoire.

**C'EST UN PEU LA FAUTE DES BIENNOIS**

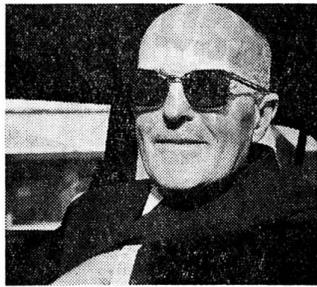
Soyons sincères et reconnaissons que depuis quelques années, notre Braderie n'est plus ce qu'elle était il y a 20 ans. A quoi attribuer ce changement?

Signe des temps? Population trop blâsée par les nombreuses manifestations de plus ou moins bonne qualité? Un comité de la Braderie un peu « vieillot »? Fermeture des usines le vendredi soir? Départ en masse en cas de beau temps le samedi déjà des amateurs de courses ou de pique-niques, de camping, de baignades? Que sais-je? Toujours est-il qu'une nouvelle fois nous n'aurons pas de corso fleuri à la Braderie, ce qui était vraiment le clou de cette fête. Il semble que notre grande fête de l'été ait un peu de plomb dans l'aile, malgré le travail qu'on dit inlassable et dévoué du comité d'organisation.

**CE QUE PENSE L'HOMME DE LA RUE**

Sans vouloir, en quoi que ce soit, nous ingérer dans les affaires des responsables de la Braderie, nous avons interrogé plusieurs personnes, les priant de nous donner leur opinion sur une Braderie sans cortège et sur ce qu'elles voudraient voir de neuf à ce carnaval de l'été.

Voici leurs opinions :  
M. F. H. — Pour moi, qui ai assisté à toutes les Braderies (je suis à Bienne depuis exactement 33 ans), je dois dire honnêtement qu'une Braderie sans corso fleuri, ce n'est pas la même chose. Nous les curieux, on ne va plus danser, on brade bien selon nos moyens, mais le cortège, ça nous plaisait. On aimait applaudir ces magnifiques arrangements de fleurs, les sourires des jolies filles. Un corso, évidemment, ça



coûte beaucoup d'argent, mais ne pourrait-on pas faire comme à Tavannes, par exemple, où toute la population de la vallée cultive les fleurs servant à décorer les chars du corso fleuri. Il semble qu'à Bienne on ne veuille plus rien faire sans être rétribué. Dans la vie, sans enthousiasme, sans dévouement on n'a pas grand-chose!

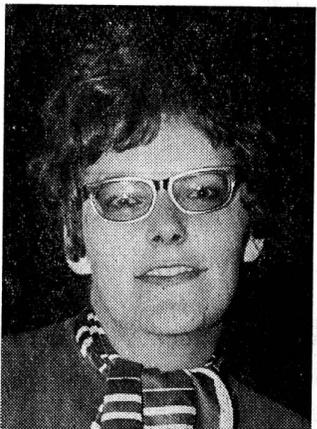


derie. Ce qu'on voudrait, nous les jeunes, c'est qu'une fois, on dresse une cantine pour nous, cantine dans laquelle deux orchestres animent le bal.



Trois agents d'assurances. — Pour ce trio fort sympathique, une Braderie sans corso fleuri, ça n'a aucun sens. Le cortège, c'est l'attrait No 1 de la Braderie. La Braderie sans cortège, c'est comme un jour sans soleil, c'est comme un banquet sans vin, c'est comme la vie sans amour et sans fleurs. La Braderie, c'est comme certaines administrations, lorsque bénéficie il y a, c'est celle des organisateurs, quand il s'agit de déficits, c'est la fête du bon peuple...

Mme M. L. A. : Pour moi, la suppression du cortège de la Braderie ne me gêne pas beaucoup. Au contraire,



je pense que, dans deux ou trois ans lorsque le corso fleuri sera rétabli, on l'appréciera davantage. Personnellement, j'aime beaucoup les fanfares, je me réjouis d'avance de l'applaudir, mais en particulier j'attends avec impatience La Marche à l'étoile.

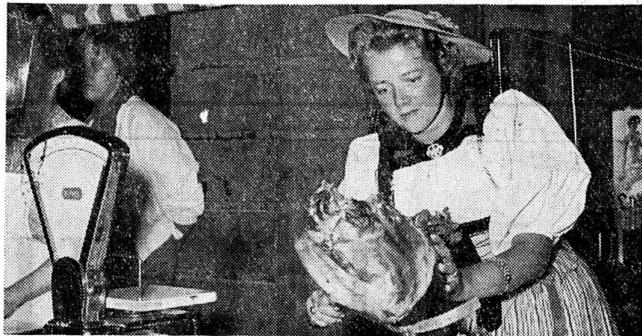
Les deux copains. — Nous du cortège on s'en f... L'essentiel, c'est qu'on puisse danser et s'en donner à cœur joie durant les deux jours de la Bra-

Le garçon d'office. — Cortège ou pas, beau temps ou pluie, les restaurateurs et les cafetiers font leurs affaires à la Braderie. Personnellement, je pense que le fait de supprimer le corso fleuri n'attirera pas autant de clients. Ce qui me surprend aussi, c'est que le prix des places soit resté le même alors qu'on a demandé davantage aux restaurateurs? Curieux tout de même.



Claudine. — Moi je serais volontiers venue à la Braderie avec quelques amies du pensionnat où je suis. Mais comme il n'y a pas de cortège, je préfère rester aux bords du bleu Léman.

Ad. Guggisberg



Ça, c'est aussi la braderie!

tout ce que l'on désire en pareille occasion: des étoffes, celles qui plaisent aux yeux par leurs admirables couleurs et par leurs beaux dessins, celles qui plaisent au toucher par leur douceur; des robes, des blouses, des jupes, des souliers, des parfums, des chapeaux, des livres des jouets, tout le bric-à-brac des bazars.

En un mot comme en cent, on doit avoir vu et vécu une Braderie biennoise.

**POURQUOI PAS DE CORTÈGE ?**

Le comité d'organisation qui dirige la société coopérative de la Braderie, a renoncé à l'organisation du corso fleuri en 1969. Pourquoi?

Afin de répondre à tous ceux, et ils sont fort nombreux, qui sont mécontents, estimant qu'une Braderie sans cortège ce n'est pas une Braderie, nous répondons :

Ce n'est pas la première fois que la Braderie biennoise se déroule sans cortège. On se souvient que tel fut le cas en 1959, 1960, il y a plus de dix ans. Les organisateurs qui possèdent un fonds de roulement assez important (on parle de près de 100,000 francs, sont gens très prudents). Leur raisonnement qui, dans un sens, se tient parfaitement, dit : « Bon an, mal an, la Braderie boucle par un déficit de 12,000 francs (ce fut le cas en particulier en 1968). Pour

corso fleuri retiendra du monde et que les 50,000 visiteurs que l'on avait l'habitude de voir à Bienne, vont certainement baisser. L'expérience que l'on va une nouvelle fois tenter avec une Braderie sans cortège nous donnera d'intéressantes indications sur ce point.

**BRADERIE QUAND MÊME**

Ceci dit, nous nous sentons plus à l'aise pour parler de la future Braderie, sans cortège, qui déroulera ses fastes les 5 et 6 juillet prochains.

Voici quelques extraits de ce que nous propose le comité de la Braderie : Vendredi soir, plusieurs restaurants se mettront déjà dans l'ambiance. Samedi, dès 8 h, le réveil... un réveil surprenant, ahurissant pour le non-initié, qui voit avec une surprise mêlée de quelque effarement, cette ville-champignon-miniature pousser en quelques heures sur les trottoirs de la cité dans la nuit du vendredi au samedi.

C'est la ruée vers l'or, le rush des ménagères en mal d'occasions...

Une tendance un peu péjorative et gentiment moqueuse veut que nos commerçants sortent de leurs rayons, à l'occasion de la Braderie, tous les « vieux coucous » qu'ils n'ont pas pu liquider durant la saison. Ce fut bien le cas il y a fort longtemps, au début de la Braderie, mais aujourd'hui, tout cela a changé et ce ne sont pas des restes de

**location de voitures**



Neuchâtel: Garage Waser  
Tél. 5 20 15

Bienne: Amvag,  
rue Hugi 3 Tél. (032) 2 22 24

**PRETS**  
rapides et discrets  
Renseignements contre envoi de ce bon  
Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Localité: \_\_\_\_\_

**COFINANCE**  
9, rue de Berne, 1211 Genève  
Téléphone (022) 316200



**Découvrez le nouveau beurre salé**



**et comment on l'utilise:**

Il a un goût sauvage, typiquement scandinave, qui évoque le vent de la mer. Et il vous incitera à toute sorte de délices culinaires. Par exemple, le beurre salé Rosalp relève admirablement le saumon ou le bifteck tartare. Et, bien entendu, aussi toutes les espèces de sandwichs et de canapés. Servez du beurre salé Rosalp sur des toasts, avec des mets

froids. Il est aussi fameux sur du pain croustillant. Et si vous le mettez avec des «smørrebrød» danois, vous aurez même un bon petit souper nordique original. D'autres idées et recettes vous attendent chez votre détaillant. Demandez-les lui. Ecrivez-nous pour nous dire ce que vous pensez de cette nouvelle sorte de beurre et...

si vous avez découvert une bonne nouvelle recette avec du beurre salé et que nous puissions en tirer parti, votre collaboration vous vaudra une prime de Fr. 25.-.

Adressez vos propositions de recettes à la:  
Centrale de propagande de l'Industrie laitière suisse,  
Weststrasse 10  
3000 Berne

Communiqués de l'Industrie laitière suisse

**DIMANCHE 6 JUILLET**

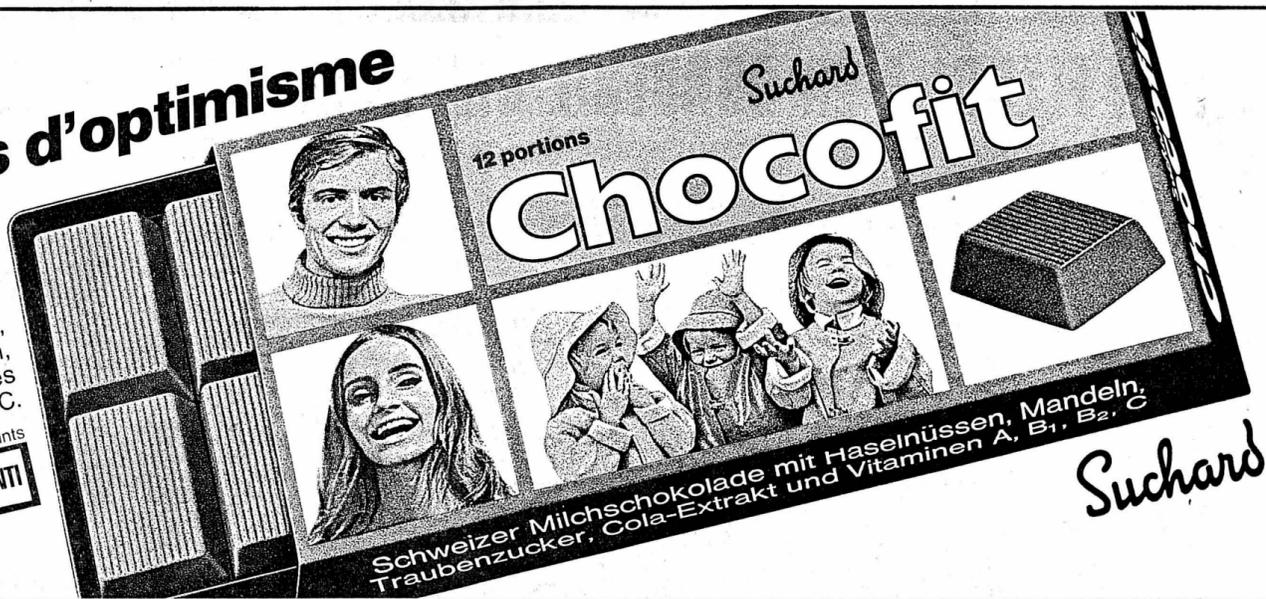
**Grande fête à Chaumont**



**nouveau**  
**12 portions d'optimisme**

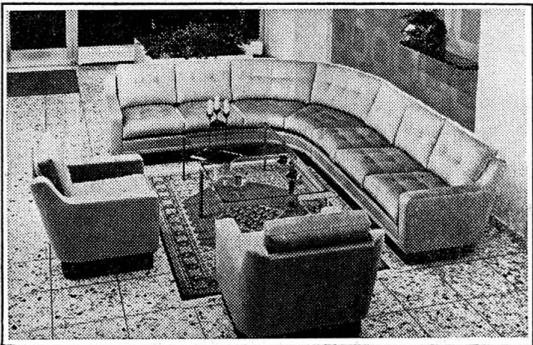
Délicieux chocolat au lait  
aux noisettes et amandes,  
complété de sucre de raisin,  
de cola et des précieuses  
vitamines A, B<sub>1</sub>, B<sub>2</sub> et C.

avec points  
**AVANTI**



**meubles**

...modernes  
...rustiques  
...de style  
...de qualité



Exposition permanente à la rue de la Gare 6-8

2500 Bienne

**MEUBLES**  
**montandon**

Tél. 032 3 36 51  
Rue de la Gare 6-8

**COVER GIRL**

NEW YORK • LONDON

Dès maintenant également en Suisse!



Cover Girl, que de nombreuses Suissesses connaissent depuis des années en feuilletant régulièrement Glamour, McCall's et d'autres revues féminines internationales, compte aujourd'hui parmi les plus grandes marques américaines de cosmétiques. Des millions d'Américaines sont redevables de leur Make-up impeccable à l'emploi quotidien de Cover Girl.



Cover Girl  
Make-up  
en exclusivité chez  
**MIGROS**  
dans les Marchés Migros

A nos rayons de cosmétiques  
vous pourrez essayer le Make-up  
Cover Girl tout à votre gré.

**Make-up Cover Girl**  
En solution ou poudre compacte. En 4 nuances  
mode. Pressed Powder 2.—Liquid Make-up 1.50

**Rouge à lèvres Cover Girl**  
9 tons mode (dont 4 pearl) à 1.50

**Vernis à ongles Cover Girl**  
11 teintes à 1.—/pearl 1.50

**Pepita**  
la boisson grapéfruitée  
avec le prédicat  
«particulièrement précieux»  
Pepita: jus de pamplemousse additionné  
d'eau minérale



**PRÊTS**

sans caution  
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

**BANQUE**  
**COURVOISIER & CIE**  
2001 NEUCHÂTEL ☎ (038) 5 12 07  
Faubourg de l'Hôpital 21

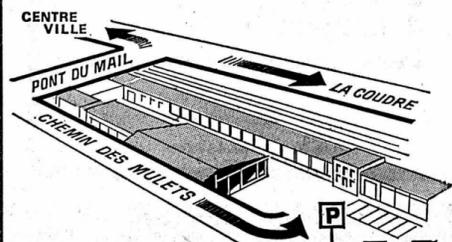
Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_

**RENÉ SCHENTZ**  
CYCLO-  
MOTEUR  
**Allegro**  
2 vitesses  
à partir de  
**798.-**  
Chavannes 15 Neuchâtel  
☎ 5 44 52

**Acharlet**  
HORLOGERIE  
BIJOUTERIE  
(sous le Théâtre)  
NEUCHÂTEL

**HAEFLIGER & KAESER S. A.**



(038) 4.33.44

**QUINCAILLERIE**  
**OUTILLAGE**

**HK**

**7,000,000**

**CLOUS ET VIS EN STOCK**

LOTÉRIE ROMANDE

**plus que 2 jours!**

à Loèche-les-Bains / VS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

**DESSINATEUR**

en chauffage et

**DESSINATEUR**

sanitaire, seraient engagés tout de suite ou pour date à convenir par :

J. Monod + sanitaire S.A.  
Prilly / Lausanne - Tél. (021) 24 83 24.

Nous cherchons, pour notre bureau de construction,

**DESSINATEUR DE MACHINES**

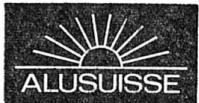
de préférence avec une formation de base de constructeur de machines et ayant, si possible, quelques années d'expérience.

Candidat capable de travailler de manière indépendante trouverait une occupation intéressante et variée sur nos appareils pneumatiques et hydrauliques.

Prière d'adresser les offres manuscrites, avec les annexes usuelles à BEKA, Saint-Aubin, 2024 Saint-Aubin (NE). Tél. (038) 6 78 51.

**Vendeuse-couturière**

qualifiée est demandée par la Maison du Tricot 53, Léopold-Robert, à la Chaux-de-Fonds. Se présenter ou prendre rendez-vous par téléphone (039) 2 26 73.



Notre département de construction, à Zurich-Altstetten, s'occupe de nombreux projets touchant à la réalisation de grands établissements industriels aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

Les activités ont pris une telle ampleur que nous devons encore chercher quelques bons collaborateurs. Il s'agit surtout de

**techniciens et dessinateurs**

pour béton armé, génie civil, constructions métalliques et en bâtiment

En outre, nous cherchons 1 ou 2 dessinateurs en bâtiment qui seraient prêts à travailler sur un de nos chantiers à l'étranger après une période d'instruction dans nos bureaux de Zurich.

Il s'agit d'emplois stables. Les candidats ayant eu quelques années de pratique trouveront chez nous un travail intéressant et varié.

Adresser offres de service, munies des annexes usuelles, au bureau du personnel

Aluminium Suisse S.A.  
Buckhauserstrasse 11  
8048 Zurich.

**AMANN + CIE S.A.**

cherche

**manoeuvre**

de nationalité suisse, ou étranger hors plafonnement, pour divers travaux de cave.

Faire offres à la Direction de

**AMANN + CIE S.A.**

Importation de vins en gros. 2002 Neuchâtel.

METAR S.A. Fribourg  
Fabrique de machines et d'articles métalliques

Nous cherchons, pour notre département Machines en plein développement,

**1 monteur**

pour le montage de nos automatés.

Les candidats expérimentés dans le montage de machines et ayant une formation complète de mécanicien ou de mécanicien-ajusteur sont priés de nous téléphoner au (037) 2 63 31, ou d'adresser leurs offres de service au chef du personnel de

Métar S.A.  
Rte de la Fonderie 54  
1700 FRIBOURG

**ELECTRONA**

Nous cherchons ouvriers comme

**ajusteurs de relais**

et

**poseurs de câbles**

Candidats débutants seraient formés par nos soins.

Travaux propres et bien rétribués. Nous demandons: Suisses ou étrangers hors plafonnement.

Nous offrons: semaine de 5 jours, places stables.

Prière d'adresser offres, de se présenter ou de téléphoner à

ELECTRONA S.A., 2017 BOUDRY (NE).  
Tél. (038) 6 42 46.

**Renfort temporaire**

ADIA délègue rapidement le personnel d'appoint qualifié qui vous manque. Pour quelques jours, semaines ou mois. A des conditions très avantageuses. Appelez-nous...



Faubourg de l'Hôpital 13  
Neuchâtel Tél. (038) 4 74 14

Importante entreprise industrielle cherche

**COLLABORATEUR QUALIFIÉ**

pour son

**service du personnel**

Son champ d'activité comprendra notamment :

— la calcul des traitements  
— la responsabilité du secrétariat (correspondance, décomptes AVS, caisse de retraite, caisse d'allocations familiales, etc.)

— l'engagement du personnel.

Ce collaborateur doit avoir de l'expérience dans ces domaines, une bonne culture générale, de l'initiative et le sens des responsabilités. Il sera appelé, par la suite, à devenir chef du service du personnel.

Age idéal : 30-35 ans.

Prière de faire offres écrites, accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de certificats, sous chiffres MK 1722 au bureau du journal.



cherche pour entrée immédiate :

**femme de chambre**

qualifiée

**aide-femme de chambre**

**fillette de lingerie**

Salaires fixes, logées.

Faire offres ou se présenter à la direction.

**SAGITER S.A.**

engage (éventuellement à la demi-journée)

**EMPLOYÉE DE BUREAU**

Les personnes intéressées, suisses ou étrangères au bénéfice du permis C, sont priées de prendre contact avec la direction au (038) 4 22 66.

**CABLES CORTAILLOD**

Nous cherchons pour entrée immédiate :

**1 DÉCOLLETEUR**

capable de s'occuper d'une matière indépendante de la mise en train et de la conduite de décolleteuses TAREX ainsi que de machines analogues ;

**1 MÉCANICIEN D'ENTRETIEN**

**1 SERRURIER QUALIFIÉ**

et des

**OUVRIERS**

qui seront affectés à nos divers départements (câblerie, expédition, fonderie, mécanique).

Nous offrons :

- place stable
- salaire selon entente
- prestations sociales d'avant-garde
- bonne ambiance de travail.

Prière de présenter les offres au Service du personnel, Câbles électriques, 2016 CORTAILLOD, tél. (038) 6 42 42.

La fabrique d'horlogerie H. Duvoisin & Cie, des Geneveys-sur-Coffrane désire engager

**viroleuse-centreuse employée de fabrication**

à la demi-journée, connaissant la dactylographie et au courant de l'horlogerie. Faire offres ou téléphoner directement à la fabrique (038) 7 61 31.

Chauffages centraux Aldo Bernardi, Dombresson, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

**monteur en chauffage aide-monteur**

Suisses ou étrangers avec permis C.  
Tél. (038) 7 08 50.

METAUX PRÉCIEUX S.A., Neuchâtel  
cherche

**aide-mécanicien**

pour la gestion d'outillages. Ce poste conviendrait à une personne ayant de l'expérience dans les domaines de l'étampe et du découpage.

Place stable et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel. Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 5 72 31.

Nous cherchons personne pour

**nettoyages des bureaux**

le soir, de 18 à 20 heures.

S'adresser à l'Union de Banques Suisses, place Pury 5, Neuchâtel.

**CRÉDIT SUISSE**

NEUCHÂTEL

cherche

**UN EMPLOYÉ**

ayant de la pratique bancaire pour son service bourse et titres.

**UNE SECRÉTAIRE**

ayant une connaissance approfondie et expérience pratique de la correspondance française. Connaissances de la langue allemande souhaitées.

Nous offrons : places intéressantes pour personnes intelligentes et de confiance, cherchant situation stable, bien rémunérée et d'avenir.

Caisse de pension - semaine de 5 jours. Les personnes intéressées, de nationalité suisse et de langue maternelle française, peuvent envoyer leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae, prétentions de salaire et date d'entrée, au chef du personnel du Crédit suisse, 2000 Neuchâtel.

**EBAUCHES S.A.**

Département Oscilloquartz  
cherche une



**SECRÉTAIRE**

de langue maternelle française, pouvant assumer la correspondance française et si possible allemande.

S'adresser à Ebauches S.A., département Oscilloquartz, Brévards 16, 2001 Neuchâtel, téléphone (038) 5 85 01, interne 22.

L'ambassade d'Iran cherche

**une femme de chambre**

et un maître d'hôtel; nourris et logés. Entrée immédiate. Téléphone (031) 43 08 01 de 9 h à 13 h et de 15 h à 17 heures.

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

**PRINTEMPS À ROME**

par

34

BARBARA CARLAND

Traduit de l'anglais par Denyse RENAUD

— Vous êtes si jeune, dit-il avec une douceur inattendue. Si ridiculement jeune.

— Je vieillirai, dit Dacia tristement.

— Bien trop vite, répliqua-t-il avec un vague sourire. En attendant, ne vous faites pas de chagrin : tout le monde se trompe.

— Il était si... amical, dit Dacia. Ils l'étaient tous les deux.

— De qui parlez-vous ?

— La voix de sir Marcus était brève. Trop tard, Dacia s'aperçut de son étourderie.

— Je ne veux plus y penser, dit-elle très vite. Je ne veux plus jamais voir ni Tim Taylor, ni le comte ! Je ne peux pas vous expliquer. Je vous en prie, ne me demandez rien.

— Je ne dirai plus rien, répondit doucement sir Marcus.

— Tout est de ma faute, tout ! sanglota la jeune fille. Je suis une imbécile.

— Une imbécile parce que vous avez confiance en les gens et que vous croyez ce qu'ils disent ? Ne changez pas, Dacia, c'est l'un de vos plus grands charmes !

— Que je sois stupide ? demanda-t-elle amèrement. — Non, que vous soyez prête à juger les gens avec indulgence, que vous leur supposiez toutes sortes de qualités. En général, les êtres humains soupçonnent leurs semblables de tous les défauts. C'est pour cela

que vous êtes différente. Différente et rafraîchissante.

— Je n'aurais plus jamais confiance en personne dit Dacia avec désespoir.

— Ne parlez pas ainsi, répliqua sir Marcus presque sèchement. Ne soyez pas amère, vous ! Moi, je le suis, je le sais, tout comme je sais que vous me trouvez dur, sans cœur, intéressé. J'ai essayé de n'être pas tout cela, mais il est trop tard maintenant.

Il y avait une profonde tristesse dans sa voix et Dacia qui le regardait eut l'impression que les rides se creusaient plus profondes autour de sa bouche.

— Je n'ai jamais compris mon père, je ne me suis jamais entendu avec lui et six mois après son veuvage, il s'est remarié. Avec une méchante femme. Il n'y a pas d'autre mot pour la décrire.

— Je comprends que vous ayez été malheureux.

— Je l'étais tellement que j'avais envie de mourir. Ma belle-mère me persécutait ; elle était jalouse de moi. Elle m'a détesté à première vue et elle était furieuse quand par hasard mon père s'occupait de moi ou s'il me donnait de l'argent.

— Comme c'est affreux ! s'exclama la jeune fille.

— J'ai été tourmenté par cette femme pendant cinq ans, puis j'ai persuadé mon père de me laisser aller gagner ma vie. L'un de ses amis était en train de dessiner un nouveau type de moteur d'avion : il m'a pris dans son atelier. Je pense que vous savez la fin de l'histoire.

— Pas vraiment, confessa Dacia.

— Eh bien ! j'ai eu de la chance. J'ai trouvé moyen de découvrir ce qui clochait dans les dessins avant que les experts ne les voient. J'ai travaillé comme un forçat parce que cela m'intéressait : j'apprenais tout ce que je pouvais et je demandais toujours à apprendre davantage. J'avais très peu d'argent : mon père me donnait une très petite pension et je vivais seul et sans confort dans une chambre misérable.

— Il soupira.

— Je ne voyais aucun garçon de mon âge et je

n'avais aucune envie de rencontrer des femmes : j'en savais trop sur leur compte grâce à ma belle-mère.

— Si votre mère avait vécu, ce n'aurait pas été la même chose, dit Dacia. Elle devait aimer les autres puisqu'elle vous aimait.

— Oui, c'était une femme aimante et bonne, dit-il, toujours prête à découvrir les meilleurs côtés des gens, et ceux-ci étaient instinctivement attirés par elle dès qu'ils la voyaient.

— Alors pourquoi n'avez-vous pas voulu suivre son exemple ?

— Sir Marcus regardait par la fenêtre.

— Je ne sais pas. Je ne crois pas y avoir jamais pensé. Quand je me suis trouvé sous la férule de ma belle-mère, je n'ai plus songé qu'à détester tout le monde, à me battre contre tout et contre tous.

— Je vous vois très bien dressé contre tous, dit Dacia. Et tout le temps, au fond de votre cœur, vous aviez soif de bonté et de compréhension.

— Je ne pensais pas à cela du tout, contredit sir Marcus. Tout ce que je souhaitais, c'était écraser tout ce qui s'opposait à moi et fuir la situation qui me faisait horreur.

— Nul ne peut vivre sans amour, dit Dacia, particulièrement les enfants. C'est pour cela que je fais tout ce que je peux pour que Robin ne souffre pas d'avoir perdu sa mère.

— Et vous avez fait de votre mieux pour vos sœurs aussi, n'est-ce pas ? Gaye et Christine vous aiment tendrement.

— Je n'aurais pas cru que vous vous souviendriez de leurs noms, remarqua Dacia en souriant. Elles sont moins jeunes d'abord, et peut-être les filles ont-elles plus de ressort que les garçons. Je crois que maman a manqué surtout à Robin et c'est pour ça que je comprends bien ce que vous avez éprouvé à la mort de votre mère.

# A chaque enfant son propre Flipper!



## gratis

Chaque fois que vous achetez un flacon à un litre du bain pour les bébés Kosili, vous recevez gratuitement le fameux dauphin « Flipper » qui apparaît à la télévision. Les autres flacons Kosili sont accompagnés d'un Bon qui vous permet d'acheter le même « Flipper » au prix réduit de Fr. 2.—. Achetez encore aujourd'hui un flacon Kosili. Votre enfant sera enchanté de jouer bientôt avec son ami à lui, le « Flipper ».

**Kosili** le bain doux pour les bébés



**BON**  
Envoyez-moi la documentation sur RENAULT  
Veuillez vous adresser à votre agent Renault  
ou au concessionnaire  
A envoyer à RENAULT-INFORMATION 6905 Rangecourt

FIN

4.25.C.F

## 4 vitesses: le secret du nerf de la nouvelle Renault 4

Sur ses quatre roues, assurées, elle a toujours su fausser compagnie aux autres. Désormais, ses quatre vitesses lui permettent de le faire même en montagne, d'être plus leste encore en ville et plus rapide sur route.

De tout temps elle a été bonne à tout faire: le panier à commissions roulant de Madame, la bête de somme de l'artisan (5 portes), l'amie de la famille (que de place!) à qui l'économie d'essence permet de s'offrir un goûter aux sorties du dimanche.

Bref, partout et toujours, on peut compter sur elle. C'est ce qui fait sa renommée.



A partir de frs 5250.-

**RENAULT 4**

Il n'est donc pas étonnant que nous en soyons si fiers. Pourquoi ne le seriez-vous pas, vous aussi, très bientôt, en devenant propriétaire d'une Renault 4? Essayez-la vite!

Pour tout renseignement ou pour un essai, veuillez vous adresser à l'un des 300 agents Renault dont le nom, l'adresse et le numéro de téléphone figurent dans l'annuaire, sous RENAULT.

**Grands Garages Robert, 36-38, Champ-Bougin, 2000 Neuchâtel - Tél. (038) 5 31 08**

# Emission 5% emprunt de la Banque Cantonale de Schwyz de 1969 de Fr. 15,000,000.-

pour procurer les moyens nécessaires aux opérations actives.

**Prix d'émission :** 99.25  
+ 0.60 % timbre fédéral d'émission = 99.85 %

**Durée de l'emprunt :** 14 ans, droit de remboursement après 10 ans

**Cotation :** aux bourses de Bâle et de Zurich

**Libération :** à effectuer valeur 31 juillet 1969

Souscription au comptant du 3 au 9 juillet 1969 auprès de la Banque Cantonale de Schwyz et ses succursales, des instituts bancaires appartenant à l'Union des Banques Cantoniales Suisses ou au Cartel des Banques Suisses et auprès des autres banques.

## CONVENTION CHRÉTIENNE DE MORGES

du samedi 30 août au dimanche 7 septembre, la Convention a certainement un message pour vous. Programme chez: MM. Paul Cartier, 20, rue de la Gare, 1110 Morges, Roger Cherix, 66, rue de la Côte, 2000 Neuchâtel.

09.144.51

# migraines

maux de tête, maux de dents, névralgies, rhumatismes, grippe, douleurs menstruelles

## soulage vite

↑ SPALT ↓

Comprimés efficaces contre les douleurs

## Au sous-sol de la librairie Raymond

actuellement exposition spéciale de 14,354 livres de poche représentant tous les domaines de la culture. Grand choix d'ouvrages en langues étrangères. Possibilité de bouquiner sans obligation d'achat. Librairie Raymond 5, Saint-Honoré, Neuchâtel.

## Modèles

pour permanente sont cherchés.

Haute qualité.

Jeunesse-Coiffure, tél. 5 31 33.

## J'ai trouvé

le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute et sous mes yeux, chez Raymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

## 50 DUVETS

neufs, 120 x 160 cm, belle qualité, légers et chauds, Fr. 40.— pièce. Port compris. G. KURTH 1038 Bercher, Tél. (021) 81 82 19.



deux yeux... pour toute une vie!  
Confiez vos ordonnances au maître opticien, Hôpital 17

Votre électricien

**Vuilliomonet & C<sup>o</sup>.S.A.**  
ELECTRIQUES  
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL  
TEL. 5 17 12 GRAND-VALE

## Orchestre de danse et de musique légère

de **RADIO BRUNN**

Tchécoslovaquie  
13 solistes et 2 chanteuses  
Tous les jours à 15 h 30 et 20 h 30, excepté le lundi après-midi  
Prochainement:  
Samedi, 5 juillet, au programme du soir

**Tournoi international de danse de la classe d'élite des anciens**

Entrée Fr. 4.60  
BAR — JEU DE BOULES — RESTAURANT « LE CARREAU ROUGE » — MINIGOLF — JARDIN — TERRASSE  
Tél. 42 54 66

**kursaal bern**

## PRÊTS express

de Fr. 500.— à Fr. 10000.—

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution; Votre signature suffit

**Bankue Procrédit**  
1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53  
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 64 31  
**NOUVEAU:**  
Service express  
Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Endroit \_\_\_\_\_

# Pédagogique

CARTES PERFORÉES  
c'est votre avenir...

Cours accélérés théoriques et pratiques

Retournez-nous ce coupon à  
**INSTITUT PÉDAGOGIQUE**  
47, ch. de Renens, 1004 Lausanne  
Tél. (021) 25 86 60  
pour une orientation gratuite.

NOM : \_\_\_\_\_  
PRÉNOM : \_\_\_\_\_  
CHEZ : \_\_\_\_\_  
RUE : \_\_\_\_\_ No : \_\_\_\_\_  
LIEU : \_\_\_\_\_ ANF 3

# Prêt comptant

- ★ de Fr. 500.— à Fr. 25000.—, si vous avez une situation financière saine
- ★ remboursable jusqu'à 60 mois
- ★ accordé dans les 48 heures
- ★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- ★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.  
Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Domicile \_\_\_\_\_ A/344

**Garantie de NOUVEAU**  
PRODUCTION D'INTERETS

**Banque Rohner+Cie.S.A.**  
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 23 39 22  
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 23 03 30

IONESCO ou l'anticonformisme couronné



LE PRIX littéraire de Monaco, attribué chaque année par la « Fondation prince Pierre de Monaco », a été décerné à Eugène Ionesco pour l'ensemble de son œuvre.

Né en 1912 en Roumanie, Ionesco passa une partie de son enfance en France jusqu'en 1925. Il débute professionnellement en enseignant le français dans son pays natal où il resta jusqu'en 1938.

Pour les Parisiens, Ionesco est né un soir de mai 1950 au Théâtre de la Huchette avec La Cantatrice chauve qui déclina les passions. Le Leçon et Les Chaises produisirent le même effet et les banquettes restaient souvent vides.

Dans le monde du théâtre

● A L'OCCASION de la 500me représentation de La Ville dont le prince est un enfant au Théâtre Michel, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques a décerné son Grand prix du théâtre à Henry de Montherlant.

Guerre et paix au café Sneffle ; — le prix des variétés à Guy Bedos ; — le prix Tristan Bernard à François Dorin pour sa comédie La Facture ; — le prix André Barde au compositeur Claude Arrieu.

Prix littéraires

LES OUVRAGES SUIVANTS, parus aux Editions Rencontre, viennent d'être couronnés. L'Enfant et la mort, par Suzanne Derix (collection « Les Quatre Vents ») ; Prix Charles Veillon.

rope) : Prix Therouanne de l'Académie française. Les Romanov, par Daria Olivier (collection « Grandes Dynasties d'Europe ») ; Prix Marie Eugène Simon Henri-Martin.

HOS • ÉCHOS • ÉCHOS • ÉCHOS •

CES CHÈRES IDOLES

Tout le monde sait que Guy Béart vient d'avoir des amis avec son régisseur qui l'avait dévalisé de menus objets de valeur estimés à 40.000 fr.

ferme impitoyablement à quiconque les portes des Etats-Unis. « HAIR » SERA HABILLÉE Vous n'ignorez pas que la comédie « Hair » jouée à New-York puis à Londres a provoqué pas mal de remous.

LES ACTIVITÉS DES BEATLES

John Lennon vient d'acheter pour la coquette somme d'un million et demi, une propriété de trente hectares avec piscine, terrain de cricket et galerie de peinture dans la banlieue de Londres.

LES JOBS DE CES MESSIEURS-DAMES Un de nos confrères de la presse quotidienne parisienne dresse la liste des « jobs » des vedettes de cinéma et du music-hall. Antoine vient d'acheter sa troisième vache. Huguès Aufray est gentleman-farmer.

33 tours en stéréo

WERBEN - BOULEZ - BERIO par le pianiste Claude Helffer ON NE PEUT que recommander, à tous les amateurs de musique contemporaine, cet excellent enregistrement (gravure universelle) de la Guilde internationale du disque.

De Webern, les célèbres Variations op. 27, modèle de concision et de rigueur dans l'application de la technique sérielle ; en outre, un bref « Klavierstück » récemment retrouvé, antérieur d'une douzaine d'années aux Variations. Enfin, de l'Italien Luciano Berio, la « Sequenza VI » (1965), vivante et colorée, qui exploite de façon très ingénieuse les ressources de la troisième pédale des pianos Steinway.

AVEC DES JARDINS EN ESPAGNE 1), José Cabanis clôt le cycle romanesque qui avait commencé avec LE BONHEUR DU JOUR. José Cabanis est un épilurien délicat, qui se raconte avec délices. Il est éminemment heureux d'être provincial, car en province on a encore le temps de lire et d'écrire, de rêver et de se cultiver. Il parle de lui, des siens, des femmes qu'il a aimées.

très vivement aux femmes, nous le savons ; mais lorsqu'il était amoureux, la passion en lui était si tyrannique qu'elle le paralysait ; d'où le recours au système. José Cabanis ne semble pas avoir jamais été réellement amoureux ; il peut donc raconter, aimablement et sans passion, qu'il a été passionnément aimé. Il n'a rien d'intéressant à dire. La passion de l'autre, vue de si loin, laisse un peu froid.

UN PEU DE SOLEIL DANS L'EAU FROIDE

PAR FRANÇOISE SAGAN

POURQUOI DIABLE Françoise Sagan va-t-elle toujours chercher ses titres dans les vers d'Eluard ? Avec BONJOUR TRISTESSE, elle était bien tombée, mais cet UN PEU DE SOLEIL DANS L'EAU FROIDE (1), ce n'est pas un titre. En fait, c'est à peu près la seule réserve que j'aie à faire sur ce roman qui m'a paru contenir beaucoup plus de substance que les précédents.

de la ville, immédiatement, tombe amoureux de lui. Le lecteur, là, éprouve une réelle surprise. Nathalie Silveneur n'est pas seulement belle, c'est une vraie femme chez qui le sentiment existe. L'aventure ne sera pas médiocre ; et si Gilles, qui est un cerveau brûlé, la trompe, elle ne le trompera pas. Elle ne se plaindra pas non plus ; juste, une fois, elle le giflera. Et à la fin, désespérée, elle se suicide. Cette fin est peut-être un peu conventionnelle ; cela devait finir mal ; on s'y attendait.

aussi à gauche qu'il est possible de l'être quand on entend faire bonne figure devant l'opinion. Mais quoiqu'il condamne les privilèges sous toutes leurs formes, il voudrait bien voir rétablir à son profit le titre de comte de Fairmont, « égaré sous Charles X ». Bien. Françoise Sagan exerce sa palette ; c'est une première touche. Un soir, l'inénarrable Fairmont invite Gilles et Nathalie à dîner dans un grand restaurant de la rive droite. Et parlant, pérorant, pontifiant, il déclare : « Enfin, il faut que le cœur se brise ou se bronzze, comme disait Stendhal. » Sur quoi Nathalie, avec une malice très discrète : « Je crois que c'est Chamfort. » Chamfort ou Stendhal, peu importe au fond qui a dit cela. Mais ce qui en revanche importe énormément, c'est que ce soit même scandaleux, c'est que le grand Fairmont se fasse prendre en flagrant

délit d'ignorance par une petite personne arrivant tout droit de sa province. Et Françoise Sagan note la chose de manière ravissante : « Fairmont s'était immobilisé, la fourchette en l'air. Il voulait bien inviter ses collaborateurs à dîner, voire même leurs maîtresses, mais il n'aimait pas beaucoup les leçons de culture. » Ces « leçons de culture », c'est parfait. L'instant d'après, Fairmont, pour se venger, ajoutera en se tournant vers Gilles : « De toute façon, je suis ravi de voir que vous connaissez une jeune femme cultivée. Ça vous change. » Et encore une fois, c'est parfait. Bref, c'est ce raffinement, appliqué à une intrigue où il y a pas mal de véritable humanité, qui, en dépit d'un pauvre titre, fait la valeur de ce roman émouvant et racé.

LA SUCCESSION DIFFICILE DE WALTER DIGGELMANN

POURQUOI ai-je quelque peine à donner mon adhésion à la Succession difficile de Walter Diggelmann, parue en traduction française aux éditions Rencontre ? Parce que ce n'est tout à fait ni un roman, ni une profession de foi politique, ni un réquisitoire, ni un pamphlet. Et pourtant, il y a là-dedans un peu de tout cela. La destinée de David Boller, découvrant qu'il est juif que ses parents refoulés à la frontière suisse, sont morts dans un camp de concentration, et que toute sa vie, par la suite, en a été faussée — cette histoire serait profondément émouvante si elle était racontée avec talent et avec chaleur. Mais, hélas ! elle demeure à l'état de schéma idéologique.

tituant des mouvements frontistes ? Non. Tous ceux qui ont vécu cette période se rappellent très bien que la persécution des nazis a augmenté chez nous la sympathie envers les juifs et que les frontistes ont très vite sombré dans le ridicule. David Boller rêve une nuit que, grâce à l'afflux des réfugiés, la Suisse en 1941 est devenue si puissante qu'elle déclare la guerre à l'Allemagne. Et Hitler, stupéfait et intimidé, propose des négociations... Rêve touchant, mais naïf. La rage guerrière d'Hitler n'a faibli que lorsqu'il a été acculé à l'impuissance complète en avril 1945.

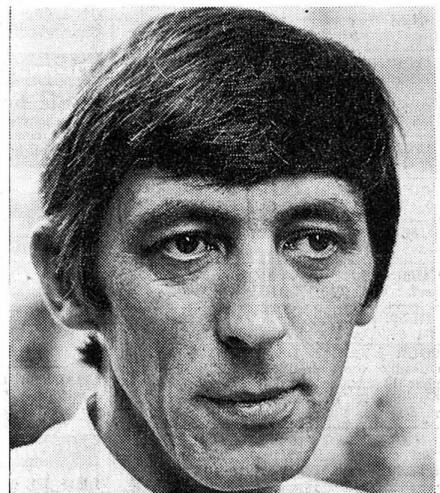
Quant au sort de David Luschnat, écrivain allemand, expulsé, paraît-il, de Suisse, en 1934, nous n'en pouvons juger, ne sachant rien de lui et de son cas. Mais évidemment, pour être respecté et favorisé, il vaut mieux porter un nom célèbre, comme Thomas Mann. Car nous savons, en revanche, que si plusieurs personnalités helvétiques n'étaient pas intervenues énergiquement pour appuyer sa demande, jamais peut-être James Joyce n'aurait obtenu l'autorisation d'entrer en Suisse au début de la guerre.

1) Flammarion.

Reste le côté réquisitoire du livre qui évidemment répond à l'intention véritable de l'auteur. Un premier fait que tous nous déplorons : nous avons refoulé durant la dernière guerre un assez grand nombre de juifs et de non-juifs qui cherchaient refuge chez nous, et par là nous les avons livrés à une horrible destinée. Sur ce point, Walter Diggelmann a incontestablement raison. Mais le reste ? Est-il vrai que nous ayons pris au sérieux la propagande antisémite qui par exemple dépeignait Zurich comme une ville livrée tout entière à l'influence juive, art, littérature, théâtre, film, presse ? Est-il vrai que, pour lutter contre cette influence, nous ayons « cherché appui » chez les nazis, en cons-

trois caractéristiques les plus traditionnelles : l'hypocrisie, la frigidité et le snobisme. Livre plein d'humour, farci d'épigrammes et de vérités parfois insolentes. Jean David, LE RETOUR D'OSTENDE ET AUTRES RÉCITS. (Editions du Seuil.) Ces trois récits, Marie ou le retour d'Ostende, Une erreur, Les Passes du silence, débouchent dans la grande mer du romanisme à la faveur des tragédies de la vie. Tristesse, émotion, amour, souvenir, oubli. Une seule certitude : tous les courants d'eau vont à la mer. De l'émotion naît le rythme et la dignité du style.

Mais ce n'est pas une raison pour suivre Walter Diggelmann dans son réquisitoire, qui nous paraît procéder davantage de la généralisation hâtive de principes idéologiques que de l'étude sérieuse des faits.



Walter-Matthias Diggelmann.

NOTES DE LECTURE • NOTES DE LECTURE • NOTES DE LECTURE • NOTES DE LECTURE • NOTES DE LECTURE

Paul Lesourd et Claude Paillat. DOSSIER SECRET DES CONCLAVES. (Presses de la Cité.) Les conclaves, c'est-à-dire les élections des papes, ont toujours passionné non seulement les catholiques dont le pape est le chef, mais même les incroyants. Que se passe-t-il dans cette enceinte où sont enfermés les cardinaux chargés de mettre sur les épaules de l'un d'eux la terrible charge de la papauté ? Même si depuis près de 70 ans le silence absolu est de rigueur sur la vie à l'intérieur des conclaves, on sait presque tout de l'histoire de chacun d'eux. C'est le dossier complet et parfois inédit des élections pontificales qui est livré aujourd'hui au public, y compris celui, si intéressant, de l'élection de Pie XII, de Jean XXIII et de Paul VI. Le livre se termine sur la si curieuse déclaration de Rom VI du 7 décembre 1968 : « L'Eglise se trouve actuellement à l'heure de l'inquiétude et de l'autocritique. On pourrait même dire de l'autodestruction. Il y a comme un bouleversement intérieur aigu et complexe que personne n'aurait pu prévoir après le Concile. L'Eglise, peu à peu, en vient à se frapper elle-même, à se faire mal. » David Frost et Antony Jay. LES ANGLAIS. (Buche-Chastel.) Deux jeunes Anglais, critiques et vedettes de la TV, s'en prennent brillamment aux mœurs anglaises et à ses

leil célèbrent l'éclipse, tandis que sur terre partisans solaires et lunaires s'affrontent. On retrouve ici, sous une forme réaliste et amusante, la puissante inspiration poétique du Prix Nobel 1967. André Stéphane, L'UNIVERS CONTESTATIONNAIRE. (Petite Bibliothèque Payot.) L'auteur, partant des événements de mai, étudie de l'intérieur la contestation et il l'oppose à la révolution ; et, chemin faisant, il oppose encore le judaïsme au christianisme, la démocratie libérale au fascisme, Oedipe au Sphinx, le Royaume des Cieux à la Société de consommation. Un riche programme. Robert Lowie, TRAITÉ DE SOCIOLOGIE PRIMITIVE. (Petite Bibliothèque Payot.) Ouvrage permettant à un large public d'accéder au monde des institutions primitives, en même temps qu'il donne aux spécialistes une vue d'ensemble de problèmes qui jusqu'ici avaient fait l'objet d'études partielles. Michel Géoris, LES HABSBOURG. Grandes dynasties d'Europe. (Editions Rencontre.) Une superbe étude qui donne de chacun des grands monarques de la dynastie une image complète et très vivante : Charles Quint, Philippe II, Marie-Thérèse, Joseph II, le triste François-Joseph. Quand on a lu ce livre, on comprend ce qui fait les grands rois et ce qui fait les médiocres.

Chapitres très intéressants sur le siècle d'or espagnol, sur le despotisme éclairé du XVIIIe en Autriche. Intrusion dans la famille des Habsbourg de Napoléon désireux de se donner des ancêtres. Bref, un tableau passionnant, du commencement jusqu'à la fin. JARDIN DES ARTS. Juin 1969. Quatre articles extrêmement intéressants : Itinéraire baroque à travers l'Allemagne du sud, par Louis Hautecœur ; les secrets de la Dentellière de Vermeer, par Raymond Charmet ; le Dérain des années folles, par Jean-Paul Crespelle. Et les habituelles chroniques sur les livres d'art et les expositions. LA REVUE DE BELLES-LETTRES. Numéro 4, 1968. Textes intéressants et piquants sur André Suarès, sa solennelle solitude et sa laideur. Un splendide poème de Jean Cuttat, Erocéane, qui se termine sur ce quatrain : Je suis entré dans ma prière profond jusqu'à l'éternité. O nuit, laisse le jour tomber ! J'ai l'ennui du sein de ma mère.

POÉSIE VIVANTE. No 29. Hommage à Brancusi. Comment lire Pierre Emmanuel. Le sonnet des voyelles, par Etienne. P.-L. B.

Le commissaire San Antonio s'est marié... dans un café fribourgeois

CHACUN SAIT que le commissaire San Antonio (Frédéric Dard) ne fait rien comme tout le monde. Quand on a pour alter ego un Bérurier en (bonne) chaire et en... noce, on ne peut pas se comporter comme le commun des mortels. C'est d'ailleurs ce qui fait son charme. Frédéric n'est cependant pour rien (on vous le jure) dans le caractère cocasse qui a marqué l'épisode le plus sérieux de sa vie : son mariage. Pour une fois son imagination n'est pas dans le coup. Ce n'est pas lui qui a choisi d'épouser la très jolie Françoise de Caro — fille de M. Armand de Caro, son éditeur — ... dans un estaminet fribourgeois ! Il était même tout étonné que pareille aventure puisse se produire dans un pays aussi peu farfelu que la Suisse, et son étonnement faisait plaisir à voir : — Dites-moi un peu : est-ce une coutume chez vous que de convoler au bistrot du coin ? Félicitations, ça ne manque ni de charme ni de piquant... Il faudra que j'en cause à M'sieur Pompidou. Il y a là une idée à creuser ! En fait l'explication est très simple. Le couple s'est présenté chez l'officier d'état civil de Môtier (Vully), commune fribourgeoise gentiment posée au bord du lac de Morat et où Frédéric Dard possède un domicile légal depuis plusieurs années déjà. Une impressionnante foule d'amis suivait... et le « marieur » leva les bras au ciel : — Hou là là... Vous êtes tant que ça ? Mon appartement est trop petit... Il va falloir trouver un autre lieu pour célébrer la cérémonie... mais où ? Môtier (Vully) ne possédant pas de salle suffisamment vaste pour accueillir cette joyeuse cohorte, on chercha une solution... et on la trouva : le café du Port ! Le téléphone joua, une dérogation fut accordée, et c'est dans le décor insolite de cet estaminet sympathique que Frédéric Dard put unir son destin à celui de Mlle Françoise de Caro. Doit-on préciser que ces épousailles n'engendrèrent pas la mélancolie ? Cela se passait le samedi 14 juin. Deux jours plus tard, à l'hôtel Intercontinental de Genève où il offrait un cocktail de presse San Antonio a promis que cette

périphérie prendrait place dans son prochain roman : — Vous pensez, le coup du mariage au café, je ne vais pas manquer ça. Seulement je changerai les personnages. C'est Bérurier qui se marie ! Mais auparavant il me faudra d'abord le faire divorcer. Pas facile, ça : sa souris se cramponne ! Il se retient pour ne pas rester rivé à sa machine ! Pour San Antonio, écrire est une fonction naturelle. Il a deux grands amours : sa femme et sa machine à écrire. Il « pond » un bouquin tous les deux mois. Le dernier en date : « Les Vacances de Bérurier ». Il coïncide avec la publication du CENT MILLIONNÈME exemplaire de ses œuvres. Oui, vous avez bien lu : cent millions ! Et ce n'est pas fini... L'homme est en pleine forme, le teint frais, l'œil clair, la répartie spontanée. Il ressemble à son personnage. Un fonceur, dur au mal, dur à la tâche, toujours sur la brèche, pour le plaisir et pour le sport. Son éditeur précise : — C'est une force de la nature. Un bosseur acharné. Chaque matin il écrit six heures durant, et je dois insister pour qu'il ne reste pas rivé à sa machine. La création c'est sa joie. Prodiges de fécondité, San Antonio n'a pas à se forcer pour produire. Cela vient tout seul. Cela coule de source. San Antonio met sa verve en images. Il a trouvé un langage. Il s'est forgé un style. La littérature qu'il nous offre répond à un besoin de notre temps. Mais Frédéric Dard subsiste quand même, derrière l'ombre gigantesque de San Antonio. En plus de ses six livres par an, ce romancier-fléuve fait des adaptations pour le cinéma et le théâtre. Pour lui le travail c'est la santé. Ce San Antonio qui ne ferait pas de mal à une mouche... Voilà pour l'écrivain, mais qu'en est-il de l'homme ? Tous ses proches sont unanimes : Frédéric est un type

sensible, sentimental, très ouvert. Sa générosité et sa bonté sont légendaires. Le féroc San Antonio ne ferait pas de mal à une mouche. Tous ceux qui le connaissent sont ou deviennent ses amis. Le triomphe ne lui a pas gâché le tempérament. Il a su rester modeste et humain. Ce n'est pas toujours facile quand « ça roule tout seul ». Un exemple typique : il ne s'offusque pas le moins du monde de constater que sa gloire fait des envieux et qu'une foule de « demi-sel » de la plume cherchent à le piller ! Ainsi va San Antonio, alias Frédéric Dard, qui s'installe à Gstaad, et dont le mariage est la conclusion heureuse d'un grand amour sur une terre de paix, comme le soulignait Roger Sam, un de ses plus talentueux illustrateurs.



Frédéric Dard et sa ravissante épouse. (Interpresse) (Archives Rencontre - Photo Daniel Fibbon)

René TERRIER

# PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

## A vendre

**GRANDE ARMOIRE**; lit d'enfant; poussette; pousse-pousse, pour cause de départ, le tout en bon état, prix avantageux. Tél. 3 25 37.

**COURS D'ALLEMAND** en disques et livres. Tél. 3 39 92, le soir.

**MIXER-ROTEL COMPLET** (mélangeur-presse fruits-coupe-légumes-râpe) en parfait état, valant 298 fr., cédé à 150 fr.; 1 cheval à bascule peluche, valant 79 fr. cédé à 25 fr.; 1 petite chaise à balançoire avec pot incorporé 10 fr. Tél. 8 36 71.

**CUISINIÈRE A GAZ** 4 feux, four à thermostat, cuisinière électrique, 1 table ovale, 1 table, un lit d'enfant. Tél. 3 39 92, le soir.

**EXCELLENT ETAT**, chambre à coucher, (2 lits complets, armoire - table de nuit); fauteuil bergère; table en bois dur 120 X 85 cm; tabouret de piano; miroirs; lampes; couverture chauffante; grand rideau; divers vêtements pour dames et messieurs. Tél. 7 02 92.

**TRÈS BEAU MEUBLE COMBINÉ**, noyer pyramide. Tél. (038) 3 12 13.

**POUSSE-POUSSE** relax avec parasol et housse hiver et été; bainoire de bébé et accessoires. Tél. 5 07 12.

**VELO DE DAME** Allegro; grand buffet de service, éventuellement échange avec buffet plus petit. Tél. 5 59 07.

**SOULIERS DE MONTAGNE** (Arola sport) No 44, cuir brun, rembourrage intérieur, semelle vibram, état de neuf, 30 fr. Tél. 2 12 04, heures de bureau.

**FRIGO 100 LITRES**, parfait état, prix avantageux. Tél. 8 79 86.

**UN CANAPÉ** et deux fauteuils, 100 fr. Tél. 5 44 37.

**HOUSSES** pour voiture Austin 1100, bas prix. Tél. 4 07 09, dès 19 heures.

**MACHINE A REPASSER** de ménage, comme neuve, 350 fr. Tél. 6 29 38.

**PARC D'ENFANT**, en bois, 20 fr. Tél. 6 36 14.

**MAGNIFIQUE MERLE** des Indes, qui parle. Tél. 5 85 96.

**PHONOGRAPHE**; bottes d'équitation No 40. Tél. (038) 8 36 88, après 19 heures.

**SUPERBE BERGER ALLEMAND** femelle, 4 mois, parents pedigree. Tél. 6 29 97.

**CUISINIÈRE ELECTRIQUE** à l'état de neuf. Tél. (038) 8 23 32.

**POUSSETTE** démontable, en bon état, 40 fr. Tél. 6 49 99.

**POUR LA FÊTE DE LA JEUNESSE**, un ensemble rose pour fillette de 10 ans, 25 fr.; pour 12 ans, robe nylon, bleue, avec combinaison, 25 fr. Tél. 5 86 32, heures des repas.

**UN OUTILLAGE** pour installation de chauffage central, sacoches pour vélo, un piano à l'état de neuf. Tél. 5 25 96.

**SOULIERS D'ENFANT**, laqués noirs, No 24-25, portés deux fois, valeur 30 fr., cédés à 10 fr. Tél. (038) 3 23 82.

**BUFFET** de salle à manger; table 90 x 145 avec rallonges; 6 chaises avec dossier; table de cuisine, le tout à l'état de neuf; sommier avec matelas; canapé. Tél. 6 23 15, le soir.

**DIVAN-LIT** avec coffre incorporé, 25 fr. Mme Andréa Presset, rue de Bourgogne 80, Neuchâtel 6. Tél. 8 60 55, heures des repas.

**CIRCUIT CARRERA**, neuf, 3 voitures 1/24, complet. Tél. 8 24 18.

**CARABINE A LUNETTE**, calibre 4,5, précise, canon rayé. Tél. 8 24 18.

**1 CHAUDIÈRE CUISSON-CHAUFFAGE** 18,000 kcal/h marque TIBA; 1 idem, marque Howal; 2 fourneaux à charbon Granum; 1 canapé-lit; 1 lit en fer; 1 lavabo dessus marbre; 1 fauteuil; 2 boilers 100 litres; 1 réchaud à lessive, galvanisé; 1 cuisinière électrique. Tél. (038) 3 21 06.

**LIT D'ENFANT** complet, 150 fr. Vélo de dame neuf, 160 fr. Tél. (038) 3 34 47.

**BATEAU POUR LA PÊCHE** et la promenade, 4 fauteuils et accessoires; très soigné; belle occasion. Tél. 5 31 33; après 20 heures, 4 07 36.

**CARAVANE** de 3 à 4 places, avec emplacement à Colombier, 1300 fr. Tél. 5 28 77.

**POUR ORCHESTRE**, à liquider immédiatement installation complète Binson. Tél. 4 39 18 après 19 heures.

**MOBIER COMPLET** ou séparément comprenant chambre à coucher, studio, salle à manger, prix à discuter. Tél. 8 54 69.

**TELEVISION PORTATIVE**; enregistreur avec accessoires. Prix à débattre. Adresser offres écrites à PM 1704 au bureau du journal.

## Demandes à louer

**STUDIO** ou chambre indépendante avec confort, aux environs de Neuchâtel. Tél. 5 83 01.

**JEUNE COUPLE** cherche appartement moderne de 3 pièces, Région Hauterive. Adresser offres écrites à 37-1068 au bureau du journal.

**PETIT APPARTEMENT** de 2 à 3 pièces est cherché par étudiants. Région Poraltales-Université, pour début septembre. Tél. (032) 97 42 48.

**VACANCES** chambre pour couple avec deux enfants, pour 10 jours. Tél. 5 46 03, le soir.

**CHAMBRE** avec part à la salle de bains, est cherchée du 13 juillet au 9 août, par dame américaine, quartier du Mail. Tél. 5 60 26, entre 13 et 14 heures.

**URGENT**, appartement de 2 à 3 pièces pour le 24 juillet, tout confort, éventuellement avec garage, est cherché par couple suisse solvable, sans enfants, à proximité de Neuchâtel. Adresser offres écrites à HF 1717 au bureau du journal.

**RÉCOMPENSE DE 50 FR.** à qui procurera à jeune couple suisse petit appartement ou studio meublé si possible, à Neuchâtel ou environs, libres immédiatement. Adresser offres écrites à IG 1718 au bureau du journal.

**STUDIO** ou petit appartement (non meublé) en ville, pour début septembre. Adresser offres écrites à JH 1719 au bureau du journal.

**2 INFIRMIÈRES** des Cadolles, cherchent appartement ou studio meublés, jusqu'à 300 fr. Adresser offres écrites à BZ 1711 au bureau du journal.

**CHAMBRES MEUBLÉES** pour employés travaillant au central téléphonique. Tél. 5 39 94.

**APPARTEMENT D'UNE PIÈCE** meublé ou non, au centre, pour le mois de septembre. Adresser offres écrites à 286-1062 au bureau du journal.

## A louer

**CHAMBRE** libre immédiatement, confort, bains, à employé sérieux. Pierre-à-Mazel 11. Tél. 4 37 88, heures des repas.

**A VERBIER**, appartement de 4 lits, tout confort. Libre juillet - août - septembre. Par quinzaine 350 fr. Tél. (038) 5 35 18.

**BELLE GRANDE CHAMBRE** indépendante à dame ou demoiselle, 1 ou 2 lits, 140 ou 200 fr. Proximité immédiate de l'Université. Tél. 5 89 35.

**A DEMOISELLE**, jolie chambre meublée, avec part à la salle de bains et à la cuisine pour les petits déjeuners et soupers. Tél. 5 72 27.

**APPARTEMENT MEUBLÉ**, comprenant: 1 chambre, cuisine, bain, tout confort, exclusivement pour jeune couple marié. Téléphoneur au 5 23 51 de 7 à 12 heures.

**A SERRIÈRES**, chambres pour 2 personnes. Libre immédiatement. Cuisine à disposition. Tivoli 10.

**A COLOMBIER**, deux chambres, douche, chauffage au mazout, pour le 1er septembre. Tél. 6 39 54.

**AUVERNIER, GRAND STUDIO** non meublé, douche, cuisinière, téléphone. Libre le 24 juillet. Tél. 8 21 60.

**CHALET** tout confort, vue, 5 lits à Klosters (Grisons), 1200 m. pour juillet, 10 fr. par lit, par jour. Tél. (038) 5 04 83.

**STUDIO NON MEUBLÉ**, avec cuisinière, douche, balcon, pour le 24 août, quartier Bel-Air, 240 fr. par mois. Tél. 4 24 31, dès 19 heures.

**STUDIOS MEUBLÉS** avec confort, à Cressier. Tél. 7 77 47.

**LOCAUX** aux environs de Neuchâtel, 3 pièces de mêmes dimensions, total 540 m<sup>3</sup> pour commerçants, etc. Tél. (038) 6 51 16.

## Demandes d'emplois

**FEMME DE MÉNAGE** habitant encore l'Espagne cherche place à Neuchâtel ou environs (contrat). Adresser offres écrites à 37-1067 au bureau du journal.

**MAÇON** entreprend tout travail. Tél. 5 52 74.

**ÉCOLIER 14 ANS** cherche travail pour le mois d'août. Tél. 8 50 07.

**JEUNE FILLE**, 18 ans, cherche place dans famille avec enfants, pour se perfectionner en français. Tél. 5 64 57.

**HOMME** parlant français, allemand, anglais, cherche emploi à temps partiel. Voiture confortable à disposition. Ecrire sous chiffres GE 1716 au bureau du journal.

**CHAUFFEUR** poids lourd cherche place à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à 27-1066 au bureau du journal.

## Offres d'emplois

**AIDE DE MÉNAGE**, 2 heures chaque matin, du 14 au 26 juillet, quartier Vauseyon. Tél. 5 51 84.

**FEMME DE MÉNAGE** est cherchée pour tous les matins. Tél. 5 55 51.

## Divers

**DEMOISELLE** possédant voiture se mettrait à disposition de personnes âgées, malades pour déplacements, excursions. Prix modéré. Tél. 8 19 37, matin ou soir.

**CONVERSATION**. Dame étrangère cherche dame ou jeune fille pour conversation française environ 2 heures par après-midi, (promenade, etc), du 7 au 31 juillet. Conditions à discuter. Téléphonez entre 19 et 20 heures au (038) 8 20 30.

## Demandes à acheter

**TABLE DE PING-PONG** en bon état. Tél. 8 23 35, le matin.

**1 ARMOIRE** en bon état. Tél. 6 63 76.

**PARASOL AVEC PIED** d'occasion. Tél. 7 11 67.

**SAC DE MONTAGNE** avec armature; petit buffet de service. Tél. 5 59 07.

**TABLE DE CAMPING**. Tél. 5 51 84.

**CHAUDIÈRE** combinée 30,000 - 35,000 calories, et chaudière à mazout 5000 - 6000 litres. Tél. (038) 4 11 33, après 19 heures.

## AVIS DIVERS

### Petits transports

tout genre. Tél. (038) 6 66 13.

### A vendre

#### 1 commode-bureau

marquetée, ancienne; 1 commode galbée marquetée; 1 bahut bois dur; 2 fauteuils; 6 chaises, ancien; divers petits meubles. Tél. (038) 7 74 18.

### LE BON FROMAGE

POUR FONDUE chez

**H. MAIRE**

rue Fleury 16

A vendre

**tentes Plaza**

4 personnes, neuves, Fr. 520.—

Tél. (031) 55 46 28.

**Schneider**  
IDEAUX - DÉCORATION D'INTÉRIEUR

le plus juste prix d'un choix exceptionnel

Hôpital 8 - Neuchâtel

## Je rafraîchis

tous meubles modernes et anciens, même à domicile; toutes réparations, par spécialistes. Prix raisonnable. R. et P. Känel, tél. (038) 6 66 13

## Filtre pour piscine

Sans installation, se pose sur le bord de la piscine.

Une eau toujours propre!

A partir de 900 fr.

Renseignements et démonstrations:

**MOTEURS QUARTIER 2017 BOUDRY**

Tél. 6 42 66.

## OFFRES D'EMPLOIS

Famille suisse parlant le bon allemand cherche

### jeune fille au pair

aimant les enfants et les chevaux. Si possible, sachant monter à cheval. Tél. (061) 84 86 38.

### Garçon de buffet

extra, à partir de 16 h 30. Adresser offres écrites à OL 1703 au bureau du journal.

Pour le matin, de 7 h 30 à 11 heures, nous engageons

### VENDEUSE

S'adresser à Nicolet & Cie, alimentation, les Ponts-de-Martel. Téléphone (039) 6 72 59.

Hôpital de la Providence, à Neuchâtel, cherche

## GÉRANTE

pour son bâtiment du personnel. Préférence sera donnée à personne dynamique, âgée de 30 ans minimum, de langue maternelle allemande ou bilingue. Studio moderne à disposition. Caisse de retraite. Entrée en fonction immédiate ou à convenir. Les personnes intéressées sont priées de faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et références, à la Direction de l'hôpital, 2000 Neuchâtel.

## Dessinateur en sanitaire

est cherché par entreprise de la région lausannoise. Faire offres sous chiffres P.N. 902862 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Nous cherchons, pour notre service d'essence,

## un serviceman remplaçant

pour le samedi et le dimanche. Permis de conduire indispensable. Nous demandons un candidat ayant déjà de la pratique dans cette branche. Faire offres au garage H. Pathney, 1, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.

Nous cherchons jeune

## VENDEUSE DAME DE BUFFET et VOLONTAIRE

pour magasin. Travail régulier. Bon salaire. Fermé le soir. Confiserie Progin, 2500 Bière, rue de Morat 35. Tél. (032) 2 62 63.

Norbert Muller, atelier de réglages, cherche, début août, pour travail en atelier,

## compteuses

sur Spiromatic;

## jeunes filles ou dames

pour divers travaux d'horlogerie.

Faire offres ou se présenter: chemin des Jardillats 23, Hauterive. Tél. (038) 3 27 15.

**CALORIE S.A.** chauffage et ventilation, Neuchâtel, engage pour entrée immédiate ou à convenir, des

## monteurs en chauffage

et des

## aides - monteurs

S'adresser au bureau, Prébarreau 17, tél. 5 45 86.



## LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel

Nous cherchons, pour notre département « Transport »,

## UNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, connaissant parfaitement l'anglais, et capable de correspondre dans les deux langues.

Il s'agit d'un emploi varié et intéressant pour lequel la sténographie n'est pas indispensable.

Nous donnerons la préférence à une personne stable, ayant quelques années de pratique, bonne dactylographe, sachant faire preuve de discrétion et de rapidité dans l'exécution des tâches qui lui seront confiées.

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Prière d'adresser offres détaillées, de téléphoneur ou de se présenter à

### LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales Bureau du personnel Rue du Bassin 16, 2001 NEUCHÂTEL Tél. (038) 5 74 44, interne 208.

## CMC CHARLES MAIER + CIE

Nous cherchons pour notre service d'exportation un

## collaborateur technico-commercial

de langue maternelle française, ayant si possible des notions d'allemand et connaissant l'appareillage électrique basse tension. Ce poste pourrait être occupé par un monteur ou mécanicien-électricien doué d'aptitudes pour la correspondance. Il sera chargé de l'information de nos représentants à l'étranger, de la correspondance et de l'élaboration des offres.

Prière d'adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, références et prétentions de salaire.

## CHARLES MAIER + CIE CMC

APPAREILLAGE ELECTRIQUE ET EQUIPEMENTS 8201 SCHAFFHOUSE TELEFON 053/8 16 66



Importante fabrique de textile de la région lausannoise, en plein développement, cherche pour divers secteurs de son usine:

**Chef mécanicien ou mécanicien spécialisé sur machines à tricoter Jacquard** (Mayer/Wildt Mellor Bromley)

**Mécanicien sur machines à coudre**

**Mécanicien sur machines rectilignes Dubled et Stoll**

**Mécanicien sur machines bas sans couture**

- Postes intéressants pour candidats capables et dynamiques
- Avantages sociaux
- Réfectoire
- Possibilité de logement

Adresser les offres, avec photo, à Iril S.A., fabrique de bas et tricotés, avenue du Temple 5, 1020 Renens-Lausanne.

Fabrique de bijouterie engagerait

## EMPLOYÉE

très capable pour la préparation de commandes. Personne ayant la formation de première vendeuse pourrait convenir. Semaine de 5 jours. Ecrire sous chiffres BY 1690 au bureau du journal.

CADRAL S.A.

fabrique de cadrans à Haute-riève, cherche

## OUVRIÈRES

suisses et étrangères en possession du permis C avec mention hors plafonnement. Tél. 3 33 22.

## MANŒUVRE

serait engagé tout de suite, pour quelques semaines, à plein temps ou à la demi-journée. Tél. 8 23 28.

On cherche

dame ou demoiselle

pour diriger un BAR à CAFÉ Adresser offres sous chiffres P 990,176 N à Publicitas S.A. 2001 Neuchâtel.

Je cherche, pour entrée immédiate,

vendeuse

éventuellement auxiliaire. Faire offres à F. Hofer, Laiterie, Battieux, Serrières.

## Dem. d'emplois

### TRAVAIL

est cherché à domicile Adresser offres écrites à CX 1681 au bureau du journal.

### Menuisier

avec atelier cherche un débouché pour petits meubles en série. Adresser offres écrites à EC 1714 au bureau du journal.

Je cherche place de

dame de réception

chez dentiste ou médecin. Tél. 9 17 75.

Jeune fille

## confiseuse

ayant terminé son apprentissage, cherche place à Neuchâtel ou aux environs. Entrée: 15 juillet ou à convenir. Faire offres à: Katharina Springmann, Hauptstrasse 53, 4104 Oberwil. Tél. 54 15 51.

## Jeune fille

# PRIMULA

6 CV / 65 CV SAE

5 places, 145 km/h ;  
2, 3, 4 ou 5 portes.

A partir de 7590 fr.  
Prix net d'introduction

Fr. 6995.-



Société Immobilière de 1858

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

Le 15 juillet 1969, à 11 heures, à l'étude  
Clerc, notaires, 2, rue Pourtalès,  
à Neuchâtel

### ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 juillet 1968
2. Rapports du Conseil d'administration et de l'Office de contrôle
3. Discussion et votation sur les conclusions de ces rapports
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le bilan, le compte de profits et pertes, les rapports du Conseil d'administration et de l'Office de contrôle sont à la disposition des actionnaires à l'étude Clerc, notaires, qui délivrera également les cartes d'admission pour l'assemblée générale.

Le Conseil d'administration

Neuchâtel, le 1er juillet 1969

Sous réserve de ratification par l'assemblée générale, le coupon No 85 sera payable dès le 16 juillet 1969, à l'étude Clerc, notaires, 2, rue Pourtalès, Neuchâtel.

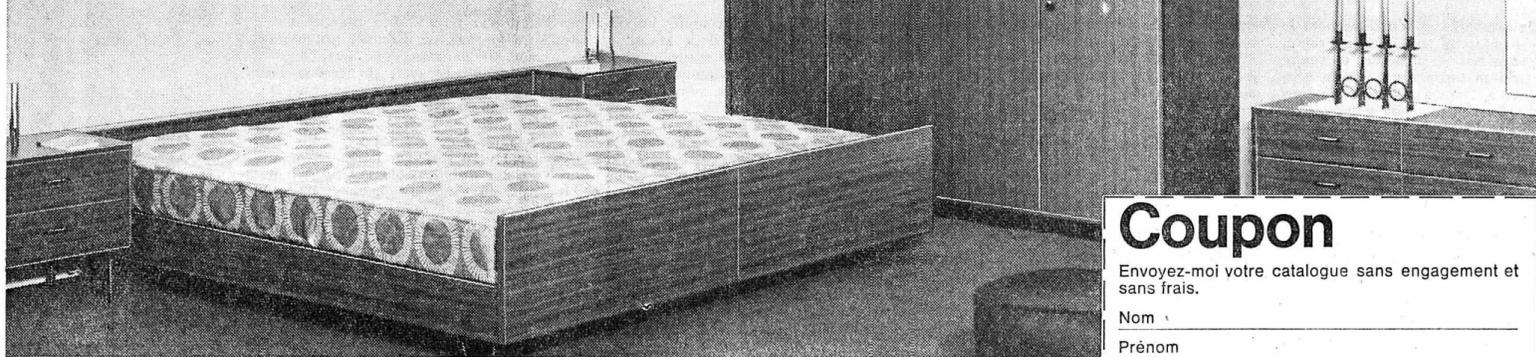
## La maculature

s'achète à bon prix au bureau du journal

Pour moins de 1000 francs,  
vous dormirez pendant des années  
d'un sommeil royal!

Chambre à coucher en bois dur  
avec deux armoires à deux portes.

Fr. 980.-



meubles **MEYER** neuchâtel  
faubourg de l'hôpital  
tél. 038/5 75 05

Venez voir cette charmante chambre  
à coucher dans notre vaste exposition sur 6 étages.

Livraison gratuite — sur désir facilités de paiement.

## Coupon

Envoyez-moi votre catalogue sans engagement et sans frais.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Rue et No \_\_\_\_\_

Localité et No postal \_\_\_\_\_

Je m'intéresse à \_\_\_\_\_

## VÉHICULES À MOTEUR

A vendre

### grand bateau à cabine

moteur Volvo 100 CV, parfait état, 7000 francs net au comptant, pour cause de double emploi. Tél. 4 13 75, heures des repas.

A vendre

### Opel Record

1700, 1964, 2 portes, révisée et expertisée.

### Mercedes 220 S

en parfait état, avec attelage pour caravane. Tél. 8 16 27.

Viva

### de Luxe

1968, 14,000 km, blanche, état de neuf, 4 pneus neufs, ceintures de sécurité, à céder à prix intéressant, pour cause de double emploi.

Tél. (032) 86 19 02, heures des repas.

A vendre

### TRIUMPH BONNEVILLE

Année 1964, T 120, 650 cm<sup>3</sup>

Complètement révisée, machine arrangée Sport, en très bon état. Prix 2500 fr. Tél. (031) 55 46 28.

A vendre

### VW

modèle 1960, expertisée, 950 fr. Tél. 4 30 89, après 19 heures.

A vendre

### MORRIS 850

modèle 1967 limousine 4 places 4,3 CV première main. Expertisée. Garantie 3 mois. Prix Fr. 3900.- Grandes facilités de paiement. Garage R. WASER Seyon 34-38 2000 Neuchâtel Tél. (038) 5 16 28.

### URGENT

A VENDRE

### OPEL COMMODORE

modèle 1967, 42,800 km, parfait état. Tél. (037) 61 47 08.

A vendre

### Vespa 125 cc

parfait état. Tél. (038) 9 18 34.

A vendre à prix

### avantageux BATEAU

Rocca - Impala plastique blanc-bleu 5 places, avec bâche capote, hors-bord 60 CV. Démarrage électrique, etc. Tél 5 50 31 ou 8 17 75.

### NSU 110

1966, grise 51,000 km. 4600 fr. Garages Apollo S.A., Neuchâtel, tél. 5 48 16.

### AZAM 6

1965, blanche, 35,000 km, très bon état, 3500 fr. Garages Apollo S.A., Neuchâtel. Tél. 5 48 16.

### DS 19

modèle 1965, blanche, très soignée. 5600 fr. Garages Apollo S.A., Neuchâtel. Tél. 5 48 16.

A vendre

### VESPA 125 cc

1964, 4 vitesses, pare-brise. Tél. 3 30 83.

### Triumph Spitfire

1964, blanche, 65,000 km, bon état, 3500 fr. Garages Apollo S.A. Neuchâtel. Tél. 5 48 16.

A vendre

### bateau

à cabine en bois ; plastifié, complètement équipé, avec place au port de Neuchâtel. Longueur : 7 m 50. Moteur hors-bord 13 CV. Prix : 4900 francs. Tél. (038) 4 32 40.

A vendre

### Simca 1000

blanche, 4000 km, à l'état de neuf. Tél. (038) 5 52 71.

Particulier vend

### Citroën Break ID 19

modèle 1964, 64,000 km, bon état. Tél. (038) 3 14 23.

A vendre

### Renault 16

grand luxe, 1967, impeccable, 43,000 km. Vêtements Moine, Pesoux. Tél. (038) 8 12 07 ; dès 19 heures 8 17 93.

A vendre

### Mercedes 200

1966. Tél. 6 94 50.

A vendre

### Triumph Spitfire

1967. Tél. 6 94 50.

A vendre

### Lambretta 125

bleue - Modèle 1967. 10,000 km, en parfait état - Prix très intéressant. Prière de téléphoner aux heures des repas. Tél. (038) 3 13 82.

Nos occasions bon marché

### Morris 850

modèle 1963, bon état général, prix : 1250 fr.

### Alfa Veloce

modèle 1961, moteur 10,000 km, prix : 1250 fr.

### DKW 1000

S, modèle 1961, Moteur 3/6 bon état, prix : 650 fr.

### Lancia Flavia

1,5 L, modèle 1961, révisée, belle voiture, prix : 1950 fr. à

### l'Agence Datsun

Garage Mario Bardo Sablons 47-51-57. Tél. (038) 4 18 43.

### ID 19

1965, gris clair, direction assistée, 3800 francs. Garages Apollo S.A., Neuchâtel, Tél. 5 48 16.

A vendre

### motocycle

léger DKW. Parfait état, 150 fr. Tél. 5 41 73.

A vendre

### VW 1300

modèle 1967 limousine 5 places. Expertisée. Occasion très soignée. Prix Fr. 3900.- Grandes facilités de paiement. Garage R. WASER Seyon 34-38 2000 Neuchâtel Tél. (038) 5 16 28.

On cherche à acheter

### vélocycle

2 vitesses. Téléphone 7 04 22.

## L'OCCASION DU JOUR

avec 200 litres d'essence gratuite

### Triumph Spitfire

blanche, 65,000 km, 3500 fr.

Echange - Crédit avec chances de gagner le

Prix acheteur Fr. 1000.-

19, fbg du Lac



# pickmi l'intermède qui plaît

Pour satisfaire, entre les repas,  
cette petite envie  
qui n'est pas encore une vraie faim,  
pour combler ce désir  
qui hésite entre le doux et le salé,  
OULEVAY a créé PICKMI  
et son nom est une invitation.



nouveauté  
**Oulevay**

l'intermède  
qui plaît  
Fr. 1.50

## ENFIN à NEUCHÂTEL RICARDO VOITURES

Occasions  
Echanges - Crédit  
Achats - Ventes



pour sa clientèle offre à des prix avantageux :

- Porsche 911 S, 1967, expertisée.
- Porsche 912, première main, expertisée, garantie.
- Porsche 75, impeccable, première main.
- VW 1300, 1969, 5800 km, expertisée.
- VW 1300, 1966, radio, expertisée.
- VW 1300, 1966, expertisée.
- VW 1200, 1965, expertisée.
- VW 1200, 1964, expertisée.
- VW 1200, 1964.
- 2 bus VW (1963 et 1966).
- Alfa Romeo GT 1300, junior, 1967, garantie.
- Fiat 124, 1968, coupé, 5 vitesses.
- Mercedes 300 SEL, première main, toit ouvrant, radio, 36,000 km, garantie.
- Alfa Romeo Giulia Super, 1967, expertisée, et 1600 TI, 1965.
- Morris Cooper 1300 S, 1966, expertisée.

### TOUTES AUTRES VOITURES DANS UN DÉLAI DE 4 A 5 JOURS

- 1 glisseur avec moteur Johnson.
- 1 voilier avec remorque, cabine, couchettes.

Pour tous mes amis, le verre de l'amitié sera servi les samedi et dimanche 5 et 6 juillet.

Rue des Tunnels, la Cuvette ☎ 4 19 38  
5 78 50  
(Gilbert Ebner)

Permanence totale assurée

En cas de départ, votre voiture sera achetée aux meilleures conditions

**AUTO LOCATION**  
3 11 44

**AUTO LOCATION**  
3 11 44

**AUTO LOCATION**  
3 11 44

**GARAGE DU ROC**  
Hauterive (NE)



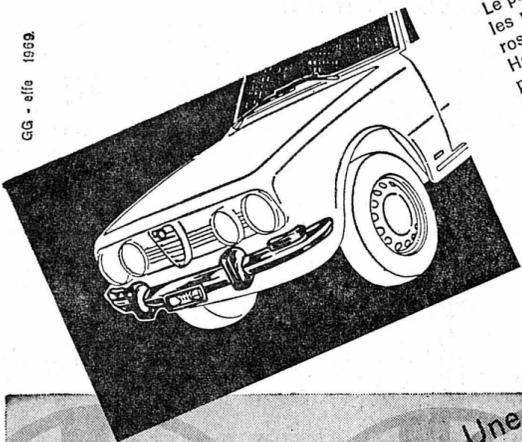
# La pièce détachée d'origine alfa romeo

Saviez-vous que la distribution des pièces détachées d'origine alfa romeo est confiée à un centre électronique ultra moderne?



**105.39.59.001.00 Pare-chocs avant**  
Le pare-chocs est destiné à protéger contre les chocs les parties les plus exposées et délicates de la carrosserie. Il est en même temps un élément décoratif. Habituellement il est fabriqué en tôle d'acier et protégé par une couche de chrome apportée par galvanisation ordinaire. Mais il peut aussi être construit en acier inoxydable à haute résistance, comme c'est le cas chez les voitures ALFA ROMEO.  
La pièce détachée originale ALFA ROMEO en acier inoxydable illustrée à côté ne rouille pas et possède un degré de finition qui répond aux plus grandes exigences de la clientèle. Et pourtant elle ne coûte que fr. 112.50!

GG - efa 1969.



Une voiture n'est rien d'autre qu'un assemblage de pièces d'origine. C'est pourquoi, seulement avec les pièces détachées d'origine vous conserverez intacte la personnalité de votre alfa romeo dans une harmonie originale conçue par le Constructeur.  
**Exigez exclusivement les pièces détachées d'origine alfa romeo**

Alfa Romeo (Suisse) S.A. 170 Concessionnaires et Agents officiels dans toute la Suisse.

Neuchâtel: A Schweizer, exposition et bureau de vente, Gouttes-d'Or 17. Tél. (038) 5 80 04. Neuchâtel: Eugen Knecht, garage Elite, fbg du Lac 29. Tél. (038) 5 05 51. Boudevilliers: Garage du Val-de-Ruz, H. Vuarraz. Tél. (038) 6 91 90. Buttet: Garage Tivoli, A. Grandjean. Tél. (038) 9 05 22.

Vous recevez  
**GRATUITEMENT,**  
chez nous, une petite garniture de weekend



**YARDLEY**  
FORMEN

comprenant une lotion après rasage, une Eau de Cologne et un véritable savon pour hommes, juste ce qu'il faut pour un voyage pendant le weekend ou un bref déplacement à l'étranger.  
Faites la connaissance de trois produits de la grande ligne masculine YARDLEY OF LONDON et vous adopterez cette maxime:  
**YARDLEY - the best thing for Adam since Eve!**

**BON**

pour un assortiment de weekend YARDLEY. Laissez-nous vous offrir cet attractif assortiment lors de votre prochain achat d'un produit YARDLEY.

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



**F. TRIPET**

SEYON 8 - NEUCHÂTEL - TEL. 54544

**OFFRE SPÉCIALE**  
*à la Belette*  
SOUS LES ARCADES

**ROBES à 29 fr.,  
39 fr., 49 fr.**  
Admirez nos vitrines

**Clair et net**

NETTOYAGES EN TOUT GENRE  
Pierre Känel, tél. (038) 6 66 13

**PRÊTS**  
sans caution



**BANQUE EXEL**  
2001 NEUCHÂTEL

Av. Rousseau 5 ☉ (038) 5 44 04  
Ouvert le samedi matin

Venez visiter et essayer tous les modèles

**ALFA ROMEO**

Alfred SCHWEIZER,  
Gouttes-d'Or 17 - Neuchâtel  
Tél. 5 80 04  
concessionnaire pour le bas du canton

**PAS DE SOUCIS**  
**NOUS SOMMES LA**

**MOTOS VÉLOS**  
Pour l'entretien de vos vélos, vélocycles, motos. Vente - Achat - Réparations.

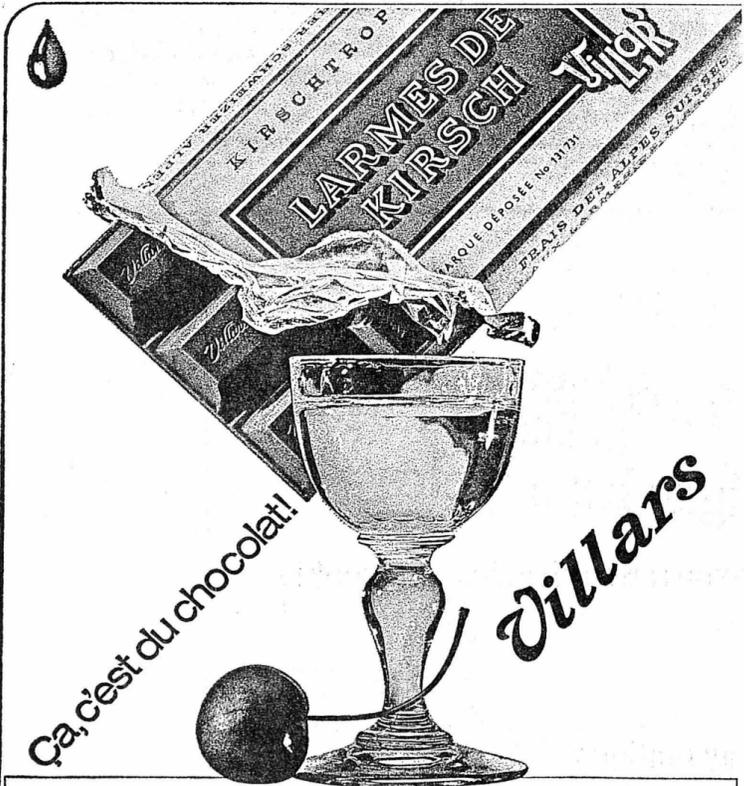
**G. CORDEY**  
Ecluse 47 - 49 - Tél. 5 34 27

**HILDENBRAND**  
FERBLANTERIE SANITAIRE  
Saint-Nicolas 10  
Tél. 5 66 86

Radio Télévision TV - Radio, etc.  
**Radio-Melody**

Tél. (038) 5 27 22  
Rue de Flandres 2 - Neuchâtel

**1949 - 1969**  
Horlogerie - Bijouterie - Réparations  
**W. STEINER & FILS**  
Seyon 5 (immeuble boucherie Margot)  
Tél. 5 74 14 - Neuchâtel



Ça, c'est du chocolat!

**Villars**

Assurément, voilà un chocolat hors pair. Vous le saviez déjà? Sinon, essayez-le, vous en aurez la connaissance. Vous goûterez à quelque chose de tout à fait exceptionnel. Son secret: une composition unique et un procédé de fabrication spécial de Villars. Premier chocolat de ce genre à avoir été fabriqué en Suisse, il reste également le premier par sa qualité! Pour notre «Larmes de Kirsch», seuls des ingrédients de premier choix sont employés. Comme le Kirsch extra-fin, que nous enrobons d'une masse «impermeable», faite du meilleur chocolat à la noisette. Le Kirsch reste liquide et dispense ensuite toute sa saveur. Pas besoin de le chercher. Voilà du chocolat au Kirsch à votre goût - du chocolat aux larmes de Kirsch limpides... «Larmes de Kirsch» est en vente dès maintenant dans tous les bons magasins d'alimentation!  
**Chocolat Villars SA, Fribourg**



heureux

avec

**Carlsberg**  
Beer

Représentant général pour toute la Suisse: Ausländische Biere AG 4000 Bâle

athlétisme

L'équipe d'Amérique aura un petit caractère international pour affronter l'Europe

## Un Jamaïquain et un Mexicain sauvent l'honneur

Des absents de marque dans la sélection des Etats-Unis

A deux exceptions près, l'équipe des Américains qui rencontrera pour la deuxième fois celle d'Europe, fin juillet à Stuttgart, sera la sélection nationale des Etats-Unis qui sera opposée, les 18 et 19 juillet à Los-Angeles, à l'URSS et au Commonwealth, puis en août à l'Allemagne fédérale et à la Grande-Bretagne.

Seuls le Jamaïquain Byron Dyce (800 mètres) et le Mexicain Juan Martínez (10,000 mètres) ont réussi à se qualifier en prenant une des deux premières places dans leur spécialité, lors des championnats des Etats-Unis, à Miami, et donneront ainsi un petit caractère international à la sélection du nouveau continent.

## DES ABSENTS

En l'absence des Cubains et avec les forfaits des Jamaïquains, Lennox Miller (sprint) et Lennox Burgher (triple saut) qui pouvaient nourrir quelques prétentions, deux autres athlètes non américains qui pouvaient espérer se qualifier ont échoué: le Brésilien Nelson Prudencio, qui, blessé à la cuisse, n'a terminé que quatrième du triple saut, et le Canadien Bob Finney qui ne fut qu'un figurant dans le trois miles. Prudencio sera d'ailleurs l'un des grands absents de la rencontre de Stuttgart, avec Jim Ryun dans le 1500 m, qui a été éliminé

miné du fait de son abandon dans le mille. Toutefois, les sélectionneurs se sont réservé le droit de les repêcher au cours de la semaine prochaine car l'équipe, bien qu'officielle, changera certainement de visage en raison de probables défections (entre autres celle de Randy Matson au poids) et qui seront provoquées par la longueur de la tournée européenne. Les officiels américains seront obligés de titulariser d'autres finalistes des épreuves de Miami.

## DEUXIEME SÉLECTION

Onze athlètes: John Carlos, le seul à doubler individuellement (100 m et 200 m), Lee Evans (400 m), le Mexicain Juan Martínez (10,000 m) Willie Davenport (110 m haies), Neal Steinhauer et Randy Matson (poids), Tom Gage et George Frenn (marathon), Otis Burrell (hauteur), Bob Beamon (longueur) et Bob Seagren (perche) ont

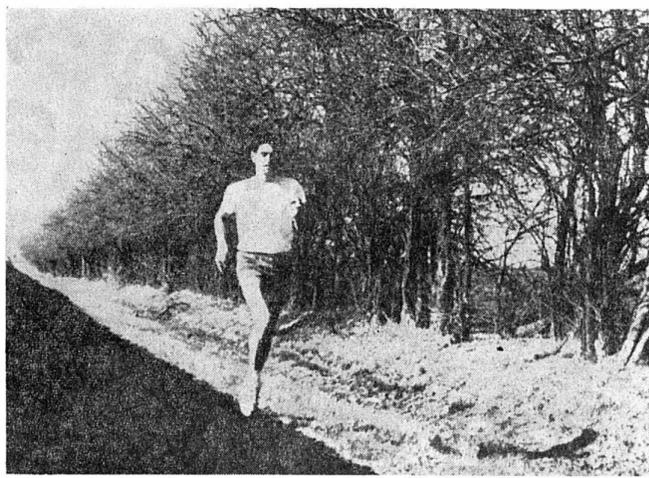
obtenu leur deuxième sélection dans l'équipe du continent américain. Ils participèrent à la première rencontre contre l'Europe (en 1967 à Montréal) remportée par les Européens.

Avec Ryun et Prudencio, éliminés à Miami, Felix Johnson (800 m), Larry James (400 m) et Charlie Greene (100 m) ont été les grands noms écartés de la sélection individuelle, tandis que Lennox Miller, Al Oerter et autres Curtis Mills, la révélation de la saison sur 440 yards, qui avaient des chances de se qualifier, n'ont pas participé aux championnats nationaux.

La composition de la sélection qui peut encore être modifiée par des forfaits ultérieurs:

100 m: Ivory Crockett, John Carlos. 200 m: John Carlos, Tom Rendolph 400 mètres: Lee Evans, Tommy Truner. 800 mètres: Byron Dyce (Jam.), ne participe-

ront qu'à la rencontre de Stuttgart. Juris Luzins, Felix Johnson. 1500 m: Martin Li-quori, John Mason. 5000 m: Tracy Smith, Gerry Lendgren. 10,000 m: Jack Bachelor, Juan Martinez (Mex.) ne participent qu'à la rencontre de Stuttgart. Ken Moore. 110 m haies: Léon Coleman, Willie Davenport. 400 m haies: Ralph Mann, Nick Lee. 3000 m steeple: Mike Manley, Bob Price. Longueur: Bob Beamon, Stan Whit ley. Hauteur: Otis Burrell, Dick Fosbury. Triple saut: John Craft, Norm Tate. Perche: Bob Seagren, John Pennel. Poids: Neal Steinhauer, Randy Matson. Disque: John Cole, Jey Silverster. Marteau: Tom Gage, George Frenn. Javelot: Mark Muro, Roger Collins. Relais 4 x 100 m: Crockett, Carlos, Charlie Greene, Mel Gray ou Tom Randolph. 4 x 400 m: Lee Evans, Tommy Truner, Jim Kent, Larry James ou Ralph Mann.



JIM RYUN. — Pour lui, la saison est terminée; il ne lui reste qu'à se retremper dans la nature, source de forces nouvelles... (Archives)

natation

Les espoirs suisses se sont rencontrés à Bâle

## Les satisfactions furent romandes...

Rencontre interrégionale à Bâle. C'est dans les magnifiques bassins de Saint-Jacques, inaugurés lors des derniers championnats suisses, que c'est déroulée la première confrontation interrégionale des espoirs. Cette rencontre, attendue depuis fort longtemps, a été un plein succès, et il faut souhaiter qu'elle se reproduise désormais à intervalles réguliers.

## PROBLÈME DE RELÈVE

La Suisse ne s'est jamais sérieusement préoccupée de ses espoirs, se bornant à leur offrir plus ou moins régulièrement l'occasion d'une rencontre internationale. Il semble toutefois que cette politique au jour le jour tende à être remplacée par un programme de formation et d'entraînement, élément indispensable du renouveau de la natation helvétique. Pour l'instant, la réu-

nion de Bâle, organisée sur deux jours, a permis de faire le point de nos forces et faiblesses. Il était d'ailleurs temps d'y penser, puisqu'une équipe « espoirs » doit être envoyée à la mi-août à Vienne, pour les prochains championnats d'Europe. C'est ainsi que, malgré la victoire romandaise de la Suisse romande, il apparaît clairement que nous manquons de bons éléments masculins, les filles ayant, par ailleurs, fait une bonne impression.

Les résultats démontrent les bonnes performances des Ebener, Harisbere, Jacquet et autres, c'est un fait tangible. Mais, un autre fait tout aussi tangible n'est-il pas que certains de ces garçons n'ont qu'un avenir très limité, par défaut de possibilités d'entraînement, ou de volonté personnelle. Il importe que l'on entreprenne sans

tarder une véritable prospection des talents masculins, si l'on veut produire à plus grand rythme de nouveaux Capérons ou de nouveaux Gilliard. Chez les filles, la chose est un peu moins sensible, grâce à l'excellent comportement des clubs alémaniques et à la pépinière genevoise, qui nous a offert dimanche passé les performances des Flanand, Zervos et Pache. Mais, là encore il faut veiller au grain, tant il est vrai qu'en natation aussi il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus...

Côté romand, on s'est bien battu, spécialement chez les « petits », qui nous ont apporté de précieux points, tout comme Laure Pache en grande forme (on espère qu'elle durera jusqu'aux championnats...) et Christiane Henry, qui, reprise en main par M. Reymond, pourrait s'affirmer comme notre grand espoir de 4 nages.

En résumé, un bon dimanche pour la natation romande.

Jean-Michel HENRY.

gymnastique

Les assises de la Fédération internationale

## QUELQUES DÉCISIONS

L'assemblée de la Fédération internationale de gymnastique s'est tenue à Bâle sous la présidence de Arthur Gander (Suisse) et en présence de représentants de 43 pays. La proposition de l'URSS demandant l'exclusion de l'Afrique du Sud de la Fédération internationale a été rayée de l'ordre du jour par 18 voix contre 9. Les prochaines manifestations de la Fédération ont été attribuées comme il suit:

Championnat du monde de gymnastique moderne 1971 à Cuba. Championnats d'Europe masculins 1971 à l'Espagne et féminins à l'URSS. Congrès de la Fédération 1970 à Ljubljana, à l'occasion des championnats du monde. Aucune candidature n'a encore été enregistrée pour l'organisation de la Gymnastrada 1973. Enfin, le Soviétique Valentin Muratov a été remplacé, au sein de la commission technique, par son compatriote Boris Shalkine, ancien champion olympique.

divers

UN PROJET QUI VA DEVENIR RÉALITÉ

## Début de « Jeunesse et sport » en 1972 ?

Lors de la conférence annuelle des chefs de services cantonaux EPGS qui s'est tenue récemment dans la salle du Grand conseil de Soleure — la Suisse romande était représentée par MM. Joseph Haymoz et Henry Kolly (Fribourg) Ely Tacchella et Bernard Lecoultré (Neuchâtel), Max Nicaty et Emile Dupont (Genève), Louis Gonthier (Vaud) et André Julliard (Valais) alors que M. Ernst Mühlethaler de Berne représentait le Jura bernois - M. Willy Rätz, chef du service de l'EPGS et directeur-suppléant de l'école fédérale de gymnastique et de sport de Macolin, a présenté que le mouvement national de « Jeunesse et sport » pourrait débuter en 1972, selon le processus de travail que voici:

En août 1969 le Conseil fédéral prendra position sur le projet de message à adresser aux Chambres fédérales, en septembre 1969 sera nommée la commission parlementaire chargée d'examiner le projet afin que lors de la session de décembre des

Chambres fédérales un des deux conseils puisse l'examiner et prendre position, la deuxième chambre devant en faire autant lors de sa session de mars 1970. La votation populaire devrait intervenir en automne 1970; les Chambres fédérales procéderont à l'examen de détail du projet avec le nouvel article constitutionnel en décembre 1970 et en mars 1971, le délai révérendaire expirerait en juin 1971 si bien que « Jeunesse et sport », en admettant que le projet soit approuvé par le peuple comme il l'a été par toutes les fédérations ou associations sportives ainsi que par toutes les organisations intéressées du pays, pourrait commencer son activité dès le début de 1972 pour le plus grand bien de toute la jeunesse suisse des deux sexes.

Mlle Marcelle Stoessel, de Lausanne, qui a organisé et surveillé les cours de Suisse en 1967, 1968 et 1969 a souligné, dans un brillant rapport, l'intérêt et l'enthousiasme que « Jeunesse et sport » soulève dans tous les milieux du pays, aussi bien à la

ville qu'à la campagne et surtout chez les jeunes filles.

Alors que l'EPGS actuelle se contentait de cinq disciplines sportives de base et de cinq ou six disciplines facultatives, le programme de « Jeunesse et sport » englobera - et c'est déjà le cas pour les cours expérimentaux - 39 disciplines sportives à savoir: alpinisme, aviron, athlétisme, badminton, basket-ball, cyclisme, courses d'orientation, entraînement de la condition physique, escrime, excursions à ski, football, canoë-kayak, gymnastique aux agrès, gymnastique et danse, handball, hockey sur gazon, hockey sur glace, judo, lutte grecoromaine et libre, lutte suisse, jeux nationaux, natation, plongeon, plongée sous-marine, waterpolo, cyclotourisme, patinage, sauvetage, plein air, polyathlon militaire, ski (alpin, fond et saut), sport-handicap pour invalides, tennis, tennis de table et volley-ball. 19 membres du corps enseignant de l'EPGS de Macolin assument la responsabilité technique dans la direction de ces cours.



Toujours en tête...

HONDA

La motocyclette de qualité toujours plus racée et plus rapide

Les nouveaux modèles sont exposés

AU CENTRE DES 2 ROUES

Maison Georges CORDEY &amp; FILS

Ecluse 47-49 - NEUCHÂTEL - Tél. 5 34 27

## la ROTONDE BAR - DANCING - ATTRACTIONS



Poissons frais

du lac de Neuchâtel recommandés cette semaine

Brochets  
Palées et filets  
Bondelles et filets

Lehnherr frères

POISSONNERIE Tél. 5 30 92  
Place des Halles Neuchâtel

## La chevelure...

Élément de séduction, représente pour le coiffeur spécialiste le « diamant » naturel de la femme.

Il coiffe et soigne les cheveux avec soin et compétence, il crée des coiffures personnelles, il se trouve: au No 1 du Temple-Neuf.

HAUTE COIFFURE



Tél. 5 74 74

Sun look



protège des coups de soleil  
(et active le bronzage)  
éloigne les insectes

Abandonnez-vous au soleil grâce à Sunlook!

Le spray pratique 150 g

2.00

Cosmétiques

MIGROS

# Automobilistes, avant de partir en vacances...

vérifiez vos pneus,  
vérifiez votre batterie,  
effectuez un graissage

► Nous vous offrons, aux meilleures conditions, toutes les grandes marques mondiales. Pose gratuite!

► Toutes les batteries de marques sont livrées avec garantie.

► ... ainsi qu'un contrôle soigné de votre véhicule. Nous sommes équipés de façon que votre véhicule soit traité « aux petits soins ».

VIDANGE RAPIDE - NOTRE « STATION-LAVAGE » avec ou sans « SELF-SERVICE »

## STATION-SERVICE DE LA CUVETTE

SCHREYER S. A.

VAUSEYON - NEUCHÂTEL

TÉL. 5 36 61

Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, le samedi sans interruption de 7 heures à 17 heures.

### Excursions

**Charles Favre  
ROCHEFORT**

### Vacances 1969

Dimanche 13 juillet

#### Engstlenalp

(dans le Gadmental)  
Départ 7 h 30 Fr. 25.—  
Bénéficiaires AVS 21.50

Mercredi 16 juillet

**Zinal - Saint-Luc - Chandolin**  
Départ 6 heures Fr. 29.—

Du 19 au 21 juillet (3 jours)

**Tessin - Val Bregalia - Grisons**  
Départ 7 heures tout compris Fr. 165.—

Carte d'identité

Mercredi 23 juillet

**La Gruyère - Col des Mosses**  
Départ 8 heures Fr. 20.—  
Bénéficiaires AVS 16.50

Dimanche 27 juillet

#### Les 2 tunnels

Aoste - Chamonix - Genève  
Départ 5 heures Fr. 37.50  
Carte d'identité

Mercredi 30 juillet

**Dijon - La Bourgogne - Baume**  
Départ 6 heures Fr. 30.—  
Carte d'identité

Dimanche 3 août

#### Les 3 cols

Grimel - Furka - Susten  
Départ 5 heures Fr. 32.—  
Timbres voyages acceptés  
Places limitées

Inscriptions et renseignements :  
Tél. 6 51 61

## Prêt comptant à 7½%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois).

C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.

Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets

● de Fr. 1 000.— à Fr. 25 000.—

● remboursable jusqu'à 60 mensualités

● basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisés en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Domicile: \_\_\_\_\_

### Crédit Renco S.A.

1211 Genève 1, Place Longemalle 16, V/344  
téléphone 022 24 63 53

A vendre, pour cause de cessation de commerce,

**DEUX COFFRES-FORTS  
4 MACHINES A ÉCRIRE  
3 BUREAUX  
MOULIN A CAFÉ  
BALANCES**

et matériel divers.  
Zimmermann S. A.  
Epancheurs 3, Neuchâtel.  
Tél. 5 26 52.

### CATTOLICA (Adriatique)

Hôtel Panorama à 50 m de la mer, cabines, tout confort, très bonne pension, bon accueil. Pension complète, tout compris, jusqu'au 15 juillet 2500 liras, du 16 juillet au 20 août, 3400 liras, à partir du 21 août 2400 liras. Tél. (038) 6 13 77 vous renseignera.

## L'APÉRITIF

AU BAR  
DU TERMINUS

### DAIM

Pour le nettoyage veste 20 fr.; manteau 23 fr. Une bonne adresse: Pro-Daim, Grand-Rue 30, 1844 Villeneuve. Tél. (021) 60 15 46.

### TESSIN

Quel automobiliste

prendrait en charge, pour région Lugano et retour, dame avec gentil caniche? Conditions et prix à discuter. Ecrire sous chiffres 120608 à Publicitas S.A., 2610 Saint-Imier.

Pavillon des Falaises  
Tél. 5 84 98

Friture et palée en sauce

Pour vos soirées et cocktails

### DUO

accordéon, guitare et prestidigitateur. Se recommande: René Favre, Sainte-Croix  
Tél. (024) 6 34 79

Transformation et réparation de manteaux et vestes de

**DAIM  
et  
CUIR**

R. POFRET, tailleur, Ecluse 10, Neuchâtel.  
Tél. 5 90 17.

**Photos express**

pour passeport, permis, abonnement, etc.

**Photos MESSERLI**

Sablons 57  
Tél. 5 19 69  
Pas d'automate  
Parc pour autos

Un tirage de

### PLANS

est exécuté rapidement et consciencieusement chez

Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

**Dettes = ennuis**

fait arrêter vos ennuis par la gestion de dettes

Arrangements financiers

1510 Boudon  
14, rue Grandjeu  
Tél. (021) 95 11 50



**Carillo**  
Cigarillos faibles en nicotine!

## HÔTEL TOURING JURA

LES BRENETS - Tél. (039) 6 11 91

Le tenancier

**Noël Pasquier-Sogno**

vous rappelle

SA CUISINE SOIGNÉE ET LE CADRE DE SON RESTAURANT POUR VOS REPAS DE FAMILLE ET D'AFFAIRES

**Fondue bourguignonne sur les bateaux du Doubs**

Chambres tout confort

## WITTWER

### SÉJOURS D'ÉTÉ

6 jours avec excursions comprises

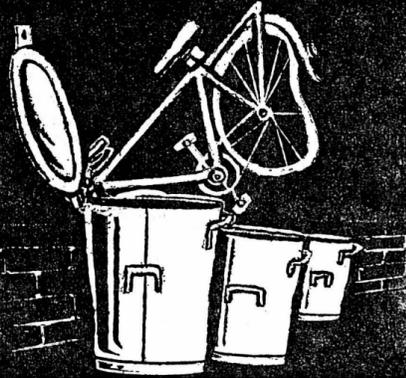
**RIVA** Lac de Garde. Dès Fr. 220.—  
DU LUNDI 21 AU SAMEDI 26 JUILLET

**SAINT-MORITZ** Fr. 250.—  
DU LUNDI 28 JUILLET AU SAMEDI 2 AOUT

PROGRAMMES ET INSCRIPTIONS CHEZ  
**(038) 5 82 82 WITTWER**

S'HONORÉ 2 NEUCHÂTEL

## POURQUOI ?



NOUS REPRENONS POUR  
**Fr. 70.-**

au minimum tous les 2-roues quel que soit leur état, en cas d'achat d'un

**Cady**

3 modèles - 5 couleurs flamboyantes.

Prix d'un CADY M1 au comptant, reprise déduite:

**Fr. 469.-**

Les plus grandes facilités de paiement grâce à « Creco S. A. »

Importateur exclusif pour la Suisse:  
VELOMOTEURS S. A., 3, rue du Léman, Genève, tél. (022) 31 66 00

Essais - Concours « pièces d'or » chez:  
Neuchâtel: Georges Cordey, Ecluse 47-49 — Le Landeron: Félix Alzetta, rue de Saleure 14 — Cortaillod: Bähler & Cie, Garage — Fontaines: Eugène Challandes, vélos-motos — La Chaux-de-Fonds: Jean Loepfe, rue du Manège 24 — Alex Montandon, rue du Collège 52 — Le Locle: Paul Mojon, rue D. Jeanrichard 39 — Cernier: Werner Schneider, rue Soguel 3.

# BAISSE 18%

le meilleur saucisson vaudois  
de marque - le saucisson

**Au Paysan**

au prix discount de Fr. **4.65** la livre  
au lieu de 5.50

Vous reconnaîtrez le saucisson Au Paysan :  
en l'achetant, à son étiquette orange, avec temps de cuisson et recette,  
en le savourant, à sa qualité irréprochable due à l'emploi exclusif de pure viande de porc et à son fumet acquis sur feu de bois.

Vos convives seront ravis de cette spécialité de type campagnard avec des légumes frais.

Ne tardez pas.

Vous trouverez le saucisson Au Paysan chez tous les bons détaillants munis de ce signe :

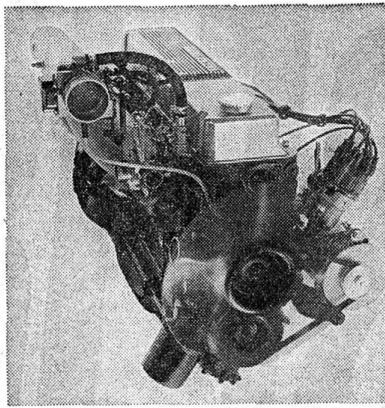


# Seul un ingénieur peut mesurer toute l'avance technique de la nouvelle DIPLOMAT

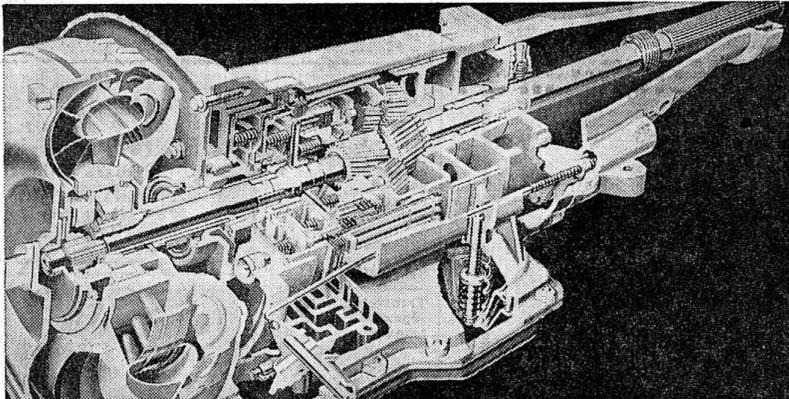
Dans la Diplomat, tout est entièrement nouveau. Les perfectionnements techniques les plus récents y ont trouvé leur application. Des freins à la suspension, c'est une voiture d'avant-garde qui vient en tête des modèles d'élite européens.



Voici le moteur E à injection: 6 cylindres, 2,8 litres, 14, 18/179 CV. L'injection d'essence à commande électronique donne: puissance accrue pour une consommation restreinte, couple moteur plus élevé, démarrage plus sûr, fonctionnement plus souple et silencieux.  
La Diplomat est également livrable avec un moteur V8 de 274 CV.

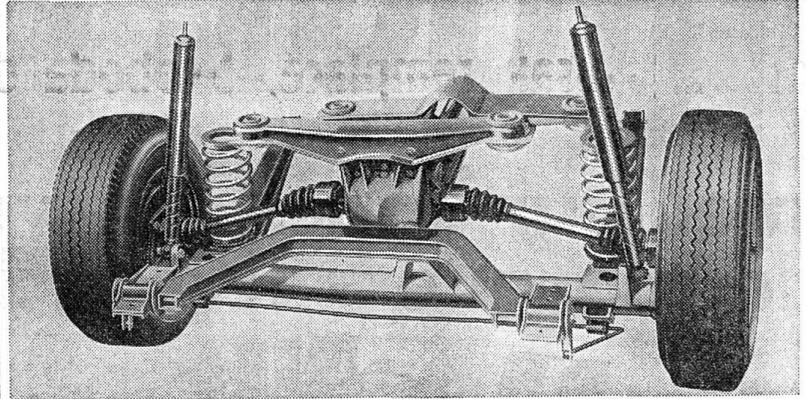
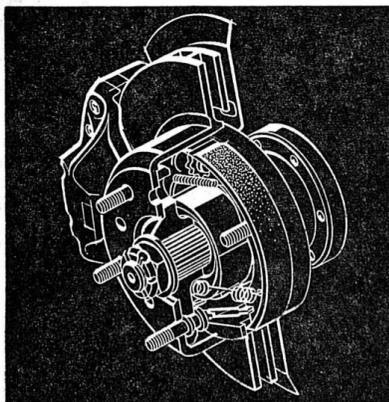


Voici l'essieu arrière De Dion qui différencie les fonctions de guidage des roues, de suspension et d'entraînement, ceci aussi bien sur la Diplomat que sur l'Admiral et la Capitaine. Les deux roues arrière sont reliées par un tube rigide De Dion garantissant ainsi la constance du carrossage et de la voie. Les deux jambes de poussée longitudinales placées devant l'axe absorbent les réactions d'accélération et de freinage. Le large triangle qui se trouve derrière l'axe assure un parfait guidage latéral.



Voici, en coupe, la nouvelle transmission automatique à 3 rapports. Cette boîte à vitesses entièrement automatique convient exactement au moteur 6 cylindres E (la Diplomat avec moteur V8 est équipée de la transmission Turbo-Hydramatic, également à 3 rapports).

Malgré leur extraordinaire efficacité, les freins de la Diplomat sont remarquablement doux: système à double circuit, servo-frein ainsi que régulateur de freinage arrière. Freins à disque ventilé sur les quatre roues. Freins de stationnement arrière à tambour.



Même la plus belle photo ne suffit pas à montrer le raffinement, le luxe, la commodité et les dimensions de l'intérieur d'une Diplomat. Prenez-y place!

Le nouveau dispositif de chauffage et de ventilation à 4 vitesses permet de climatiser agréablement - et sans courant d'air - votre voiture tout au long de l'année.

Diplomat, avec moteur E 6 cylindres (à injection) ou V8 dès Fr. 22800.-\*

Admiral, avec moteur H 2,8 litres, 160 CV dès Fr. 20300.-\*

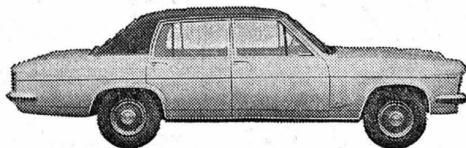
Capitaine, avec moteur S 2,8 litres, 150 CV dès Fr. 17700.-\*

\* Prix indicatifs



Opel -  
Un produit de la General Motors

Il faut que vous veniez découvrir vous-même tout ce que la Diplomat vous offre. Vous verrez que, même si vous n'êtes pas un spécialiste, la Diplomat vous enthousiasme par sa technique d'avant-garde. Essayez-la, vous comprendrez!



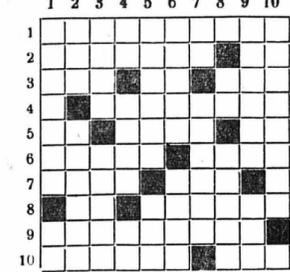
## La nouvelle ligne DIPLOMAT

DAKN 511a/69 P

Vente et service OPEL en Suisse romande: 1860 Aigle Garage des Mosses, 1580 Avenches Garage du Cigognier, 1268 Begnins Garage du Jura, 2500 Bienne Auto Besch, 2501 Bienne Merz & Amez-Droz S.A., 1630 Bulle Garage Saint-Christophe, 1837 Château-d'Œx Garage du Pont, 2301 la Chaux-de-Fonds Garage Guttman S.A., 2800 Delémont Garage Total, 1701 Fribourg Garage de Pérolles, 1211 Genève Garage des Délices S.A., 1211 Genève Extension Autos S.A., 1000 Lausanne Etabl. Ch. Ramuz S.A., 2400 le Locle Garage du Rallye, 1820 Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S.A., 2740 Moutier Garage Prévôtis, 2001 Neuchâtel Garage du Roc, 2520 la Neuveville, Garage Belcar, 2900 Porrentruy Garage des Ponts, 1180 Rolle Garage Wurlod, 1950 Sion Garage de l'Ouest, 1890 Saint-Maurice Garage J.-J. Casanova, 2720 Tramelan Garage Alouette, 2126 les Verrières Garage Carrosserie Franco-Suisse, 1400 Yverdon Garage Bouby-Rolls, et nos agents locaux à: 1616 Attalens, 1170 Aubonne, 2022 Bevaix, 1111 Bremblens, 1030 Bussigny, 3961 Chermignon, 1033 Cheseaux, 1605 Chexbres, 2013 Colombier, 1304 Cossonay, 2738 Court, 1784 Courtepin, 2056 Dombresson, 1040 Echallens, 1066 Epalinges, 1470 Estavayer, 2916 Fahy, 1926 Fully, 1200 Genève, 1213 Petit-Lancy - Genève, 1216 Genève - Cointrin, 2855 Glovelier, 1523 Granges - Marnand, 1000 Lausanne, 1083 Mézières, 3962 Montana, 1110 Morges, 3904 Naters, 2725 le Noirmont, 1213 Onex, 1350 Orbe, 1530 Payerne, 1342 le Pont, 1008 Prilly, 1009 Pully, 3942 Rarogne, 1020 Renens, 1680 Romont, 1073 Savigny, 3960 Sierre, 2805 Soyhières, 1450 Sainte-Croix, 2610 Saint-Imier, 1337 Vallorbe, 1290 Versoix, 1800 Vevey, 3964 Veyras-sur-Sierre.

MOTS CROISES

Problème No 833



1. Ruban élastique. 2. Un monde fou. 3. Préfixe. 4. Harmonie des différentes parties d'un tout. 5. Habitudes locales. 6. Parfois associés aux Métiers. 7. Sur une peau d'agneau. 8. Riche tissu lamé d'or et d'argent. 9. Popote. 10. Collège d'Angleterre. 11. Un vous met à l'heure de vérité. 12. Tranche de vie. 13. Ceux qu'on prendrait pour d'autres. 14. Habileté à se conduire en société. 15. Balance. 16. Elle vous ont à l'œil.

VERTICALEMENT

1. Très désireuse. — Interjection. 2. Pacha de Janina. — Diabolique. 3. Cérémonial. — Ils dominent le panorama. 4. Ile. — Le premier meurtrier. — Participe. 5. Amuse pour tromper. — Manche à revers. 6. Fait changer de couleur. — Les armes doivent lui céder. 7. Sur une peau d'agneau. — Phénomène d'intériorisation. 8. Abréviation d'un titre. — Elément de couronne. 9. Posés par des lâcheurs. — Pour n'en pas dire plus. 10. Elles vous ont à l'œil.

Solution du No 832



HOROSCOPE

JEUDI 3 JUILLET 1969 : La matinée connaîtra peu de configurations importantes. La soirée présentera une physiologie calme et pacifique. Naissances : Les enfants de ce jour seront ergoteurs, dynamiques et parfois impulsifs.

BÉLIER (21/3-19/4) Santé : Evitez de regarder la télévision en mangeant. Amour : Trouvez des arguments probants. Affaires : Ne comptez pas trop sur la chance. TAUREAU (20/4-20/5) Santé : Ne poussez pas votre voiture au maximum. Amour : Vous devez corriger vos défauts. Affaires : Ne perdez pas espoir, votre bon sens triomphera. GÉMEAUX (21/5-21/6) Santé : Evitez tous tranquillisants et somnifères. Amour : Ne cherchez pas à éblouir l'être aimé. Affaires : Faites valoir vos qualités. CANCER (22/6-22/7) Santé : Efforcez-vous de maintenir votre régime. Amour : Vos réactions de caractère sont trop brusques. Affaires : Précisez vos intentions. LION (23/7-23/8) Santé : Vous ne vous nourrissez pas suffisamment. Amour : La valeur morale compte énormément. Affaires : Suivez votre idée sans vous laisser influencer. VIERGE (24/8-23/9) Santé : Vos intestins sont très fragiles. Amour : Vous devez vous montrer moins mordant. Affaires : Ne vous dispersez pas tant.

BALANCE (24/9-23/10) Santé : Satisfaisante, ne la compromettez pas. Amour : Une parfaite harmonie exige beaucoup de concessions. Affaires : Dosez habilement vos diverses activités. SCORPION (24/10-22/11) Santé : Vous consommez beaucoup trop de conserves. Amour : Faites des projets sentimentaux. Affaires : Vous êtes en mesure d'apaiser les conflits. SAGITTAIRE (23/11-21/12) Santé : Vos verrues sur les mains sont disgracieuses. Amour : Vos relations sont nombreuses et variées. Affaires : Agissez franchement et ouvertement. CAPRICORNE (22/12-19/1) Santé : Evitez les excitants, tels café, alcools. Amour : Sachez garder la tête froide. Affaires : Efforcez-vous de conserver le standing. VERSEAU (20/1-18/2) Santé : Ne lavez pas trop fréquemment vos cheveux. Amour : Ne révélez pas vos sentiments prématurément. Affaires : On vous confiera un travail difficile. POISSONS (19/2-20/3) Santé : Les plats trop riches risquent de vous nuire. Amour : Vous échecs disparaîtront. Soyez plus souple. Affaires : Analysez scrupuleusement les données du problème.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

Table of bond prices (OBLIGATIONS) for Zurich, listing various federal bonds and their prices for July 1st and 2nd.

ACTIONS

Table of stock prices (ACTIONS) for Zurich, listing various companies like Swissair, Union Bques Suisses, and others with their prices.

BALE

Table of stock prices (BALE) for Bale, listing various companies like Ciba, Sandoz, and Geigy.

ACTIONS

Table of stock prices (ACTIONS) for Lausanne, listing various companies like B. C. Vaudotse and Crédit pour Vaudotse.

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâtelaise

Bourse de Neuchâtel

Table of bond prices (OBLIGATIONS) for Neuchâtel, listing various bonds and their prices.

HORS-BOURSE

Table of off-market prices (HORS-BOURSE) for funds and trusts.

Cours des billets de banque

Table of exchange rates (Cours des billets de banque) for various countries like France, Italy, and Spain.

Marché libre de l'or

Table of gold market prices (Marché libre de l'or) for various types of gold.

Indice suisse des actions

Table of the Swiss stock index (Indice suisse des actions) showing group and total indices for June 20th and 27th.

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU JEUDI 3 JUILLET

SUISSE ROMANDE ALLEMAGNE I 16.35, téléjournal. 16.40, Sans peur et sans reproche, film. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Le Cousin Basile. 21.45, pour ou contre les impôts ecclésiastiques. 22.30, téléjournal, commentaires, météo. 22.50, Tour de France cycliste. 23 h, concert avec Sylvia Geszty. 23.40, téléjournal.

ALLEMAGNE II 17.30, informations, météo. 17.35, ciné-revue. 18.05, piqûe tournante. 18.40, Ah, ces parents. 19.10, Le Fantôme de Canterville. 19.45, informations, actualités, météo. 20.15, Grand prix du succès allemand. 21.45, portraits de personnalités de notre temps. 22.30, informations, météo.

FRANCE 1ère CHAÎNE 12.30 Le comte Yoster à bien l'honneur. 13.00 Télé-midi. 13.15 Une femme à aimer. 16.30 Tour de France cycliste. 18.25 Dernière heure. 18.30 La séquence du jeune spectateur. 19.00 Eté magazine. 19.15 Actualités régionales. 19.35 Annonces et météo. 19.40 Eté magazine. 19.55 Annonces. 20.00 Télé-sport. 20.30 Tour de France cycliste. 20.40 Panorama. 21.40 Que ferait donc Faber. 21.50 Psychologie. 23.20 Télé-nuit.

FRANCE 2ème CHAÎNE 14.00 Trounoi international de tennis. 18.55 Emission pour les jeunes. 19.15 Actualités régionales. 19.35 Télé-sport. 19.55 Télé-sport. 20.00 Le mot le plus long. 20.30 Music-album. 21.30 Au cœur de la musique. 22.35 Coda.

SUISSE ALÉMANIQUE 14 h, tournoi international de tennis de Wimbledon. 18.15, télévision éducative. 18.44, fin de journée. 18.50, téléjournal. 19 h, l'antenne. 19.25, Les Curieuses Méthodes de Franz-Joseph Wanning, série. 20 h, téléjournal. 20.20, pour les amateurs d'alpinisme. 21.10, petit guide touristique. 22 h, télé-visite. 22.30, Gymnastrada. 22.45, téléjournal. 22.55, tournoi international de tennis de Wimbledon.

SÉLECTION QUOTIDIENNE Caméra-Sport (Suisse, 20 h 20) : Des documents humains plus que sportifs qui intéressent un large public. Le destin fabuleux de Désirée Clary (Suisse, 20 h 40) : Les réalisations de Sacha Guitry sont essentiellement théâtrales mais son esprit, son humour nous enchantent toujours. J.-Cl. L.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL Théâtre : 20 h 30, Eurydice. Place du Port : 15 h et 20 h, Cirque Knie. EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Exposition Japon, théâtre millénaire vivant. Musée d'histoire : Exposition, l'art et l'écriture. TPN, centre de culture : Photos récentes de Jacques Sandoz. Galerie Numaga, Auvernier : Exposition Pagowska. CINÉMAS. — Bio : 18 h 40 et 20 h 45, Viva Maria. 16 ans. Apollo : 15 h et 20 h 30, La Femme en ciment. 18 ans. Palace : 15 h et 20 h 30, Le Miracle de l'amour. No 2. 18 ans. Arcades : 15 h et 20 h 30, Fräulein Doktor. 18 ans. Rex : 15 h et 20 h 45, Fascination érotique. 20 ans. Studio : 15 h et 20 h 30, 7 secondes en enfer. 16 ans. Danse et attractions L'ABC de 21 h à 2 h. L'Escale de 21 h à 2 h. La Rotonde de 21 h à 2 h. Dancing Le Corsaire de 20 h à 2 h. Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : H. Nagel, avenue du 1er-Mars. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition. En cas d'absence de votre médecin, veuillez téléphoner au poste de police No 17. Service des urgences médicales de midi à minuit.

PESEUX CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 30 : La Proie des vautours. COLOMBIER CINÉMA. — Lux, 20 h 15 : Un certain M. Bingo. Pharmacie de service : Frochoux (fermé de 12 h à 18 h 30). SAINT-BLAISE CINÉMA. — Royal, 20 h 30 : Il Grosso Colpo di 7 uomini di oro. LE LANDERON CINÉMA. — Cinéma du Château, relâché.

la ROTONDE BAR DANCING

LE DOSSIER TCHÉCOSLOVAQUE EST LOIN D'ÊTRE FERMÉ Husak remplacé, Svoboda démissionnaire ?

Les ouvriers et l'intelligentsia poursuivent la lutte

De notre correspondant de Prague : Les Pragois, en parcourant la presse, viennent d'apprendre avec stupeur que « La rencontre des représentants du mouvement révolutionnaire mondial s'était déroulée sous le signe du succès total. » Il est vrai qu'ils ont également noté avec satisfaction que « les délégations des partis d'Australie, d'Italie, de San Marin et de la Réunion n'ont signé que la 3me partie du document de base ».

Le sommet communiste de Moscou a dissipé les dernières illusions des Tchèques. Désormais, ils savent que les contestataires ne constituent qu'une minorité incapable de peser sur le cours des événements. A Prague, encore à la veille de cette rencontre, certains espéraient que le Kremlin assouplirait sa politique à l'égard de la Tchécoslovaquie. L'intervention de M. Husak n'a pas surpris. On s'attendait que la délégation tchécoslovaque, fidèle à ses engagements, soutienne Moscou. Il parait qu'au début, M. Husak n'avait nullement l'intention de soulever le cas de son pays et que seule la position de la délégation italienne l'a poussé à le faire. Bref, les Soviétiques ont obtenu des Tchèques la satisfaction de presque toutes leurs exigences. Il ne reste plus qu'à justifier l'intervention d'aout. Dans les milieux politiques progressistes de la capitale tchèque, on pense que si les conservateurs parvenaient à occuper toutes les fonctions responsables au sein des organisations de base du PC et des syndicats, la légalisation de la tragédie d'aout serait proposée et ratifiée lors du XIVe Congrès du PCT. En effet, on assiste à des démissions massives des rangs du PC et nombreux sont les délégués, régulièrement élus au XIVe Congrès qui se voient dans l'obligation de se « retirer » pour céder la place à leurs adversaires politiques.

SVOBODA BIENTOT DÉMISSIONNAIRE ? Le « front » progressiste est particulièrement déçu. Au début de la montée au pouvoir de M. Husak, il pensait que ce dernier pratiquerait une politique d'équilibre entre les deux extrêmes. En

fait, il semble que le nouveau leader du PCT a été débordé par les conservateurs. Il y a encore deux mois, on s'attendait à l'élimination de la scène publique des progressistes les plus engagés, ainsi que des ultra-dogmatiques. Or, l'épuration frappe uniquement les libéraux. M. Husak se trouve ainsi isolé de

l'intelligentsia et de la plus grande partie de la population laborieuse. Déjà, les hommes du passé, tout en « louant » la politique « réaliste » de M. Husak, envisagent son remplacement. Le bruit court à Prague que le président Svoboda aurait décidé de prendre sa « retraite » au retour d'un voyage officiel en URSS. Cette démission serait suivie d'un profond remaniement au sein des organes dirigeants du PC et de l'Etat.

LA LUTTE CONTINUE POURTANT LA LUTTE SE POURSUIT

Les ouvriers réagissent en refusant d'élever la productivité du travail et en continuant à revendiquer l'autogestion et la réforme économique. L'intelligentsia défend pas à pas sa dignité et refuse de propager des théories périmées. Les pétitions de solidarité avec M. Kriegl, ex-président du Front national, expulsé du PC pour avoir voté contre l'occupation, sont recouvertes de dizaines de milliers de signatures. A Prague, lors d'un match de football, la foule a profité de la présence de l'ingénieur Cernik, président du gouvernement fédéral, pour manifester ses sentiments.

Dans la situation actuelle il est clair, plus que jamais, que les difficultés économiques ne pourront pas trouver une solution, même provisoire, tant que le malaise politique subsistera. Si une explosion est à exclure, des mouvements dans les usines risquent d'avoir lieu si les autorités ne parviennent pas à mettre un frein à l'inflation.

Bref, une fois de plus il se révèle que la politique de « normalisation » et de « consolidation » imposée de l'extérieur, sous le prétexte de renforcer le « socialisme » a des conséquences absolument contraires. A tout cela s'ajoute la crainte des Tchèques et des Slovaques que l'évolution actuelle n'aboutisse à des événements et à des mesures de répression que la plupart des dirigeants de ce pays ne souhaitent pas. A Moscou le « dossier » tchécoslovaque a été fermé. Mais l'expérience a largement prouvé qu'il est vain de prendre ses désirs pour la réalité.

Jaime PINTO



critique DIVERSITÉ

MIDI-MAGAZINE (France). — Pendant l'été, cette séquence animée généralement par Jacques Martin a été reportée, sous le titre d'« Eté-magazine », au début de la soirée afin que les moyens mis en œuvre ne le soient pas pour une trop faible audience. Cependant, l'ORTF n'en a pas pour autant réduit ses programmes et a remplacé cette séquence de la mi-journée par deux séries télévisées. L'une d'elle est d'origine suisse puisqu'il s'agit du célèbre feuilleton « Une femme à aimer ». La seconde, « Le comte Yoster à bien l'honneur », ne nous semble pas convenir à une telle heure de diffusion. En effet, elle est essentiellement axée sur la violence et ne peut donc pas convenir à une audience familiale. Il est étonnant que l'on puisse encore commettre de telles erreurs dans le choix des programmes !

LE CINQ À SIX DES JEUNES (Suisse romande). — Nous ne nous arrêtons pas aux diverses rubriques qui étaient inscrites au sommaire de cette émission produite par le service jeunesse. Nous nous limiterons à signaler combien la politique appliquée actuellement dans la diffusion des fictions nous paraît plus valable que précédemment. En effet, depuis quelques semaines, la série télévisée a cédé sa place à des longs métrages qui sont diffusés en quatre ou cinq épisodes. Cette nouvelle politique permet de lutter contre les essais néfastes de la diffusion de séries axées sur les répétitions et les héros bon marché. Mme Laurence Hutin doit poursuivre dans

De tout pour faire un monde Une clinique pour le cancer des livres Le cancer attaque aussi les livres. Les livres anciens. Certains micro-organismes font des festins de pages jaunies de vieux codes, de partitions anciennes, de missels enluminés. Ils deviennent plus minces, s'écaillent et deviennent dangereusement friables. Le mal malin a trouvé à Venise un terrain fertile à cause de l'humidité saline de la mer. Les micro-organismes s'y fortifient et se multiplient allégrement. Les pers du couvent bénédictin de l'île San Giorgio Maggiore ont monté un laboratoire spécial pour combattre cette étrange maladie. Il s'agit du premier laboratoire vénitien de la restauration du livre. C'est là que six pers experts, en blouse blanche, travaillent dans des locaux qui ressemblent bien plus à une clinique qu'à une bibliothèque. Disposant des instruments les plus modernes, les pers soignent avec une patience extrême les plaies cancéreuses des plus beaux livres du passé qui leur parviennent de tous les coins du monde.

SUPERMAN



DONALD DUCK



238!



ALLONS-Y!



C'EST PILE!



OH! TU EN AS



PALACE



Oswalt Kolle

Le miracle de l'amour

2<sup>e</sup> partie

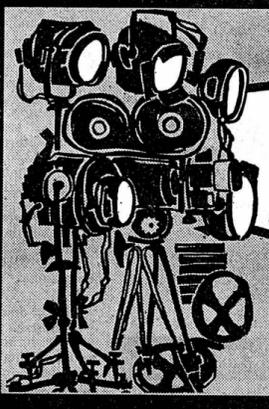
L'entente sexuelle

DÈS AUJOURD'HUI À 15 HEURES  
**PROLONGATION 2<sup>me</sup> SEMAINE**  
 « UN GRAND FILM D'ÉDUCATION SEXUELLE »  
**LE MIRACLE DE L'AMOUR**  
**2<sup>me</sup> PARTIE**  
**L'ENTENTE SEXUELLE**  
 COULEURS

Séances numérotées : samedi, dimanche en soirée, tél. 5 56 66				
Tous les soirs à 20 h 30	Jeudi, samedi, dimanche mercredi matinée à 15 h	18 ANS	PARLÉ FRANÇAIS	FAVEURS SUSPENDUES

en V.O l'érotisme dans le monde

HORAIRE D'ÉTÉ  
**REX**  
 chaque soir à 20 h 45  
 Samedi - dimanche, Et si  
 15 h temps incertain : jeudi +  
 mercredi



du maître japonais Hiroshi Mukai *Sous-titré français-allemand*  
**FASCINATION ÉROTIQUE**  
*La concupiscence d'une femme sensuelle, dès 20 ANS révolus*

art libre ★ free cinema ★ non conformista à l'avant-garde du fantastique découvre et présente l'insolite

16 ans

**bio** LE GRAND SUCCÈS DE LOUIS MALLE

Jeudi 18 h 40 - 20 h 45 SEULEMENT  
 Vendredi 18 h 40 - 20 h 45 2 JOURS

**DÈS SAMEDI** LE FILM LE PLUS CONTROVERSÉ DE L'ANNÉE

**TEOREMA** DIABOLIQUE ET DIVIN  
 LE FILM CHOC A VOIR

GRAND PRIX de l'office catholique international du cinéma.  
 GRAND PRIX d'interprétation féminine.

**VIVA MARIA**  
**VIVA BARDOT - VIVA MOREAU**  
 ... LOUIS MALLE

**GEORGE HAMILTON**  
 OSCAR DANICIGERS & LOUIS MALLE

Tous les jours à 15 h et 20 h 30  
**APOLLO**  
 Tél. 5 21 12  
 Samedi - Dimanche à 14 h 45  
 18 ans

**FRANK SINATRA**  
 le célèbre privé  
 aux nerfs d'acier  
 dans sa nouvelle enquête  
 criminelle ...



**LA FEMME EN CIMENT**  
 avec RAQUEL WELCH - DAN BLOCKER  
 PANAVISION COULEURS

Samedi - Dimanche et lundi à 17 h 30

**mourir à madrid**  
 de Frédéric ROSSIE  
 PRIX JEAN VIGO 1963  
 Ce fut le « LEVER DE RIDEAU » de la grande guerre mondiale !

16 ANS

TOUS LES SOIRS 20 H 30 JEUDI - SAMEDI - DIMANCHE - MERCREDI 15 H

ARCADES 578-78

UN FILM DE DINO DE LAURENTIS

**FRÄULEIN DOKTOR**  
 (LA FEMME SANS NOM)

LA CARRIÈRE STUPÉFIANTE ET NÉFASTE D'UNE ESPIONNE HORS SÉRIE

UN MONstre INSAISSABLE QUI ENVOYA DES MILLIERS D'HOMMES A LA MORT (Parlé français)  
 UN FILM D'UNE INTENSITÉ EXTRAORDINAIRE

DES FAITS ABSOLUMENT AUTHENTIQUES TIRÉS DES DOSSIERS DE L'INTELLIGENCE SERVICE

18 ans

TECHNICOLOR

DÉCONSEILLÉ AUX PERSONNES NERVEUSES ET IMPRESSIONNABLES

TOUS LES SOIRS 20 H 30 JEUDI - SAMEDI - DIMANCHE - MERCREDI 15 H

STUDIO 53000

UN WESTERN FABULEUX DE JOHN STURGESS  
 UN FILM D'ACTION À L'AMÉRICAIN

**7 SECONDES EN ENFER**

TROMBSTONE - CITY ARIZONA  
 Le 26 octobre 1881 à OK CORRAL  
 LA GRANDE BAGARRE COMMENCE

LA PLUS FAMEUSE BATAILLE A MAIN ARMÉE DE L'HISTOIRE DU FAR-WEST  
 avec James Garner, Jason Robard, Robert Ryan

16 ans

TECHNICOLOR

**WYATT EARP**: personnage légendaire  
**DOC HOLLIDAY**: un grand nom parmi les «coltmen» de l'ouest

DEUX HOMMES QUI DÉFRAYÈRENT LA CHRONIQUE

À propos d'une question qui se trompe d'adresse

# La Suisse fournit à la Rhodésie un pour cent de ses importations

De notre correspondant de Berne :

La Suisse, pays neutre qui n'est pas membre des Nations unies, ne peut s'associer aux sanctions économiques décrétées par le Conseil de sécurité contre le gouvernement « rebelle » de la Rhodésie. Sur ce point, M. Wahlen déjà avait donné toutes les explications désirables en 1966 dans un mémoire adressé à M. Thant.

Toutefois, le gouvernement fédéral ne voulait pas que le territoire suisse serve en quelque sorte de « plaque tournante » pour des transactions commerciales qui, en fin de compte, rendraient illusoires les sanctions de l'ONU. Il prit donc diverses mesures et, en particulier, obligea tous les importateurs désirant acheter des marchandises en Rhodésie de demander une autorisation. De la sorte, il a été possible de maintenir le courant commercial, dans un sens au moins, au niveau de ce qu'il était les années précédentes.

mis à aucune restriction si ce n'est que la garantie contre les risques à l'exportation n'est plus accordée pour les produits visés par l'embargo. Dans ces conditions, on ne peut pas dire que les autorités fédérales aient été trompées par des maisons suisses.

« A la demande du Conseil fédéral, nos exportations vers la Rhodésie sont cependant surveillées mois par mois, ce qui a permis de constater que la quote-part de la Suisse aux importations rhodésiennes ne dépasse toujours pas 1%. Le Conseil fédéral est dès lors d'avis que ce volume minime d'exportations ne peut pas avoir d'influence sur le succès ou l'échec de l'embargo économique total décrété par le Conseil de sécurité des Nations unies le 29 mai 1968 à l'encontre de la Rhodésie.

### EXPLICATIONS

« Il est exact que les exportations suisses à destination de la Rhodésie ont augmenté en 1968 de 29% par rapport à l'année précédente. Elles ont passé de 8,4 à 10,8 millions de francs. Cet accroissement de 2,4 millions n'est cependant pas dû au fait que des tiers aient fourni les sanctions de l'ONU mais principalement à une livraison unique par une maison suisse de désinfectants et de produits anti-

parasitaires d'une valeur de 1,8 million de francs. La division du commerce du D.E.P. a fait savoir à la société intéressée qu'une nouvelle augmentation sensible des exportations suisses vers la Rhodésie appellerait des mesures de contingentement. Il est toutefois permis d'admettre que des transactions du genre de celle qui est mentionnée ci-dessus ne se reproduiront plus. Le fait que la valeur de nos ventes à destination de l'ancienne colonie britannique est tombée pour les cinq premiers mois de 1969 de 4,6 à 2,6 millions de francs, accusant ainsi une diminution de 44% par rapport à la période correspondante de l'année dernière, semble justifier cette attente.

### OUVREZ LE DOSSIER !

Ainsi, notre pays fournit à la Rhodésie 1% de ses importations. Ne conviendrait-il pas alors de poser une autre question, mais cette fois à M. Thant, à savoir celle-ci :

Quelle est dans le 99% restant, la part des pays qui, eux, se sont engagés à respecter les sanctions décrétées par l'ONU ? Une réponse claire et détaillée permettrait de diriger vers la bonne adresse certaines indignations à sens unique.

G. P.

### UNE QUESTION...

Mais il y a un mois, une nouvelle boulevrait certaines consciences. Nos exportations vers la Rhodésie avaient augmenté de 29%. Aussitôt, un député socialiste genevois, M. Ziegler, demandait au Conseil fédéral, par une « petite question urgente », quelles mesures seraient prises contre les « importantes et respectables maisons suisses » qui avaient ainsi gravement trompé sa confiance.

### ET LA REPONSE

La réponse est venue hier matin. La voici :

« Le 4 septembre 1968, le Conseil fédéral a décidé de renoncer pour le moment à limiter les exportations à destination de la Rhodésie. Celles-ci ne sont donc sou-

## Cinquantième anniversaire de l'Office national du tourisme

ZURICH (ATS). — C'est en présence de M. Roger Bonvin, conseiller fédéral, que s'est ouverte mercredi, à Zurich, l'assemblée générale du jubilé de l'Office national suisse du tourisme. M. Bonvin a axé son allocution sur l'évolution du tourisme qui, de luxe voilé en ces premières années, s'est maintenant ouvert à tous. Après avoir rapporté les félicitations du Conseil fédéral pour le cinquantième anniversaire de l'Office, M. Bonvin a assuré notre centrale touristique de la confiance et de la bienveillance du gouvernement. Quant au directeur de l'Office, M. Werner Kämpfen, il a décrit l'avenir de l'Office en optimiste. De son côté, le président de l'Office national, M. Gabriel Despland, de Lausanne, a souligné que l'Office était pleinement conscient que son travail n'avait de valeur que si tous les milieux touristiques du pays continuaient à collaborer pleinement avec les autorités.

## Mutations et promotions au 1er janvier 1970 dans le haut commandement de l'armée

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a procédé à diverses mutations dans le haut commandement de l'armée et les services de l'administration militaire, qui prendront effet à la fin de l'année.

### DÉMISSION ET LIBÉRATION DU COMMANDEMENT

Les officiers désignés ci-après auront atteint la limite d'âge le 31 décembre 1969. Ils sont libérés de leur fonction ou commandement avec remerciements pour les services rendus : colonel-divisionnaire Max Pety, chef d'arme et chef du service de l'artillerie ; colonel-brigadier Daniel Nicolas commandant de la brigade territoriale 1 ; colonel-brigadier Peter Durgali, commandant de la brigade territoriale 12 ; colonel-brigadier Emilio Lucchini, commandant de la brigade territoriale 9.

Seront libérés de leur commandement, à leur demande, le 31 décembre 1969 : colonel-divisionnaire Hans Riehl, commandant de la division mécanisée 4 ; colonel-divisionnaire Jörg von Sprecher, commandant de la division montagne 12.

### NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Le colonel-divisionnaire Hans Wildbolz, 1919 de Berne, chef du groupe planification de l'état-major du groupement de l'état-major général prendra le commandement de la division mécanisée 4.

Le colonel-divisionnaire Fritz Wick, 1915, de Zuzwil (Saint-Gall) et Wuppenau (Thurgovie), qui commande actuellement le brigade frontière, est nommé commandant de la division de montagne 12 et promu en même temps colonel-divisionnaire.

Le colonel-divisionnaire Harald de Courten, 1913, qui commande depuis le 1er mai 1966 la division de montagne 9, succède au chef d'arme de l'artillerie.

Le colonel-brigadier Georg Riechlin, 1917, de Schwytz, chef de l'état-major du groupement de l'Instruction, est nommé commandant de la division de montagne 9 et promu en même temps colonel-divisionnaire.

Le colonel EMG Hans Senn, 1918, de Zofingen, est nommé chef du groupe planification à l'état-major général et promu en même temps colonel-divisionnaire.

Le colonel EMG Robert Christe, 1917, de Vendinocourt, est nommé commandant de la brigade territoriale 1 et promu en même temps colonel-brigadier. Après neuf ans passés dans l'administration des douanes, le nouveau commandant est entré au service de l'Instruction de l'Infanterie. Outre l'accomplissement de services d'état-major général, il a commandé alternativement les cp fr III/231 et III/232, le cp fr III/21, le bat fr 20 et le bat inf. 46 et 8. Il commande actuellement les écoles d'officiers d'infanterie de Lausanne.

Le colonel-brigadier Guido Rigonalli, 1908, de Caucor (Grisons) instructeur d'arrondissement de l'Infanterie, est nommé commandant de la brigade territoriale 12.

Le colonel EMG Ernest Riedi, 1920, de Kaestris, est nommé commandant d'une brigade frontière.

Le colonel EMG Friedrich Guenther, 1913, de Therigen, est nommé commandant de la brigade territoriale 9 et promu en même temps colonel-brigadier.

Le titulaire du poste de chef d'état-major du groupement de l'Instruction qui devient vacant par suite de la promotion du brigadier Reichlin, sera désigné lors des mutations de fin 1969.

## La conférence de la FOMH approuve le renouvellement de la convention de la paix du travail pour cinq ans

BERNE (ATS). — Alors que la convention dite de « la paix du travail » était prorogée de 5 ans mardi, dans l'industrie suisse des machines, la conférence de la Fédération industrielle de la « FOMH » étudie le problème dans sa réunion de lundi. Finalement, par 165 voix contre 52, elle a donné son accord au renouvellement de cette convention. 149 délégués se sont prononcés pour la prorogation pour 5 ans, 64 pour une reconduction de 3 ans seulement.

L'opposition, notée en ce qui concerne la durée, sinon la prorogation elle-même, du renouvellement de la convention de la « paix du travail », ne concernait pas les modalités matérielles de l'accord proposé. On sait que les revendications touchant les vacances (généralisation des trois semaines annuelles minimales), la suppression du délai de carence pour les indemnités en cas de service militaire et les allocations familiales ont été satisfaites.

Plusieurs délégués ont exprimé leur désaccord, parce que les revendications concernant la reconnaissance de la contribution apportée par l'activité syndicale à l'ordre professionnel n'ont pas rencontré l'approbation des milieux d'employeurs. M. Ernest Wuehrlich, président central, devait souligner l'importance de l'accord intervenu sur le plan de la politique syndicale, expliquant ainsi son adhésion à une prorogation de cinq ans.

M. Wuehrlich, examinant d'autres aspects de l'accord, a insisté sur l'importance du « fonds de participation », créé pour encourager la formation professionnelle. Cette fondation est la réalisation de la contre-proposition des associations patronales, à la revendication de la reconnaissance de la contribution apportée par l'activité syndicale. Les employeurs estiment que cette question doit se résoudre par des accords entre partenaires sociaux. Ils ne s'opposent pas à la revendication morale de la reconnaissance de la contribution syndicale en ce qui concerne l'ordre professionnel, mais repoussent la procédure proposée pour y parvenir.

Le fonds de participation servira à financer la solution de problèmes communs aux parties. Doté d'un versement de base d'un million de francs (500,000 francs de chaque association de partenaires sociaux), il sera alimenté par des contributions annuelles. Les syndicats utiliseront un par-

## Le Conseil fédéral estime opportun d'examiner les problèmes posés par les feuilles d'avis gratuites

La commission des cartels s'occupe de cette question

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a répondu à la petite question qu'avait posée, le 2 juin dernier, M. Ettore Tenchio (CCS-Coire) relativement aux feuilles gratuites. Le conseiller national grison, qui soulignait dans sa question, que la « distribution de feuilles gratuites a pris une ampleur exagérée dans notre pays », demandait au Conseil fédéral ce qu'il pensait faire « pour remédier à cet état de choses dans l'intérêt d'une presse saine dont l'existence est indispensable au maintien de nos institutions démocratiques ».

La réponse du Conseil fédéral, qui annonce que la commission des cartels s'occupe de la question, est ainsi libellée :

« La publication de feuilles d'avis gratuites peut soulever des questions en matière de liberté de la presse (art. 55 de la constitution fédérale) et de liberté du commerce et de l'industrie (art. 31). En tant que ces feuilles peuvent causer un « préjudice » à la presse d'opinion et d'information, il serait opportun d'examiner ce problème dans le cadre d'autres enquêtes entreprises en vue de la révision de l'article 55 de la consti-

tution fédérale, mais aussi et en premier lieu sous le rapport de la concentration des entreprises et de la législation sur les cartels et les monopoles. La question de la publication des feuilles d'avis gratuites a aussi été posée dans une requête de l'Association suisse des éditeurs de journaux. De même, l'Association suisse des journaux d'annonces s'est prononcée à ce propos.

A l'occasion de l'examen du postulat Muller (Lucerne) sur la concentration de la presse, la commission des cartels a été amenée à étudier, entre autres choses, l'influence des feuilles d'avis gratuites comme facteurs de concentration. Cet examen, qui est en cours, montrera s'il est nécessaire de procéder ensuite à une enquête complémentaire au sens de l'article 18 de la loi sur les cartels en ce qui concerne les feuilles d'avis gratuites. »

## Le Conseil fédéral approuve le compte laitier 1967-1968

L'écoulement des produits a coûté plus cher que prévu

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a approuvé le compte laitier 1967-1968, qui couvre la période allant du 1er novembre 1967 au 31 octobre 1968 et fait partie intégrante du compte d'Etat 1968. Les dépenses de mise en valeur du lait et des produits laitiers, qui se sont élevées à 393,9 millions de francs au total, sont couvertes à raison de 115,1 millions de francs par les producteurs de lait commer-

cial et de 87,3 millions de francs par des recettes à affectation spéciale, alors que le reste de 191,5 millions est mis à la charge des ressources générales de la Confédération. Le produit de la retenue versée par les producteurs durant la période de compte a été trop faible de 45,1 millions pour assurer leur participation à la couverture des dépenses et ce solde doit être reporté à nouveau, en vertu de l'arrêté sur l'économie laitière et comme le Conseil fédéral en a déjà décidé lors de la publication du compte d'Etat 1968.

### UNE GROSSE DIFFÉRENCE

Les dépenses portées au compte laitier 1967-1968 concernent la mise en valeur des produits laitiers pour une somme de 391,9 millions de francs et les contributions de la Confédération aux frais d'acquisition de lait de secours, pour un montant de 2 millions de francs. L'écoulement des produits laitiers a coûté 162,7 millions de plus que ne le prévoyait le budget de la Confédération pour 1968 qui se fondait sur un montant de 229,2 millions de francs.

Cette différence résulte de l'abaissement considérable des prix de vente du beurre, et la mise en valeur du fromage qui a aussi été la source de dépenses supplémentaires. Le solde d'excédent de dépenses de 10,1 millions est à mettre au compte de l'écoulement des conserves de lait, en particulier par suite de plus fortes livraisons de produits laitiers aux populations souffrant de la faim, qui ont été financées dans la mesure de 1,9 million de francs par un crédit ouvert au département politique à l'intention des œuvres d'entraide internationale, et de 14 millions environ par l'intermédiaire du compte laitier.

### LES RETENUES

Aux termes de l'arrêté sur l'économie laitière 1966, dont les dispositions ont été modifiées par arrêté du 15 mars 1968, les producteurs qui mettent plus de 8000 kilogrammes de lait dans le commerce au cours d'une période comptable doivent contribuer dans une mesure déterminée, à la couverture des dépenses de mise en valeur des produits laitiers. En conséquence, les fournisseurs de lait commercial ont dû s'acquitter d'une retenue qui s'est élevée à 3 centimes par kilo-litre de lait durant le semestre d'hiver 1967-68 et, durant le semestre d'été 1968, à 5 centimes par kilo-litre, maximum prévu par la loi. Le rendement du dernier des 5 centimes de cette retenue est toutefois affecté au financement de campagnes de durée limitée, d'élimination de vaches laitières.

Compte tenu des mesures visant à faciliter l'écoulement et notamment des campagnes de vente à prix réduits que l'évolution de la production et des ventes ont ultérieurement rendues nécessaires, la participation aux pertes des producteurs de lait commercial, qui découle, des dispositions en la matière de la loi sur l'économie laitière 1966, s'élève à 115,1 millions de francs. Le montant à disposition, après déduction des 10,8 millions qui doivent être affectés au financement des campagnes d'élimination de vaches laitières, s'élève en revanche à 70 millions de francs. Ce découvert doit être reporté à nouveau, avec celui de 12,8 millions laissés par la période 67-68, et mis à la charge de l'ensemble des producteurs de lait commercial assujettis au paiement de la retenue durant la période comptable 68-69 comme le Conseil fédéral en a décidé lors de l'approbation du compte d'Etat 1968.

### SUITE Paix du travail

Eh bien non, les hommes qui ont acquis, par l'expérience, le sens de leurs responsabilités, n'entendent pas jeter bas ce qu'ils ont construit pour laisser à d'autres la gloire d'édifier on ne sait trop quoi. Ils poursuivent dans la voie où ils se sont engagés. Ils vont de l'avant.

Car, il s'agit bien d'un « mouvement ». L'entente fondée sur le consentement mutuel ne signifie nullement « stagnation ». La preuve en est qu'elle ne s'obtient pas sans peine, qu'il faut chaque fois négocier et souvent à rebroussement. Et les résultats aussi le démontrent. Le renouvellement n'est qu'un pas, une étape, jamais le « terminus ».

Ce qui est acquis aujourd'hui ne l'est pas à perpétuité, car les associations professionnelles ne pourront continuer à jouer leur rôle de régulateur social que si elles conservent une force vitale, celle qui commande l'évolution, tout en nous épargnant cette « révolution » dont les victimes seraient certes plus nombreuses chez les travailleurs parvenus à une condition honorable que chez les prétendus « exploités ».

### SUISSE ALEMANNIQUE

## L'opéré du cœur : amélioration continue

ZURICH (UPI). — Selon les renseignements obtenus mercredi auprès de la centrale d'information des médecins suisses, à Zurich, l'état de l'opéré du cœur zuricois, M. Emile Hofmann, d'Adliswil, continue à être « en ordre ». Il semble avoir surmonté l'état fébrile diagnostiqué par les médecins il y a quelques semaines. La greffe du cœur, faite par le professeur Senning, avait eu lieu le 14 avril.

Berne s'explique après une « première » controversée

## Le caractère licite de la greffe de Zurich est du ressort de la législation cantonale

BERNE (ATS). — Le 2 juin dernier, le conseiller national Josef Diethelm (soe-SZ) adressait au Conseil fédéral une petite question, concernant la greffe du cœur pratiquée le 14 avril dernier à l'hôpital cantonal de Zurich par l'équipe du professeur Senning. M. Diethelm soulignait, dans sa question l'imprécision qu'entraînent les prescriptions concernant la disposition d'organes de personnes décédées, et se demandait si la transplantation de Zurich était, dans l'état actuel de la législation, licite.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral a souligné que le problème doit être résolu sur la base de la législation cantonale zuricoise, et notamment de l'ordonnance sur le traitement des cadavres dans les établissements hospitaliers cantonaux zuricois. « C'est cette ordonnance, dit le Conseil fédéral, qui a servi de base juridique à la greffe du cœur réalisée à Zurich le 14 avril 1969. »

### QUESTIONS JURIDIQUES

Il ne ressortit pas à la compétence du Conseil fédéral de juger les questions juridiques en rapport avec cette intervention en vertu du droit civil ou du droit pénal fédéral, ou du droit administratif cantonal. On peut admettre que les médecins s'en sont tenus, pour le constat du décès du donneur, aux directives élaborées en janvier dernier par une commission de travail de

l'Académie suisse des sciences médicales composée d'éminents médecins et juristes. Les questions juridiques qui se posent en rapport avec les transplantations d'organes et qui sont également soulevées par le pos-

tulat Sausser du 2 juin 1969, le Conseil fédéral est disposé à les examiner à fond en collaboration avec les cantons et à proposer au besoin aux Chambres fédérales des mesures législatives.

## Directives pour la définition et le diagnostic de la mort

BERNE (ATS). — Dans le dernier numéro du « Bulletin des médecins suisses », l'Académie suisse des sciences a publié des directives pour la définition et le diagnostic de la mort. Elles ont été élaborées par une commission comprenant des médecins et des juristes, de toutes les régions du pays.

Cette mise au point se fait à un moment où la fréquence des greffes cardiaques pose, de façon aiguë, le problème de la définition et du diagnostic de la mort.

Comme préambule, les directives rappellent que le développement des techniques de réanimation rend nécessaire une nouvelle définition des critères de la mort chez l'homme. Deux organes sont à considérer, le cœur et le cer-

veau. Les directives donnent comme définition de la mort, l'arrêt cardiaque irréversible entraînant l'interruption de la circulation sanguine dans le corps et le cerveau, et la défaillance complète et irréversible des fonctions du cerveau, ce qui correspond à la mort cérébrale. Elles énumèrent ensuite les moyens de poser le diagnostic de mort dans de tels cas.

Le moment du décès est celui de la mort cérébrale. Seul un médecin est habilité à constater le décès : une fois cette formalité accomplie, le prélèvement d'organes en état de survie est autorisé. Toutefois, les médecins qui constatent la mort cérébrale doivent être indépendants de l'équipe chargée d'une éventuelle transplantation d'organes.

## L'Union des associations patronales repousse l'initiative Schwarzenbach

ZURICH (ATS). — Au cours de l'assemblée des délégués de l'Association patronale suisse qui s'est tenue à Zurich, M. James Häefely, président à Zurich, la position de l'association face à l'initiative contre la surpopulation étrangère lancée par le conseiller national Schwarzenbach.

Le comité central, devait déclarer M. Häefely, repousse l'initiative, mais se prononce en faveur d'une stabilisation du nombre des travailleurs étrangers en Suisse, même si l'initiative devait être repoussée par le peuple. Considérant que les autorités auront à s'occuper du problème des travailleurs étrangers pendant des dizaines d'années encore, l'association est d'avis qu'une politique, y relative doit reposer sur des fondements valables à longue échéance et non sur des situations d'exception.

## Modification de l'ordonnance sur l'élevage

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a décidé de modifier certaines dispositions de l'article 60 de l'ordonnance du 29 août 1958 qui fixe la contribution fédérale aux tarifs des contrôles laitiers institués pour le bétail bovin. La modification ne concerne que les vaches en dehors de la région de montagne qui sont soumises à ce contrôle sans être admises au « herd-book ». L'ancienne réglementation réduisait sensiblement cette contribution à compter du 30 juin prochain. Or, depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance citée, les conditions ont changé et les exigences requises des animaux inscrits au « herd-book » ont été notablement renforcées en 1966.

La conséquence en est que bien souvent, les éleveurs comptent dans leur étable des animaux qui, pendant un temps déterminé, ne sont pas admis au « herd-book ». C'est le cas en particulier pour les jeunes agriculteurs qui, faisant preuve d'initiative, ont adopté depuis peu le régime du « herd-book » et qui, le plus souvent, mettent à disposition leur exploitation pour le testage des taureaux retenus pour l'insémination artificielle dont le développement incessant en fait une mesure d'encouragement de l'élevage toujours plus importante.

C'est pourquoi le Conseil fédéral a décidé de maintenir le taux actuel de la contribution aux frais de contrôle des animaux non inscrits au « herd-book ».

C'est pourquoi le Conseil fédéral a décidé de maintenir le taux actuel de la contribution aux frais de contrôle des animaux non inscrits au « herd-book ».

## Remise du rapport sur l'amélioration de l'information au Palais

BERNE (ATS). — M. Max Nef a remis son rapport final sur son activité de conseiller de l'exécutif fédéral en matière de presse et d'information au cours des années 1966-67. Ce rapport est intitulé « Développement et amélioration de l'information au Palais ». Il renseigne sur les démarches entreprises durant ce laps de temps et contient en outre des commentaires sur les questions de principe que pose la politique d'information et ses limites. Le Conseil fédéral a pris connaissance de ce rapport final au cours de la séance de mercredi et l'a transmis, sur proposition de la chancellerie fédérale, à la conférence des chefs des services d'information et de presse des départements qui est chargée de traiter plus en détail les questions qui y sont soulevées.

Ce rapport sera présenté aujourd'hui à la presse.

## Un don de plus de 500,000 fr. à la Croix-Rouge suisse

ZURICH (ATS). — Mlle Elisabeth Grossmann, décédée l'an dernier à Zurich, a fait un don de 543,000 fr. à la Croix-Rouge suisse.

## Incendie à Lausanne : gros dégâts

LAUSANNE (ATS). — Un incendie a éclaté mercredi aux côtes de Montbenon, à Lausanne, dans un dépôt de matériel électrique du chemin de fer Lausanne-Ouchy. Malgré la prompt intervention des pompiers, qui maîtrisèrent le sinistre, celui-ci a fait pour environ 20,000 francs de dégâts.

## VALAIS

## Chute mortelle d'une fillette

(c) A Sierre une fillette de deux ans, Brigitte Barman, est tombée de la fenêtre du troisième étage pendant que sa maman s'était absentée. La petite Brigitte avait réussi elle-même à ouvrir la fenêtre en grimpant sur un chapeau et s'était évanouie dans l'escalier. Elle fit une chute d'une dizaine de mètres et trouva la mort dans l'accident.

## La « guerre des fraises » : étonnement en Valais

SION/LAUSANNE (UPI). — Le communiqué des importateurs tessinois de fruits et légumes protestant contre l'interdiction d'importer des fraises italiennes depuis le 24 juin, alors que les producteurs valaisans ne sont pas à même d'alimenter le marché, a été accueilli en Valais avec étonnement, en particulier les affirmations selon lesquelles le département fédéral de l'économie publique serait impuissant devant les exigences valaisannes.

Dans une déclaration, M. Félix Carruzzo, directeur de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, a souligné qu'aucun contact n'a été pris par les importateurs tessinois avec les milieux intéressés des producteurs valaisans en vue d'aboutir à un accord préalable quant à l'autorisation d'importer un contingent de fraises étrangères supplémentaires pour le Tessin. Il a affirmé que le Valais ne s'est jamais opposé à une telle mesure. M. Carruzzo a reconnu, par ailleurs, que la production valaisanne de fraises, dont la récolte, cette année, se monte à 70 tonnes journalièrement, est relativement modeste par rapport aux besoins du pays.

## Décès subit de l'ingénieur Richon

(c) Après le décès de M. Roland Muller, le cinéaste, voici que nous parvient la nouvelle de la mort d'une autre personnalité sierraise bien connue, André Richon, ingénieur-chimiste, aux usines d'aluminium à Chippis, président durant de longues années de l'Eglise réformée valaisanne.

M. Richon, Valdois d'origine, passa la plus grande partie de sa vie à Sierre où il joua un rôle de premier plan dans plusieurs sociétés. Il se dévoua surtout au sein de la paroisse protestante de la ville dont il fut le président durant plus d'un quart de siècle. Il fut durant huit ans président du Conseil synodal et présida également la conférence des Eglises protestantes de Suisse romande.

La mort l'a surpris dans toute sa soudaineté. M. Richon s'était levé comme à l'accoutumée. Il était occupé à sa toilette matinale lorsqu'il s'effondra frappé par une crise cardiaque. Il était âgé de 73 ans, marié, père de plusieurs enfants dont M. Charles-André Richon, médecin à la Chaux-de-Fonds, nommé récemment à la tête du service de chirurgie de l'hôpital de Sion.

## Bagarre à l'arme blanche : un blessé

(c) Une bagarre à l'arme blanche a éclaté hier dans un café de la station valaisanne de Saas-Grund. L'un des protagonistes a été blessé d'un coup de couteau par un saisonnier italien. La victime, M. Franz Anthamatten, âgé de 20 ans, domicilié à Saas-Almagell, a été conduit à l'hôpital de Viège.

\* Un comité pour le lancement d'une initiative populaire fédérale contre le bang des avions civils s'est constitué à Zurich sous la présidence de M. Meinrad Schner, directeur de l'Institut pour la médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich. Le comité propose de compléter l'article 37 de la Constitution fédérale comme suit : « le bang des avions est interdit dans le ciel de la Confédération helvétique. Le Conseil fédéral fixe les exceptions à cette interdiction pour les avions militaires suisses ».

# Un Américain à Moscou



MOSCOU (ATS-REUTER). — Frank Borman, commandant du vol « Apollo 8 » qui eut lieu en décembre 1968, est arrivé mercredi matin à Moscou où il accomplira la première visite en Union soviétique d'un cosmonaute américain.

« Il nous a fallu autant de temps pour voler de New-York à Moscou que pour aller jusqu'à la lune ». C'est en plaisantant de la sorte que Frank Borman a serré la main des astronautes et des officiels venus le saluer à sa descente d'avion à l'aéroport de Chermietovo.

(Téléphoto AP: Borman, tête nue, accueilli par les astronautes Tiout et Beregovoi).

# SUITE Engin russe sur la lune?

Ces renseignements semblent être corroborés par une déclaration faite récemment par le cosmonaute Alexei Leonov, qui annonça à des journalistes, à Moscou, que les Soviétiques comptent exposer un échantillon du sol lunaire à l'exposition mondiale qui se tiendra en 1970 à Osaka (Japon) et qu'il était possible qu'ils se procurent avant les astronautes américains.

OUTRE-ATLANTIQUE

« Ici des hommes de la planète Terre ont posé pour la première fois le pied sur la lune. Nous sommes venus dans un esprit pacifique au nom de toute l'humanité. »

Cette inscription sera gravée sur la plaque commémorative que Neil Armstrong et Edwin Aldrin déposeront sur la lune hors de leur débarquement le 21 juillet.

Outre cette inscription, une carte de la terre sera gravée sur la plaque, annonce la NASA.

Cette plaque portera les signatures du président Nixon et des trois membres de

l'équipage d'« Apollo-XI »: Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins (ce dernier ne fera que graviter autour du satellite de la terre, attendant le retour de ses deux camarades).

La plaque commémorative sera fixée sur le palier de descente du module lunaire, partie qui restera sur la lune et servira de rampe de lancement miniature au palier ascensionnel qui remènera les deux astronautes à la cabine de commandement, où leur camarade Collins les aura attendus, sur orbite lunaire.

Outre un drapeau américain, divers instruments scientifiques tels qu'un sismomètre et un réflecteur de rayons laser seront abandonnés également sur l'aire d'atterrissage.

# Le macaque de l'espace va bien

MOUTAIN-VIEW (AP). — « Bonny », le macaque astronaute, a probablement eu le droit à un rhabiot.

Des signaux reçus de la cabine à bord de laquelle le singe gravite autour de la terre depuis samedi ont, en effet, indiqué que le distributeur de boulettes de vivres a vraisemblablement fonctionné au moins deux fois alors qu'il n'aurait pas dû. Les techniciens au sol ont remédié à la situation.

Une lumière verte, à bord de la cabine, indique à « Bonny » quand il peut manger. Il doit alors appuyer sur un levier pour obtenir une boulette.

Cependant, d'après la NASA, tout va bien à bord et le macaque est en excellente condition.

Le but de l'expérience, qui pourrait durer une trentaine de jours est d'obtenir des renseignements médicaux sur les effets d'un voyage spatial de longue durée.

# SUITE

# LA DANGEREUSE INITIATIVE

Et puis, à l'instar de M. Marcel Regamey, dans la « Nation » de Lausanne, il convient de dénoncer l'égalitarisme (la fausse égalité entre cantons) dont sont entachés ces mesures. Vaud et Neuchâtel (où notre Chambre du commerce et de l'industrie a déjà lancé une vigoureuse mise en garde) verraient leur économie délabrée au profit de Berne et de Fribourg, où le pourcentage atteint le 10 % fixé par l'initiative et qui n'ont cure de nouvelle main-d'œuvre.

On peut se demander aussi si le fait que le plus fort contingent de ces travailleurs venus de l'extérieur, qui est italien et espagnol, n'est pas ce qui a suscité surtout l'ire des milieux xénophobes des bords de la Limmat. Un afflux germanique n'aurait peut-être pas soulevé tant de protestations. Ce sentiment latino-phobe est inquiétant. Au reste, une sage politique d'assimilation et de naturalisation est au contraire de nature à remédier à cet état de choses. Déjà, au niveau de la seconde génération, celle des enfants, on voit les différences s'atténuer.

C'est dans le secteur ouvrier qu'il faudra surtout porter l'effort de propagande. L'ouvrier suisse est parfois agacé par le comportement de certains de ses camarades étrangers. Mais, par le truchement des syndicats, il faut lui démontrer que lui-même serait le premier à pâtir, à la suite de l'exode réclamé par l'initiative, du ralentissement de la production et qui sait? de la fermeture même de certaines entreprises.

René BRAICHET

# SUITE

# Le prince de Galles échappe à un attentat

La valise qui était marquée aux initiales de l'armée libre galloise avait été déposée au bord de la route devant la poste du petit village de Caegelloig. L'alerte avait été donnée par la postière qui avait reçu un coup de téléphone anonyme.

Une voix déguisée avait chuchoté: « Nous sommes vos amis et nous ne vous voulons pas de mal. Nous plaçons une bombe devant votre maison. Nous voulons faire sauter la route ».

Sur le moment, la postière, Mme Griffiths, qui regardait alors la fin des cérémonies de l'investiture à la télévision, avait pensé à un plaisanterie. Ce n'est que lorsqu'un voisin vint la prévenir qu'une valise bleue se trouvait devant sa poste qu'elle prévint la police.

Dix minutes plus tard, une équipe d'artificiers arrivait et faisait évacuer le voisinage. Selon Mme Griffiths ils ont sorti de la valise « des cartouches, des fils électriques et une sorte de réveil ». La police n'a pas révélé le contenu de cette valise.

# Touristes suisses: SOS

BERNE (ATS). — Depuis le 15 avril 1969, le code français de la route prescrit que tous les conducteurs de véhicules à moteur, titulaires d'un permis de conduire depuis moins d'un an, ne doivent pas dépasser la vitesse de 90 km/h partout où des limitations inférieures ne sont pas en vigueur.

Les véhicules conduits par ces néophytes doivent être munis à l'arrière d'un disque portant la mention 90 km/h.

L'ACS communique que cette limitation de vitesse est valable aussi pour les conducteurs étrangers, c'est-à-dire pour les touristes suisses voyageant en France. Ceux-ci sont toutefois dérogés de l'obligation d'apposer le disque de 90 km/h sur leur véhicule, ce qui compliquera évidemment la surveillance des infractions.

Lors de contrôles de vitesse ou d'accident, les contrevenants étrangers visés par cette prescription courent le risque de sanctions graves.

Il est dès lors recommandé à tous les automobilistes récemment promus ou élèves conducteurs, d'observer la vitesse maximale de 90 km/h prescrite également sur les autoroutes.

# Vers de nouvelles évacuations de troupes américaines au Viet-nam?

WASHINGTON (AP). — Le secrétaire d'Etat M. William Rogers, a déclaré mercredi que l'activité militaire au Viet-nam au cours de la semaine a connu le niveau le plus bas depuis la guerre et il a indiqué que si le calme persistait, cela pourrait conduire à la poursuite de l'évacuation des forces américaines.

Au cours de sa conférence de presse, M. Rogers a ajouté que les Etats-Unis savaient « d'une manière assez sûre » que le niveau des infiltrations de soldats nord-vietnamiens au Viet-nam du Sud avait baissé en cours des deux ou trois derniers mois mais que la raison de cela n'était pas claire.

Le chef de la diplomatie américaine a tenu à souligner que la raison de l'accalmie sur le champ de bataille n'était pas claire également et qu'il faudrait davantage de temps avant de connaître son importance politique.

« Nous souhaitons, a-t-il poursuivi, que ceci constitue la réponse à la déclaration du président Nixon et du président Thieu à Midway ».

C'est à la conférence de Midway que les Etats-Unis avaient décidé de retirer 25,000 hommes du Viet-nam.

DE TOUTE LA GUERRE

M. Rogers a précisé qu'il s'était entretenu avec le secrétaire à la défense, M. Laird avant de tenir sa conférence de presse.

# Le gouvernement Wilson soutient à fond la position du Nigeria

LONDRES (ATS-AFP). — Le gouvernement britannique estime que le gouvernement du Nigeria est parfaitement en droit d'exiger que les avions transportant des secours au Biafra et passant au-dessus de son territoire, atterrisent au Nigeria pour y être inspectés, a déclaré un porte-parole du Foreign office.

Le porte-parole a ajouté qu'il ne pouvait y avoir « le moindre doute » à ce sujet.

A Whitehall, on refuse catégoriquement l'interprétation selon laquelle le chef Enahoro, ministre de l'information, aurait exclu la Croix-Rouge internationale de l'œuvre de secours aux populations du Biafra.

Le porte-parole du Foreign office a rappelé à ce propos que les autorités du Nigeria avaient indiqué que les opérations de secours pouvaient commencer immédiatement à condition que la procédure d'inspection et de contrôle qu'elles ont imposée soit respectée.

LIMITATIONS

Il a ajouté que selon ces autorités, les avions transportant ces secours doivent se limiter à acheminer vers le Biafra des vivres, des médicaments — à l'exception de médicaments pour les hôpitaux militaires biafrais — des vêtements et des semences. Enfin, le porte-parole du Foreign office a souligné que, selon le gouvernement de Lagos, la Croix-Rouge internationale pouvait continuer son activité, mais que le rôle de coordination de l'acheminement des secours serait du ressort d'une « mission de réhabilitation » du Nigeria.

A WASHINGTON

Par contre le département d'Etat a manifesté la crainte que la décision du gouvernement du Nigeria d'assumer le contrôle des opérations de secours au Biafra, assurés jusqu'à présent par le comité international de la Croix-Rouge, ne gêne ces opérations.

# Moïse Tchombé pourrait être inhumé en Belgique

ALGER (ATS-AFP). — M. Moïse Tchombé, décédé dimanche à Alger, à la suite d'une crise cardiaque, sera inhumé en Belgique.

C'est ce qu'on a appris de source sûre mercredi matin.

La veuve de l'ancien « leader » katangais arrivée mardi dans la capitale algérienne, attend l'autorisation du gouvernement belge pour pouvoir transporter le corps de son mari à Bruxelles, précise-t-on de même source.

Interrogé à ce sujet, un membre de l'am-

# Trains: nouvelle grève en Italie

CHIASSO (ATS). — Tout le personnel de gare de l'arrondissement de Bologne des Chemins de fer italiens de l'Etat a décidé de se mettre en grève mercredi dès 21 heures pour une durée de vingt-quatre heures.

Les trains directs de Suisse en direction de Rome emprunteront en conséquence un plus long itinéraire par Fidenza, Sarzana et Pise et subiront de ce fait un retard d'environ quatre heures.

Le trafic touristique en provenance et à destination de l'Adriatique sera, quant à lui, totalement suspendu. La situation dans le trafic marchand, déjà chaotique, va connaître d'autres difficultés.

# Grève de dockers en Grande-Bretagne

LONDRES (ATS-REUTER). — Deux grands ports de Grande-Bretagne, Liverpool et Southampton, ont été paralysés par la grève des dockers. Des centaines de tonnes de fruits ont pourri sur les quais, alors que les bateaux étaient obligés de retourner en direction de ports continentaux.

Grève de dockers en Grande-Bretagne

LONDRES (ATS-REUTER). — Deux grands ports de Grande-Bretagne, Liverpool et Southampton, ont été paralysés par la grève des dockers. Des centaines de tonnes de fruits ont pourri sur les quais, alors que les bateaux étaient obligés de retourner en direction de ports continentaux.

Grève de dockers en Grande-Bretagne

LONDRES (ATS-REUTER). — Deux grands ports de Grande-Bretagne, Liverpool et Southampton, ont été paralysés par la grève des dockers. Des centaines de tonnes de fruits ont pourri sur les quais, alors que les bateaux étaient obligés de retourner en direction de ports continentaux.

# L'Angleterre estime inacceptable la position d'Israël sur Jérusalem

WASHINGTON (ATS-AFP). — La décision des quatre ambassadeurs aux Nations unies d'ajourner leur « concertation » sur le Moyen-Orient était attendue depuis la semaine dernière dans la capitale fédérale américaine et reflète les grandes difficultés à trouver un terrain commun pour apporter une solution au problème.

Mardi, la Grande-Bretagne a averti Israël qu'une modification de statut quo à Jérusalem entraînerait immédiatement une nouvelle guerre au Proche-Orient. Lors du second jour du débat touchant le Moyen-Orient devant le Conseil de sécurité des Nations unies, le délégué britannique, lord Charaton, a déclaré que la Grande-Bretagne ne se laisserait pas de rechercher la paix dans ces régions.

Les incidents journaliers qui s'y déroulent

# Pompidou et le Proche-Orient

PARIS (ATS-AFP). — M. Pompidou, président de la République, réunira rapidement, sans doute dès la semaine prochaine, un premier conseil des affaires étrangères. Ce conseil, auquel participeraient les ministres compétents, fera un tour d'horizon de la situation internationale.

Telles sont les indications données à l'issue du conseil des ministres, le second du septennat de M. Pompidou — par M. Léo Hamon, porte-parole du gouvernement.

Il apparaît, selon des renseignements pris à bonne source, que le problème du Moyen-Orient sera bien entendu, l'une des principales questions à l'ordre du jour de cette réunion.

Faisant allusion aux commentaires de la presse française relatifs à un éventuel changement dans la politique du gouvernement français à l'égard des livraisons d'armements à Israël, M. Léo Hamon a déclaré: « Les commentaires émis à ce propos sont du domaine de l'hypothèse ».

# La « bombe » roumaine: Washington entend traiter d'égal à égal

WASHINGTON (ATS-AFP). — Les Etats-Unis entendent traiter d'égal à égal, d'Etat souverain à l'Etat souverain, avec tous les pays du monde, y compris ceux d'Europe orientale; telle est l'explication de la « bombe diplomatique » lancée par le président Nixon lorsqu'il a annoncé qu'il se rendrait en Roumanie au début du mois d'août.

Cette ligne politique avait d'ailleurs été tracée en mars dernier par le secrétaire d'Etat Rogers devant la commission des affaires étrangères du Sénat. Dans son premier exposé de politique générale, le chef de la diplomatie des Etats-Unis avait, en effet, défini les grandes lignes des objectifs de la nouvelle administration.

Au cours de sa visite, le mois prochain à Bucarest, le président Nixon peut s'attendre à ce que les dirigeants roumains lui demandent ce qu'il compte faire pour développer le commerce entre les Etats-Unis et la Roumanie.

Le département d'Etat attend un signal de la Maison-Blanche pour lui présenter des recommandations à ce sujet.

Elles porteront notamment sur le point suivant: L'administration devrait remettre en vigueur sous une forme quelconque la loi sur le commerce est-ouest, donnant pouvoir au président d'accorder le statut de la nation la plus favorisée à des pays est-européens, y compris la Roumanie.

# Ceausescu se rendrait en URSS

BUDAPEST (ATS-AFP). — Le président Ceausescu et le premier ministre roumain Gheorghe Maurer se rendraient à Moscou la semaine prochaine, apprend-on dans les milieux diplomatiques de la capitale hongroise.

Le but de cette visite serait la signature du nouveau traité d'alliance et d'assistance mutuelle soviéto-roumain d'une durée de vingt ans, tombé à expiration en 1968.

Le voyage des dirigeants roumains à Moscou entraînerait l'annulation de la visite à Bucarest que devait faire, dans le courant du mois, M. Brejnev et d'autres leaders, indique-t-on de même source.

Dans les mêmes milieux, on indique que M. Brejnev ne se rendra à Bucarest que le 4 août prochain. Son arrivée à Bucarest suivrait donc de 24 heures à peine le départ du président Nixon de la capitale roumaine.

# Genève: les « 17 » et la guerre bactériologique

GENÈVE (AP). — La Grande-Bretagne présentera à la prochaine session de la conférence de Genève sur le désarmement qui s'ouvre demain un projet de traité interdisant la guerre bactériologique, apprend-on de source diplomatique.

Les Etats-Unis et l'URSS ont montré qu'ils préféraient concentrer les efforts sur un traité interdisant l'utilisation des fonds marins à des fins d'agression.

La Grande-Bretagne avait déjà, en août dernier, présenté à Genève un document de travail qui proposait une nouvelle convention internationale interdisant la fabrication et l'utilisation des armes bactériologiques. A cette nouvelle session de la conférence, elle irait plus loin en proposant un traité complet.

# Séismes dans la région de Rome

ROME (ATS). — La terre a de nouveau tremblé mercredi après-midi aux environs de Rome à Tolfa, près de Civitavecchia, où, dans la matinée, se sont produites les premières secousses. Un château se serait en partie écroulé.

Cette secousse, qui est la cinquième enregistrée en l'espace de quelques heures, a provoqué la panique parmi la population de Civitavecchia, de Viterbe et de Tolfa. Le tremblement de terre a été ressenti également à Santa-Marinella, à Bracciano et à Manziano, c'est-à-dire dans toute la partie du Latium située au nord-ouest de la capitale. L'épicentre de ce mouvement tellurique serait au large de la côte tyrrhénienne.

# Vers un fête-fête Pompidou - Kiesinger

BONN (AP). — Le porte-parole du gouvernement ouest-allemand, M. Ahlers, a annoncé au cours d'une conférence de presse que le président Pompidou rencontrerait le chancelier Kiesinger vraisemblablement au début de l'automne à Bonn.

Cette entrevue qui interviendrait après la visite à Washington du chancelier et avant les élections générales, entre dans le cadre des rencontres prévues par le traité franco-allemand.

Avant de partir en vacances, mettez vos valeurs à l'abri dans un coffre ou un safe de l'U.B.S.

UNION DE BANQUES SUISSES NEUCHÂTEL, YVERDON, GENÈVE, LAUSANNE, BASEL

# Israël lance un grand emprunt

JÉRUSALEM (ATS-AFP). — En raison des lourdes charges qu'il doit assumer pour sa défense, l'Etat d'Israël va lancer auprès de la communauté juive du monde entier un emprunt de trois cent-quarante millions de dollars. Cet emprunt lui permettra de décharger le budget de l'Etat des frais d'établissement, d'éducation et de santé des immigrants qui arrivent de plus en plus nombreux des Etats-Unis et de l'Europe occidentale (pour ces deux régions d'origine, le pourcentage de l'immigration va représenter cette année 20 et 23 % de l'immigration totale, au lieu de 1 et 3,5 % pour la période 1948-1968).

La nouvelle de cet emprunt et ces précisions concernant l'immigration en Israël ont été données au Conseil exécutif sioniste par M. Dulcin, trésorier de l'agence juive.

# UN FAIT PAR JOUR

# Israël et l'Afrique

## II. — Amitiés...

Les relations commerciales entre Israël et l'Afrique ne se sont pas développées comme on l'aurait désiré à Tel-Aviv. Il y a la concurrence du Japon, des Etats-Unis et des deux Chines. Il y a aussi les accords passés entre le Marché commun et les 18 pays africains et malgaches.

Cependant les Israéliens achètent du bois au Gabon et au Congo-Brazza, du café en Ouganda, en Côte d'Ivoire et au Kenya. Israël achète aussi du cacao au Ghana et de la viande en Ethiopie. Quoi encore? Des diamants en Afrique du Sud...

Les sociétés qui monopolisent la production des diamants bruts refusent que soient rendues publiques leurs ventes à l'étranger. Un renseignement pourtant: le montant des exportations israéliennes de pierres taillées est deux fois supérieur à celui des exportations israéliennes d'armes...

Mais, avec les relations entretenues par Israël avec l'Afrique du Sud, nous entrons dans le domaine politique, voire militaire. Nous y reviendrons. Contentons-nous, pour aujourd'hui, d'écrire qu'Israël exporte quatre fois plus en Afrique du Sud qu'en Côte d'Ivoire et importe deux fois plus d'Afrique du Sud que du Kenya...

Et nous entrons là dans le domaine étrange dont nous parlions hier. Israël a rompu toute relation avec la Rhodésie de M. Smith et d'après les sources les plus sérieuses, il est certain que les Israéliens accordent leur appui aux représentants de certains mouvements africains de libération. Inutile de se boucher les oreilles ou de fermer les yeux. Certains observateurs ont pu voir arriver en Israël les leaders des mouvements de libération de l'Angola, du Mozambique et de la Rhodésie. Avant la dernière révolution au Soudan les rebelles des provinces méridionales avaient, en Israël, leurs grandes et leurs petites entrées.

En fait, l'attitude d'Israël vis-à-vis des pays d'Afrique, s'explique par ce qui s'est passé à l'ONU sur le vote de l'Assemblée générale le 4 juillet 1967 sur une résolution des pays non engagés qui exigeait le retrait sans conditions des forces israéliennes sur les positions qu'occupaient avant le 5 juin...

Quatorze pays africains avaient voté cette motion, huit l'avaient rejetée et deux s'étaient abstenus.

C'est pourquoi, l'on peut dire que la politique israélienne en Afrique peut se comprendre dans le contexte du conflit qui l'oppose au monde arabe. C'est pourquoi aussi ce n'est pas par hasard si M. Abba Eban a commencé sa tournée africaine par l'Ethiopie. Deux raisons pour cela. L'Ethiopie doit faire face à la continue hostilité de l'Egypte au sein de l'Organisation de l'Unité africaine. Et dans ses démêlés avec le Soudan, l'empereur d'Ethiopie doit tenir compte de l'hostilité du monde musulman. Par ailleurs, Eilat, n'est pas loin d'Assab et de Massauah. Et puis, en Erythrée, la « nouvelle frontière » du combat arabe contre Israël, les Israéliens aussi sont présents.

Une société piscicole israélo-éthiopienne a été créée à Addis-Abeba, Asmara, Harrar et Massauah. Des professeurs israéliens enseignent à l'université d'Addis-Abeba, et chose curieuse, pendant un an et à la demande du Negus ce furent des Israéliens qui exercèrent les fonctions de doyens à la faculté des lettres et des sciences.

Enfin pourquoi le faire, des experts israéliens ont amélioré la coopération militaire entre les deux pays. C'est en Israël qu'ont été formés les parachutistes éthiopiens et Tchécoslovaques détachés en Ethiopie, une vingtaine d'officiers appartenant aux forces dites « spéciales » pour veiller aux frontières et aider à lutter contre les infiltrations...

L'Ethiopie n'est pas seule à être aidée militairement. Plusieurs gardes présidentielles africaines sont équipées de mitrailleuses israéliennes. Israël a vendu sous licence... finlandaise des mortiers au Ghana, au Nigeria et en Ouganda. Il est prouvé que des instructeurs israéliens entraînent les soldats de ces pays. Il en est de même pour la police du Congo-Kinshasa et de Madagascar...

Des associations ont également été passées avec le Nigeria, et alors que la guerre civile déchirait déjà ce malheureux pays, 65 experts israéliens travaillaient à Lagos pour le compte de la compagnie « Nigeria-sol » qui occupait alors 9000 ouvriers.

L. GRANGER

(à suivre)